



RAPPORT ANNUEL 1973/74



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CANQ
TR
100
1973-74

39588


MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,
22^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
C1R 5H1



RAPPORT ANNUEL 1973/74
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CANQ
TR
100
1973-74

DÉPÔT LÉGAL — QUATRIÈME TRIMESTRE 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE — T 73A1A1/74

QUÉBEC, OCTOBRE 1974  METROLITHO INC.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur
Monsieur Hugues Lapointe, C.P., C.R.
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du ministère des Transports pour l'exercice se terminant le 31 mars 1974.

Ce rapport traduit les nouvelles orientations de la politique québécoise des transports, telle qu'exprimée dans la loi-cadre des Transports (chapitre 55 des lois du Québec, 1972) adoptée le 8 juillet 1972 par l'Assemblée nationale du Québec.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond Mailloux', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Raymond Mailloux

Monsieur Raymond Mailloux
Ministre des Transports
Hôtel du Gouvernement
Québec

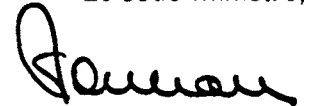
Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel
du ministère des Transports pour l'exercice 1973-74.

Le rapport des activités du ministère des Transports
décrit en détail les réalisations de chacune des
directions générales: l'étude et la planification des
différents systèmes de transports, la construction
et la conservation du réseau routier, le contrôle de
l'utilisation des divers systèmes de transports, les
services administratifs, les services professionnels
du Personnel et des Communications.

Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre,
l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le sous-ministre,



Claude Rouleau

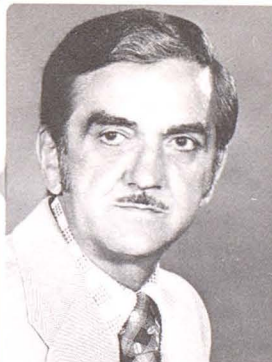
TABLE DES MATIÈRES

LE MINISTRE	9		
BUREAU DU SOUS-MINISTRE	11		
BUDGET GLOBAL 1973-74	13		
Dépenses d'immobilisations et de fonctionnement	15		
Relations extraministérielles	19		
Gestion financière	21		
Service aérien gouvernemental	23		
SYSTÈMES DE TRANSPORT	25		
Politiques et développement des transports	29		
Inspection	35		
Transport maritime et aérien	37		
Transport des personnes	43		
Transport routier des marchandises	47		
GÉNIE	51		
Circulation	57		
Chaussées	61		
Ponts	65		
Services techniques	69		
ROUTES	81		
Construction	87		
Entretien	93		
Réclamations sur contrats	113		
Directions régionales			
— Bas Saint-Laurent et Gaspésie	123		
		— Saguenay Lac Saint-Jean	127
		— Québec et Côte Nord	131
		— Chaudière	143
		— Mauricie	147
		— Estrie	153
		— Drummondville	157
		— Sud de Montréal	163
		— Montréal	167
		— Nord de Montréal	179
		— Outaouais	187
		— Abitibi-Témiscamingue	191
		VÉHICULES AUTOMOBILES	195
		Contrôle des émissions	203
		Sécurité routière	211
		Responsabilité	227
		Opérations régionales	231
		ADMINISTRATION	239
		Administration centrale	243
		Systèmes de gestion	247
		Approvisionnement et contrats	253
		Expropriations	255
		PERSONNEL ET COMMUNICATIONS	259
		Personnel	265
		Conseillers en gestion	277
		Communications	279



MINISTRE D'ÉTAT

Paul Berthiaume



MINISTRE

RAYMOND MAILLOUX



**ADJOINT
PARLEMENTAIRE**

Marcel Bédard



**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Adolphe Prévost



**OFFICE DES AUTOROUTES
DU QUÉBEC**

Georges Tremblay



**CONSEIL CONSULTATIF
DES TRANSPORTS**

Jean-Pierre Hogue



**SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS
QUÉBEC-LÉVIS**

Denis Vandry



**FONDS D'INDEMNISATION DES
VICTIMES D'ACCIDENT D'AUTOMOBILE**

P.-J. Gauthier



CABINET DU MINISTRE

J.-C. Villiard





SOUS-MINISTRE

Claude Rouleau

Secrétariat



Roch Bergeron

Adjoint, région Montréal



Jacques Hébert

Relations extraministérielles



Pierre-E. Tremblay

Service aérien gouvernemental



Benoit Ste-Marie

Gestion financière



Pierre Michaud, sous-ministre adjoint

Contentieux



Michel Crevier

Comptabilité



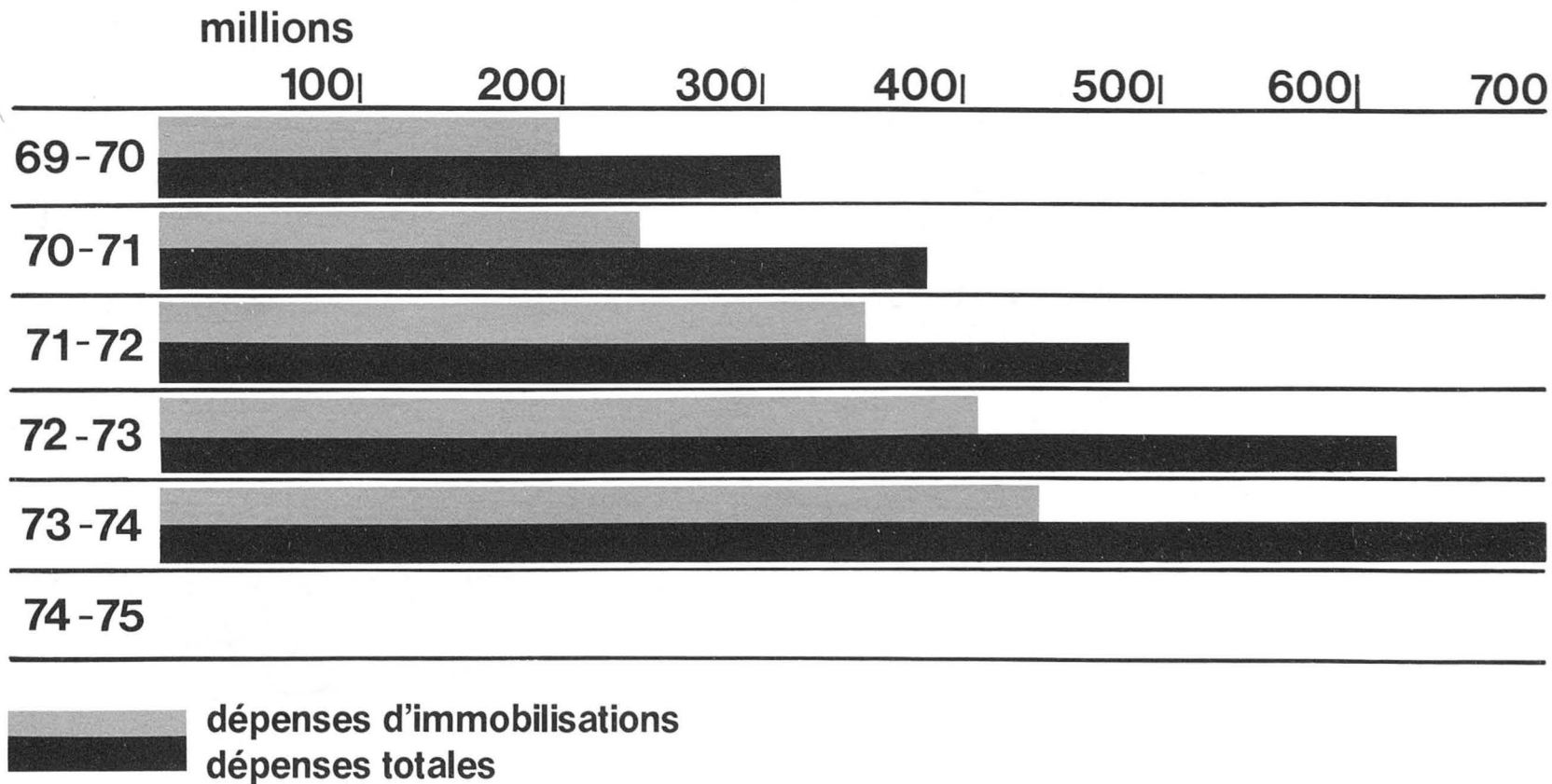
Lucien Létourneau

BUDGET GLOBAL DE LA PROVINCE

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

\$5,295,711,000

\$709,181,200





Messieurs Conti, Rouleau et Lahaye ont l'organigramme du ministère à l'oeil.



Colloque annuel des gestionnaires.

Service des relations extraministérielles

Au cours de l'année 1973-74, l'activité extraministérielle du ministère des Transports s'est surtout manifestée dans le domaine des relations fédérales-provinciales et dans celui des relations auprès d'organismes nationaux et internationaux spécialisés en transport.

C'est le secteur du transport terrestre qui fut l'objet du plus fort volume d'activités fédérales-provinciales. La collaboration a principalement portée sur les investissements routiers dans le Bas Saint-Laurent, sur le réseau routier de la région de Hull et dans certaines zones spéciales comme Trois-Rivières, Sept-Iles et Québec, et aussi sur des projets routiers d'importance comme ceux reliés à l'aménagement de l'aéroport de Mirabel (A-13) à l'autoroute Montréal-Sorel (A-30) et à la transcanadienne. Pour ce qui concerne la région de la Capitale nationale, une structure de consultation en matière de planification des transports a été mise sur pied en décembre 1973, impliquant les

gouvernements canadien, ontarien et québécois de même que les instances régionales. Dans les secteurs maritime et aérien, les questions reliées à l'administration des ports et à leur développement comme ceux de Montréal, Trois-Rivières, Québec et Sept-Iles, ainsi que celles relatives à l'aménagement de l'aéroport de Mirabel et de Québec et de certains aéroports régionaux ont également fait l'objet d'échanges entre les parties fédérales et provinciales responsables des transports.

La présence du ministère au sein de quelque 70 organismes de transport tant nationaux qu'internationaux s'est accrue durant l'année 1973. Cette affirmation s'est caractérisée par une participation à des congrès et colloques tenus au Canada et

aux États-Unis sur la technologie et la planification des transports, ainsi que par une représentation mieux soutenue à l'intérieur de plus de 40 comités techniques extraministériels tant gouvernementaux que non gouvernementaux.

De façon à prendre connaissance de solutions nord américaines et européennes à divers problèmes de transport similaires à ceux du Québec, quatre missions à caractère technique et commercial eurent lieu en 1973. La technologie et l'équipement de transport, l'aménagement aéroportuaire, la planification, la construction et l'entretien de l'infrastructure routière ont été les principaux buts de ces missions aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne et en France. De plus, dans le cadre des accords franco-québécois, il fut possible d'organiser quatre séries de stages dans le domaine des transports.

À cela s'ajoutent sur le plan international des rencontres notamment avec les états de la Nouvelle Angleterre relativement aux règlements de questions concernant le Québec et ces états en matière de transport maritime, de transport aérien et de transport terrestre. Des ententes de réciprocité, dans le domaine des véhicules automobiles pour la majeure partie, continuent d'être en vigueur avec bon nombre d'états américains.

Service de la gestion financière

Le service de la gestion financière coordonne pour l'ensemble du ministère la confection du budget annuel, et l'affectation des ressources humaines et financières; de plus, il assure les contrôles budgétaires requis quant aux engagements et aux déboursés et il effectue en conséquence les ajustements qui s'imposent. Par un contrôle rigoureux des projets et une surveillance étroite des opérations et des activités du ministère, il voit à ce que des crédits de \$709.2 millions soient dépensés conformément au programme établi. Il participe de près, en collaboration avec la direction du ministère et les directeurs régionaux, à la préparation des programmes de travaux. Il avise aussi la direction quant aux implications de la signature de nouvelles conventions collectives, l'évolution du prix des matériaux de construction, l'inflation, etc., autant de problèmes qui peuvent avoir un impact important sur les programmes de construction et d'entretien.

Les crédits 1973-74 sont les premiers à être préparés et votés selon la technique du budget par programme. Cette présentation est le résultat de plus de quatre années d'efforts du ministère dans l'implantation du système PPB. Le ministère des Transports fut l'un des premiers organismes gouvernementaux à s'intéresser à cette technique de gestion. Un effort important a été fait pour définir les programmes du ministère et les objectifs poursuivis. De même, un essai de quantification de la production du ministère est en cours. L'identification de cette production permettra alors de faire varier le volume et la nature des facteurs de production (inputs) de manière à répondre aux objectifs assignés au ministère (outputs).

La structure de programme élaboré en consultation avec les gestionnaires a subi ses premiers essais pratiques; dès les premières semaines, il devint évident qu'elle devait être modifiée quelque peu afin qu'elle colle de plus près à la réalité. Enfin, la préparation du budget 1974-75 a permis de compléter pour la première fois, les trois phases du cycle budgétaire: l'allocation interprogramme sur trois ans, la revue des programmes et les estimations détaillées.

Les premiers travaux concernant la mise en place au ministère du système de gestion budgétaire et comptable (SYGBEC) ont débuté par la confection de la structure budgétaire; SYGBEC permettra aux gestionnaires de tous les paliers de contrôler plus rigoureusement leurs dépenses, de s'assurer qu'ils ne s'engagent pas au-delà de leurs disponibilités budgétaires et qu'ils exécutent le plus complètement possible leurs programmes. Cependant, le

volume de transactions financières du ministère est tel qu'il ne pourra pas être intégré complètement à SYGBEC avant 1975-76.

Enfin, le service s'est occupé de la récupération d'environ \$75 millions suite à diverses ententes fédérales-provinciales (est du Québec, capitale nationale, zones spéciales, travaux d'hiver, etc.) et à des ententes avec les municipalités.

Service du transport aérien gouvernemental

La flotte aérienne du ministère des Transports s'est accrue au cours de l'année de trois nouveaux appareils, portant son total à 31.

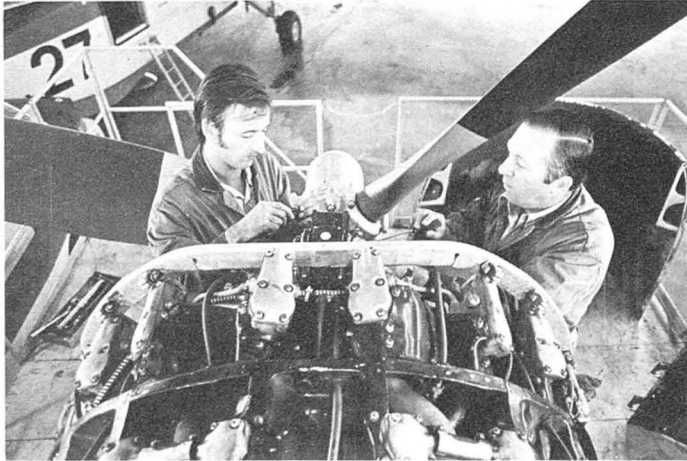
Parmi les nouvelles acquisitions on compte un appareil F-27-CF-P21 et deux hélicoptères Bell 206-B mis en service le 7 janvier 1974 pour la Sûreté du Québec.

Le service aux passagers a connu une hausse importante grâce à l'addition du nouvel appareil F-27. Les heures de vol ont augmenté de 33%, les milles parcourus de 37% et le nombre de passagers de 27%.

Les avions de brousse (2 Beavers) ont été utilisés pour 930.30 heures de vol soit une augmentation de 56% sur l'année 1972.

Le vol des avions-citernes est soumis aux impératifs des feux de forêts. La saison 1973 a été relativement humide à l'exception du territoire de la Baie James où des feux de brousse ont nécessité la présence de deux avions Canso durant une certaine période. Dans la lutte aux feux de forêt, les heures de vol sont passées de 2518.15 à 2659.35 en 1973.

Pour le compte du ministère des Affaires sociales, le service d'urgence a nécessité 124 envolées pour le transport de 145 malades.



**Direction
générale
des
systèmes de transport**



DIRECTION GÉNÉRALE DES SYSTÈMES DE TRANSPORT

Jacques Charland, sous-ministre adjoint

DIRECTION DU TRANSPORT MARITIME ET AÉRIEN

- Transport maritime
- Transport aérien
- Transport ferroviaire

DIRECTION DU TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES

Jean Normand

- Transport en vrac
- Recherche
- Transport général

DIRECTION DU TRANSPORT DES PERSONNES

Loïs Lachapelle

- Transport en commun
- Transport scolaire



DIRECTION DES POLITIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS

René Vincent

- Géographie
- Analyse des systèmes
- Programmes et politiques
- Projets spéciaux et développement



DIRECTION DE L'INSPECTION

Maurice Ferland

- Programmes et formation
- Inspection région est
- Inspection région ouest
- Revision et contrôle

DIRECTION DES POLITIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS

Au début de 1974, la direction des Politiques et du développement des transports a été constituée sur les bases de l'ancien service d'Études en planification des transports.

Cette unité administrative est en quelque sorte le fruit de l'évolution du service d'Études qui affirmait son rôle dans le domaine de l'élaboration des politiques et du développement des transports.

Cette direction groupe quatre services:

- 1) Le service de la Géographie
- 2) Le service de l'Analyse des systèmes
- 3) Le service des Politiques et des programmes
- 4) Le service des projets spéciaux et du développement.

Service de la Géographie

Le service de la Géographie qui était rattaché auparavant à la direction des Services techniques se divise en trois groupes: l'Administration, les Projets spéciaux et la Cartographie.

L'Administration

La division de l'Administration est responsable de la gestion et de la diffusion des informations géographiques. Cette division voit à l'acheminement des dossiers, au contrôle de l'impression et de la diffusion des cartes géographiques. Elle voit aussi au contrôle des achats et des dépenses du service.

Les Projets spéciaux

La division des Projets spéciaux prépare des études géographiques et techniques pertinentes au domaine de l'aménagement du territoire et des transports. Certains travaux sont amorcés en vue de mesurer les effets socio-économiques prévisibles inhérents à la réalisation de projets routiers.



Michel Bérard

La Cartographie

La division de la Cartographie recueille auprès des ministères et organismes publics les informations géographiques nécessaires à la confection des cartes routières. Elle interprète et vérifie les données avant de les mettre en plan. De plus, elle voit à diffuser les informations nécessaires à la correction et à la mise à jour des cartes publiées par d'autres organismes publics et privés. Les cartes routières sont utilisées en premier lieu par les gestionnaires du ministère et des autres unités administratives gouvernementales et par le public voyageur.

Au cours de l'année 1973-74, le service a produit au-delà de 60 cartes totalisant 850 000 exemplaires et 650 cartes municipales représentant 60 000 copies. Cette première série de cartes régionales (1:50 000), fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

Cette année, une nouvelle série de cartes illustrant les sentiers de motoneiges a été lancée. Plus de huit cartes avec un tirage total de 225 000 exemplaires ont été distribuées par la direction des Communications. Ces cartes spécialisées qui seront révisées annuellement invitent les motoneigistes à utiliser les sentiers conçus pour eux et agréés par le ministère.

La seconde phase de la production cartographique est en voie de réalisation. Elle prévoit plus de 50 cartes à l'échelle de 1:50 000. Ces documents couvrent les régions de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent, Québec, de la Chaudière et de Sherbrooke. Au cours des prochains mois, 25 cartes de districts, 7 cartes régionales (échelle 1:125 000) et 500 cartes municipales seront à la disposition des gestionnaires.

D'autre part, le service de la Géographie a élaboré plusieurs rapports techniques et études géographiques utiles à la gestion du ministère.

- Liste des municipalités et des cantons répartis selon les anciennes et les nouvelles circonscriptions électorales, les districts et les régions du ministère des Transports. Ce travail est fait en collaboration avec le service des Systèmes et méthodes.
- Petit vocabulaire géographique des transports.
- Quelques réflexions sur le lien direct Québec-Lévis.
- Distances sur les routes du Québec.

Le service de la Géographie représente le ministère auprès de la Commission de géographie du Québec. À titre de commissaire, le directeur de ce service expose les vues du ministère sur les questions toponymiques affectant la signalisation routière. Les toponymes désignant les unités administratives ou les phénomènes géographiques sont retenus par les commissaires et sont rendus officiels ensuite par le ministre des Terres et forêts, responsable de la Commission.

Autres activités de la Direction des politiques et du développement des transports

Les activités principales des autres services peuvent être résumées sommairement comme suit:

- 1) différentes études se rattachant au transport en commun urbain en vue d'élaborer des éléments de politiques. Ainsi, par exemple a été élaborée la politique de subvention au renouvellement du parc d'autobus;
- 2) poursuite du dossier TRRAMM (transport rapide régional et aéroportuaire Montréal-Mirabel)
- 3) études et négociations avec le gouvernement fédéral et les provinces maritimes concernant une assistance supplémentaire versée en vertu de la loi des subventions sur les taux de transport dans la région Atlantique;
- 4) préparation du dossier transport pour la conférence annuelle des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est (conférence de 1973 et de 1974)
- 5) préparation d'un dossier sur la réforme administrative des ports canadiens et présentation au gouvernement fédéral d'un document reflétant les vues du Québec;
- 6) préparation d'un dossier préliminaire sur l'aéroport de Québec en vue de le faire désigner aéroport international;
- 7) début d'une étude de transport dans la région sud de Montréal en vue d'analyser les besoins de transport en commun urbain et régional, y compris l'opportunité de la construction d'un nouveau lien routier entre la rive sud et l'Île de Montréal;
- 8) élaboration d'un document sur la classification des aéroports au Québec en vue de subventions au développement;
- 9) participation à un groupe de travail interministériel pour l'élaboration d'un schéma de développement pour la région de l'Outaouais.

La direction a exécuté également des études d'impact des systèmes de transport sur le milieu. Notons en terminant, que le directeur représente le Québec sur le comité fédéral-provincial des transports dans la région Atlantique qui se réunit mensuellement.



Service de l'analyse des systèmes

Pierre Lafontaine



**Service des programmes
et politiques**

René Hamel



**Service des projets spéciaux et
développement**

Bernard-A. Genest

DIRECTION DE L'INSPECTION

Le service de l'Inspection a sous sa juridiction les contrôles du transport général des marchandises, du transport en commun, du transport scolaire, de la location des véhicules ainsi que celui du transport en vrac.

Au cours de la dernière année, les membres du service ont procédé à 44 440 inspections dont 22 005 à Québec et 22 435 à Montréal; à la pesée de 104 008 véhicules, au relevé de 6 683 infractions à la loi de la Commission des Transports et à celui de 20 877 infractions au code de la route. Les enquêtes effectuées au cours de cette période ont atteint le chiffre de 5 934 pendant que 23 245 permis spéciaux et 2 581 permis de transition étaient émis.

Le responsable de la région de Montréal est assisté de trois chefs de district et de 49 inspecteurs établis dans les postes de Longueuil, de la rue Crémazie et du boulevard Maisonneuve à Montréal.

Il compte sur la collaboration de dix inspecteurs pour assurer l'observance des lois du transport dans les territoires de Val d'Or, Hull, Warwick, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Joliette et Sorel.

Le responsable de la région de Québec dont le bureau chef est situé à Duberger dispose de trois chefs de district et de 27 inspecteurs. Relèvent de sa juridiction, les territoires de Gaspé, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, Lac Frontière, Thetford-Mines, Trois-Rivières, La Malbaie, Chicoutimi, Hauterive, Alma et Chambord. Un personnel de 10 inspecteurs est aussi affecté à cette région.

Service du transport maritime

Le service maritime doit faire les inventaires, analyses et projections des besoins en matière de transport maritime, cabotage, traverses maritimes et installations portuaires.

Il doit définir, proposer et appliquer des politiques, réglementations et normes en ces domaines et évaluer continuellement les effets de leur application; il doit aussi définir et appliquer des critères de subvention aux entreprises qui exploitent ces services et administrer les subventions le cas échéant.

Son budget

En 1973-74, le budget du service maritime s'est élevé à près de \$14 000 000.00. On a distribué 15 subventions à des transporteurs pour un total de \$3 708 900. Une partie importante de ce budget a servi à la construction d'un bateau-passeur. La construction et l'entretien de trois débarcadères et l'entretien de deux autres navires ont accaparé le reste des crédits.



Laurent Cantin

Son action

Dans le cadre des nouvelles responsabilités confiées au ministère, le service maritime a été appelé à négocier divers dossiers avec le Gouvernement fédéral et autres agents intéressés aux questions maritimes en territoire québécois.

Ainsi, le service a procédé à la révision des subventions accordées aux transporteurs maritimes en raison de la crise du pétrole et de l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre.

Au cours de l'année, il s'est porté acquéreur du traversier Pierre de Saurel pour l'effectuer à la traverse Tadoussac — Baie Sainte-Catherine.

Dans un même ordre d'idée, on a prêté le Radisson, déjà propriété du Gouvernement du Québec, à la Clarke Steamship, détentrice du permis d'exploitation de la traverse Saint-Siméon — Rivière-du-Loup pour l'aider à faire face à la période de pointe estivale.

La responsabilité du dossier de la construction du navire brise-glace Camille Marcoux, a aussi été confiée au service maritime. La construction de ce navire a subi certains retards en raison de diverses grèves et sa livraison est prévue pour la fin de l'année 1974. Ce navire sera affecté à la traverse Matane — Godbout.

Le service a participé à l'élaboration d'un projet de loi visant à transformer la Société des traversiers Québec — Lévis en la Société des traversiers du Québec. Ce projet a été présenté en première lecture à l'Assemblée nationale. Il n'a pu être étudié jusqu'à présent, mais le ministre des Transports se propose de revenir à la charge un peu plus tard.

Le personnel du service maritime s'est aussi occupé du dossier de la réfection des quais à Matane et à Godbout.

Enfin, il a été responsable, en collaboration avec le service des systèmes et méthodes, de la mise en place des mécanismes assurant l'usage gratuit par les piétons de certains traversiers du Québec.

À la suite de l'application de cette politique, tous les citoyens du Québec munis d'un laissez-passer à cet effet peuvent utiliser gratuitement les services de traversiers entre Sorel et Saint-Ignace, Québec et Lévis, tandis que les insulaires ont droit aux mêmes avantages dans le cas de l'Île aux Coudres, de l'Île aux Grues et de l'Île d'Entrée.

Service du transport aérien



Pierre Heynemand

Le service du transport aérien qui a été mis sur pied au cours de la présente année, établit un dossier descriptif du transport aérien au Québec et inventorie les infrastructures aéroportuaires et leur achalandage et identifie les lignes aériennes et les différents niveaux de service qui y sont offerts.

Ce dossier évalue les modes actuels d'administration et de financement des aéroports, compare les infrastructures aéroportuaires existantes et la qualité des services offerts.

Ce document de base permettra d'établir une classification rationnelle des aéroports selon les besoins particuliers du marché québécois dans le domaine du transport aérien.

Le service élabore aussi un dossier en vue de discuter avec le gouvernement fédéral de l'exercice de certaines compétences comme par exemple, l'émission de permis de transport aérien pour les liaisons intraprovinciales.



**Service du transport
ferroviaire**

Jacquelin Harvey

DIRECTION DU TRANSPORT DES PERSONNES

La direction du Transport des personnes s'est efforcée en 1973-74 de promouvoir le transport en commun et de prendre des mesures visant à développer ce mode de transport. Il s'est plus particulièrement préoccupé de rationaliser l'organisation du transport des écoliers compte tenu des besoins spécifiques à ce type de transport et de la nécessité d'une meilleure intégration avec le système de transport en commun, là où un tel objectif est souhaitable.

Bien qu'elle doive oeuvrer dans le domaine du transport en commun, en général, la direction a vu ses structures se développer surtout du côté du service du Transport scolaire, qui regroupe actuellement trois subdivisions.



Dans le domaine du transport des écoliers, parmi les principales réalisations, notons l'adoption du règlement no. 11 concernant le versement des subventions aux commissions scolaires, l'élaboration d'une nouvelle échelle de taux et tarifs devant s'appliquer en septembre 1974, l'approbation des devis de transport scolaire présentés par les commissions scolaires régionales.

Service du transport en commun

Le service du Transport en commun dont le responsable a été désigné cette année, devrait commencer à se structurer au cours des mois qui viennent.

Au chapitre du transport en commun, on a commencé à jeter les bases d'une réglementation de ce secteur, notamment en publiant le règlement no 16, qui gèle pour une période indéfinie l'émission de nouveaux permis de transport en commun et qui édicte certaines conditions quant à la modification des permis existants. Le règlement no. 16 touche également le service aux aéroports.



Jacques Simard

D'autres règlements ont également été adoptés tel le règlement no. 10 sur les transporteurs étrangers venant au Québec et le règlement no. 19 sur le transport saisonnier.

Des études ont aussi été menées sur le transport en commun urbain notamment dans les villes comme Chicoutimi, Jonquière, Lévis et Trois-Rivières là où les transporteurs privés actuels éprouvent de plus en plus de difficultés à équilibrer leur budget et à donner un service satisfaisant à la population.

DIRECTION DU TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES

La direction du Transport routier des marchandises qui avait vu le jour au cours de l'année précédente, a véritablement commencé à fonctionner en 1973-74 avec la nomination d'un premier chef de service responsable du camionnage en vrac. Son action s'est portée d'abord sur la rédaction et la mise en application du règlement no. 12 sur le camionnage en vrac.

À cet égard, une tournée provinciale d'information s'est effectuée au cours des mois de novembre et décembre et des ajustements périodiques ont été apportés au règlement initial pour tenir compte de certaines particularités, principalement au niveau de la division du territoire et des taux minima.

En plus d'amorcer un inventaire sur le transport du bois, la direction a étudié certains éléments relatifs à la structure des taux, ainsi que les mesures transitoires prévues au règlement no. 12 tout particulièrement quant à la ligne de démarcation à établir entre le camionnage en vrac et le transport général.

Le service a aussi participé à un Comité national sur le transport des matières dangereuses.

Du côté du transport général, les effectifs étant plus réduits, le service a quand même collaboré à l'établissement d'un plan d'étude ainsi qu'à l'analyse des demandes québécoises de subvention pour le transport des marchandises vers l'ouest en provenance du territoire désigné par la loi fédérale du Maritime Freight Rate Act.

Le service a aussi effectué une compilation spéciale sur les mouvements de transport routier entre le Québec et les États-Unis.

En plus d'amorcer un plan de codification des permis, le service du Transport routier des marchandises a travaillé à l'établissement de son programme de travail pour les prochaines années en tenant compte des mémoires soumis par diverses associations intéressées au camionnage.



Service du transport en vrac

Clément Roy



Service du transport général

Émile Desnoyers

**Direction
générale
du
génie**



DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE

Henri Perron, sous-ministre adjoint



DIRECTION DE LA CIRCULATION

Robert Grégoire

- Québec
- Montréal



DIRECTION DES CHAUSSÉES

Claude Roberge

- Québec
- Montréal



DIRECTION DES PONTS

Raymond Francoeur

- Projets
- Hydraulique
- Assistance technique



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Jean-Paul Matte

- Sols et matériaux
- Arpentage légal
- Utilités publiques

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE

Quelles routes? Quand les construire? Comment? Où? Voilà autant de questions auxquelles, avec ses directions de la Circulation, des Chaussées, des Ponts et des Services Techniques, peut répondre la direction générale du Génie.

N.B. Il est à noter que la direction générale du Génie existe comme telle depuis avril 1974. Les services qui la composent relevaient soit de la direction générale des Transports, soit de la direction générale des Routes.

DIRECTION DE LA CIRCULATION

Les tâches de cette direction, responsable des avant-projets, sont les suivantes:

- effectuer les travaux relatifs à l'inventaire des caractéristiques et des besoins du réseau routier;
- préparer le plan quinquennal de construction des routes;
- collaborer avec la direction générale des Routes à la confection du programme triennal;
- réaliser les études et travaux déterminant le choix des tracés, les caractéristiques géométriques des aménagements et des avant-projets;
- effectuer les recherches en vue de fixer les modes de contrôle nécessaires au fonctionnement sécuritaire du réseau routier;
- préparer et mettre à jour des normes de signalisation routière et s'assurer de leur application uniforme.

Composée de deux services, l'un à Québec et l'autre à Montréal, cette direction étend son activité à l'ensemble du territoire québécois.

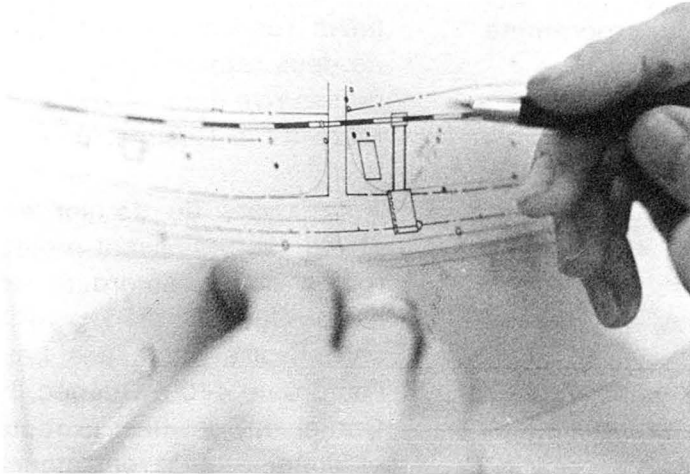
Nantie d'un budget de \$1 640 000.00, ses principales réalisations ont consisté en la préparation de deux rapports pour fixer l'axe des avant-projets du lien rive nord — rive sud à Québec, et de l'autoroute de la Beauce, entre Scott et Saint-Georges.

Au cours du dernier exercice, elle a élaboré divers autres avant-projets d'autoroutes et de routes dont: l'autoroute de la rive nord (A-40), entre Québec et Trois-Rivières; l'autoroute 73, entre Notre-Dame des Laurentides et Stoneham; l'autoroute 440 à Québec; la route 138, entre Port-Cartier et Sept-Îles; la route 170, entre Chicoutimi et Jonquière; le carrefour du Vallon — Chemin



Sainte-Foy et Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy; l'autoroute Chomedey (A-13), depuis l'autoroute A-640 jusqu'à Mirabel; l'autoroute 50, de Hull jusqu'à Mirabel; la route Manic-Gagnon-Fire Lake-Mont Wright.

Au nombre de ses réalisations figurent aussi divers avants-projets concernant la route 132 dans la péninsule gaspésienne, ainsi que la fixation de l'axe des ponts Trahan à Nicolet, et Lachapelle sur le boulevard Laurentien à Montréal.



En 1973-1974, la direction de la Circulation a également fourni trois autres rapports. Le premier définit le rôle que le ministère des Transports aurait à jouer dans l'éventuelle utilisation du Canal de Soulange, et établit le coût de cette entreprise; le deuxième concerne l'aménagement routier de l'aire d'Oka; le troisième se rapporte au choix d'un site pour l'établissement d'un centre de service en bordure de l'autoroute des Cantons de l'Est (A-10).



Québec

Jean-Luc Simard



Montréal

Gilles Lussier

LA DIRECTION DES CHAUSSÉES

Cette direction a pour fonction de préparer les plans et devis de construction de routes.

En 1973-1974, ses dépenses de fonctionnement ont été de \$2 762 000.00, soit \$400 000.00 de plus que l'année précédente.

Durant le dernier exercice ses services de Montréal et de Québec ont préparé les plans de 141 milles de routes d'un coût estimé à \$83 000 000 comparativement 124 milles d'une valeur de \$58 000 000 en 1971-72.

Au cours des deux dernières années, les professionnels de la direction des Chaussées ont révisé les plans et devis fournis par des ingénieurs conseils pour 88 milles de chemins dont les coûts de construction sont estimés à \$144 000 000.

La rétrospective de ses activités fait voir que ses équipes de topométrie ont couvert quelque 350 milles de nouveaux axes routiers, soit 50 milles de plus que l'an dernier.

D'autre part, elle a complété 72 projets d'éclairage routier d'une valeur de \$5 700 000. améliorant ainsi 92 milles de parcours.

Elle a également consacré la somme de \$7 400 000.00 à la protection des talus aux abords de 452 milles de routes.



Québec

Guy Petit



Montréal

Jean-Claude Larrivée

DIRECTION DES PONTS

Cette direction prépare les plans et devis de ponts et des autres ouvrages d'art nécessaires à la construction et à l'entretien du réseau routier. Lui incombe également la responsabilité de fournir aux autres unités administratives du ministère l'assistance technique au palier de la construction et de l'entretien des ponts, tout comme lui revient la tâche de procurer à ces mêmes unités, en vue de la mise à exécution de leurs projets, l'expertise dans le domaine de l'hydraulique.

Au cours de l'année, cette direction a complété les plans et devis de 149 nouveaux projets de ponts dont le coût est estimé globalement à \$55 000 000.

Le tableau suivant donne une idée de la valeur respective de chacun de ces projets:

Ponts	Coût
6	\$1 000 000 et plus
14	\$ 500 000 @ 1 000 000
58	\$ 250 000 @ 500 000
33	\$ 100 000 @ 250 000
38	\$ 100 000 et moins

Parmi ceux-ci, quelques ponts sont dignes de mention, soit par leur ampleur ou leur complexité: deux ponts dans l'axe de l'autoroute Chomedey, l'un sur la rivière des Pariries et l'autre sur la rivière des Mille-Isles; le pont sur la rivière Bécancour; dans l'axe de l'autoroute de la Beauce, le pont sur la rivière Chaudière, ainsi que six ponts d'étagements à l'intersection de l'autoroute 20; et en Mauricie, dans l'axe de la route 155, le pont sur la rivière Mékinac.

Dans le domaine de l'assistance technique, l'activité du service a augmenté sensiblement par rapport à l'année précédente. C'est ainsi que 27 projets de réparation majeure et d'élargissement de ponts ont été préparés dont le coût de construction est estimé à \$5 000 000. À la demande des directeurs régionaux, le service s'est également occupé de la surveillance de 95 projets de construction de ponts.

Avec le développement du réseau routier et l'amélioration des standards des voies publiques, le service de l'hydraulique a été consulté plus d'une centaine de fois au cours de l'année, particulièrement à l'occasion des études spéciales faites dans le cas de l'autoroute de la Beauce, de l'autoroute de la Rive Nord (A-40) et de la route de la Rivière au Renard, à Gaspé.



Service des projets

Robert Bigaouette



Service de l'hydraulique

Gaétan Gagnon



**Service de l'assistance
technique**

Raymond Roy

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Cette direction est constituée de quatre services: Sols et matériaux, Arpentage légal, Géographie et Utilités publiques.

Au cours de l'exercice 1973-74, cette direction a exécuté certains travaux particuliers.

Parmi ces travaux particuliers on compte une étude des prix unitaires du béton bitumineux, la publication de la deuxième édition du Guide de construction routière et une recherche sur les fissures transversales du tronçon Lévis — La Pocatière de l'autoroute 20.

Service des sols et matériaux

Dans ce service, l'année 1973-74 a été marquée surtout par la formation d'une section de la mécanique des roches.

La construction d'autoroutes et de routes provinciales selon des standards géométriques plus rigoureux entraîne des coupes de plus en plus importantes dans des roches de type et de structures très variées. Cette nouvelle section s'occupe donc en particulier des problèmes de « design », de construction et d'entretien que posent ces coupes.

De même, pour plus d'efficacité dans les différentes études de sol, la section « géophysique et savares » s'est procuré un deuxième appareil sismique.



Raymond-M. Aubin

Laboratoire

Plusieurs nouveaux appareils sont venus compléter l'équipement des trois sections du laboratoire central, entre autres un cabinet à ozone, un turbidimètre, un « Fade-o-meter », un instrument à indice octane et plusieurs autres permettant de mesurer en laboratoire, la glissance, le polissage accéléré, la résistance aux chocs et l'abrasion des agrégats.

Durant l'année 73-74, les laborantins, en plus d'analyser 35% plus d'échantillons que l'année précédente, ont commencé à effectuer le contrôle de la coloration des huiles à chauffage.

Centres régionaux

Trois laboratoires ont été aménagés, l'un à Montréal, l'autre à Rouyn et le troisième à Matane.

En plus de ces aménagements physiques, la section des centres régionaux a poussé l'étude statistique déjà entreprise sur les mélanges bitumineux. Celle-ci a marqué le point de départ d'une orientation nouvelle du ministère quant au contrôle qualitatif du produit que l'entrepreneur fabrique et livre à l'État. En attendant les résultats de cette étude, deux comités ont été formés. Ils visent à établir un système de vérification des bétons de ciment et des bétons bitumineux.

Activités spéciales

De plus, le personnel de ce service a participé, en 1973, aux travaux de plusieurs comités, tant au niveau national que provincial et ministériel.

Par exemple, des spécialistes du ministère des Transports ont collaboré avec leurs collègues du ministère de l'Environnement à la rédaction de la réglementation concernant la localisation et l'équipement anti-pollution des usines de béton bitumineux.

Lors de réunions d'associations scientifiques, les délégués du service ont présenté plusieurs communications à thèmes variés: « Point de vue québécois sur le contrôle des bétons bitumineux », « Formule pour déterminer la teneur optimale en bitume dans un mélange en béton bitumineux », « Détérioration des tabliers de ponts » et « Réhabilitation des chaussées ».

Le personnel de ce service s'est aussi signalé par la publication de plusieurs articles à caractère scientifique et d'un manuel intitulé: « Contrôle de la qualité des ponts et charpentes métalliques ». Il a aussi présenté un document sur le réaménagement des bancs de gravier et de sable dans la région du Québec métropolitain.

Dans un même ordre d'idées, plusieurs ingénieurs et techniciens ont assisté à des congrès et colloques et participé à des stages d'études. Nombreux ont été ceux qui ont suivi des cours intensifs en administration.

Recherches

Enfin, la division a mené de front avec ses travaux réguliers, plusieurs recherches appliquées à la solution des problèmes routiers; entre autres: des études sur les restrictions de charges printanières, sur la stabilisation des sols ciment et sols chaux, sur les fissures dans le béton bitumineux, etc.



Service de l'Arpentage légal

Le service de l'Arpentage légal, séparé depuis un peu plus d'un an de celui des Plans et devis de chaussées, a pour mission de préparer, pour la direction des Expropriations, les plans et descriptions des terrains et servitudes nécessaires à l'implantation des équipements du ministère.

Pour faciliter les contacts, les territoires de chacune des trois divisions du service ont été légèrement modifiés au cours de l'année de façon à ce que chaque région soit entièrement couverte ou desservie par une seule division. Ainsi, les régions 1, 2, 3-1 et 3-2 sont maintenant couvertes par la division de Québec; les régions 4, 5 et 6-1 par la division de Sherbrooke et les régions 6-2, 6-3, 6-4, 7 et 8 par la division de Montréal.

Chacune de ces divisions a été pourvue d'une calculatrice électronique et d'appareils de mesurage par rayons infrarouges. Conséquemment, les plans généraux peuvent maintenant être préparés



Pierre Lapointe

plus rapidement et avec plus de précision.

De concert avec la direction des Chaussées, une expérience a été tentée au cours de l'année. Elle a consisté en l'utilisation de la photogrammétrie pour la préparation du plan de construction et de celui de l'arpentage légal d'une section de l'autoroute 50; les étapes franchies jusqu'ici permettent d'espérer une économie appréciable de temps et d'argent.

Cette année, les coûts de fonctionnement du service de l'Arpentage ont été de \$3 129 900.

Le tableau suivant illustre les travaux que la division de l'Arpentage a exécutés en 1973-1974.

PLANS GÉNÉRAUX D'EXPROPRIATION

PRÉPARÉS PAR:

DIVISION	RÉGION	LE SERVICE DE L'ARPENTAGE LÉGAL			FIRMES D'ARPENTEURS CONSEILS		TOTAL	
		NOMBRE DE PLANS	MILLES	DIVERS	NOMBRE DE PLANS	MILLES	PLANS	MILLES
				NOMBRE DE PLANS				
QUÉBEC	1	51	49.62	324	38	80.33	413	129.95
	2	18	22.85	52	1	3.78	71	26.63
	3-1	36	36.85	105	6	5.64	147	42.49
	3-2	17	18.85	20	7	16.13	44	34.98
	4	4	2.68	16	1	2.00	21	4.68
TOTAL DE LA DIVISION		126	130.85	517	53	107.88	696	238.73
SHERBROOKE	3-2	27	43.3	23	1	2.71	51	46
	4	24	23.7	39	4	5.50	67	29.2
	5	43	51.3	135	2	4.78	180	56.1
	6-1	60	75.8	98	1	9	159	84.8
TOTAL DE LA DIVISION		154	194.1	295	8	21.99	457	216.1
MONTRÉAL	4	5	11.3	400	7	14.9	12	26.2
	6-2	37	37.9		15	30.7	52	68.6
	6-3	14	19.7		8	8.2	22	27.9
	6-4	16	17.6		12	23.1	28	40.7
	7	16	14.0		7	10.4	23	24.4
	8	36	103.5				36	103.5
TOTAL DE LA DIVISION		124	204.0	400	49	87.3	573	291.3
TOTAUX		404	528.95	1,212	110	217.17	1,726	746.12

Service des utilités publiques



Roland Roy

Améliorations aux passages à niveau

Au cours de l'exercice 73-74, on a complété les négociations avec la Commission canadienne des Transports et les compagnies ferroviaires pour l'amélioration des approches d'une trentaine de passages à niveau.

Sur ce nombre, le ministère a obtenu la participation financière des organismes concernés qui ont accepté de verser \$110 000 pour des travaux à sept passages à niveau.

Par ailleurs, le ministère a entrepris l'amélioration des approches d'autres passages à niveau entièrement à ses frais. Ces travaux ont coûté \$975 000.

Installation de signalisation automatique

L'installation de système de signaux automatiques a été approuvée pour 28 passages à niveau. Le ministère sera appelé à défrayer 12½% du coût global de \$500 000 pour ces travaux, le reste étant partagé par la Commission canadienne des Transports et les compagnies de chemins de fer dans une proportion respective de 80% et de 7½%.

Incidemment le ministère a déboursé \$135 000, cette année, pour doter des passages à niveau de systèmes de signaux automatiques, tandis que notre contribution pour le fonctionnement et l'entretien des systèmes existants s'élève à \$700 000.

Étagements de voies ferrées

Le ministère a accepté de construire à ses frais 8 structures au-dessus de voies ferrées tandis que la Commission canadienne des Transports et les compagnies ferroviaires ont accepté de partager les frais de construction de 8 autres structures semblables. Cette participation se chiffre à \$2 150 000 soit 60% du coût total des travaux.

Au chapitre de la construction de viaducs au-dessus des voies ferrées, le service des Utilités publiques a dépensé \$4 300 000 pour de nouveaux étagements ou pour la reconstruction de certains autres.

Par ailleurs, le ministère a perçu de la part des organismes intéressés une somme de \$3 000 000 pour des travaux analogues exécutés au cours des années antérieures.

Déplacements de réseaux d'utilités publiques

Pour permettre l'exécution des travaux du ministère, il a fallu déplacer plusieurs réseaux d'électricité, de téléphone, d'égout et d'aqueduc. Ces déplacements ont coûté \$6.9 millions.

Une nouvelle procédure pour le déplacement d'égout et d'aqueduc a été préparée et fait actuellement l'objet d'un cas type dans un projet du ministère. Si les résultats sont favorables à la suite de cette expérience, cette procédure sera adoptée pour tous les cas de ce genre.

**Direction
générale
des
routes**



DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES

René Blais, sous-ministre adjoint

DIRECTION DE L'ENTRETIEN

Jean-Paul Bonneau

- Exploitation d'hiver du réseau routier
- Matériel
- Conservation des routes
- Entretien des structures
- Signalisation

DIRECTION DES RÉCLAMATIONS CONTRATS

Robert Tessier

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

Bruno Beauregard

- Normalisation
- Programmation et contrôle
- Opérations

DIRECTION DES DIRECTIONS RÉGIONALES

- Entretien
- Construction
- Districts

\$571 000 000 POUR LE RÉSEAU ROUTIER EN 1973-1974

Soucieux de doter le Québec d'un réseau routier efficace, le ministère des Transports a dépensé au cours du dernier exercice fiscal une somme de \$432 000 000 pour la construction et \$139 000 000 pour l'entretien et la conservation des routes de la province.

Le ministère a entretenu, avec son équipement, près de 30 000 milles de routes. Pour l'entretien d'hiver, le service des Contrats a partagé une somme de \$22 000 000 en subventions aux municipalités et en contrats aux entrepreneurs.

Le ministère a consacré plus de \$5 millions pour l'entretien des ponts et chaussées tandis qu'un budget de près de \$55 millions était consenti pour la construction de structures de toutes sortes.

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

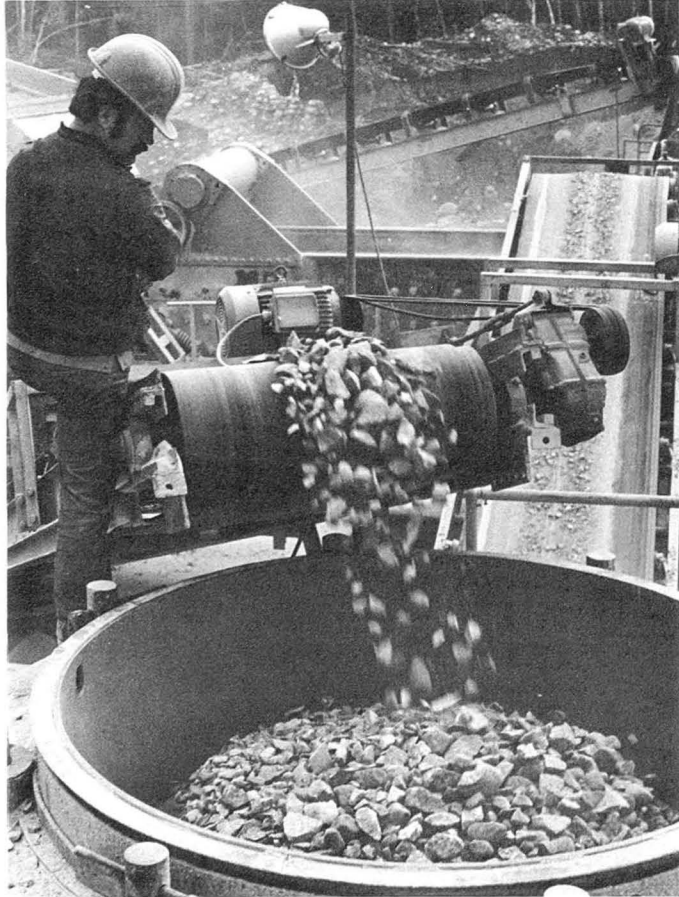
La direction de la Construction assiste et conseille le sous-ministre adjoint aux Routes et les directeurs régionaux sur les différents aspects de la construction routière. Elle étudie les problèmes spécifiques de construction en se basant sur le cahier des charges et devis généraux et en considérant l'expérience acquise au cours des années passées.

Ses responsabilités l'habilitent à doter le Ministère d'un système moderne de gestion en vue de planifier, d'organiser et de contrôler les nombreuses activités propres à la fonction « Construction »;

Elle a indirectement la responsabilité d'un budget d'environ \$432 millions répartis comme suit: autoroutes... \$240 000 000; routes provinciales... \$107 000 000; routes régionales... \$32 000 000; autres routes... \$53 000 000.

Au cours des années, à cause de la prolifération des travaux variés d'une région à une autre, une étude approfondie de la localisation et de la qualification du personnel des régions a dû être entreprise. Les résultats de ce rapport doivent viser l'ensemble des régions aussi bien au domaine de l'entretien des routes qu'au plan de la construction.

En tenant compte des reliefs plus ou moins accentués des différentes régions du Québec, la direction a complété une étude des coûts du transport par camion dans les différentes régions de la province. Ce rapport a été déposé devant la Commission des Transports du Québec lorsque les camionneurs-artisans ont demandé une hausse de tarifs.



La construction d'une route à des exigences.



Usine de fabrication de béton bitumineux.

Avec le phénomène inflationniste, tout délai dans la réalisation des travaux amène une demande d'ajustement des prix unitaires. Ces demandes font l'objet d'études pour en vérifier le bien-fondé. Un rapport sur l'étude des prix unitaires pour négociations a également été préparé et soumis au Conseil du Trésor.

La direction mécanise, au niveau régional, la préparation des projets d'investissements routiers. Un programme d'ordinateur calcule les déblais et les remblais à partir des sections initiales, du profil final et de l'étude des caractères physiques, chimiques et bio-chimiques des sols et matériaux nécessaires à la construction de la route. Une dizaine de districts participeront à ce projet et dans un avenir rapproché, l'ensemble des districts devraient bénéficier de cette technologie.

Par exemple, l'ingénieur résident peut, désormais, par le simple changement de quelques cotes d'élévation, équilibrer les quantités de matériaux à déplacer et augmenter la qualité de son projet tout en le rendant moins dispendieux.

La direction met au point un programme d'ordinateur dans le but de mécaniser et de contrôler complètement le calcul des quantités de terrassement.

La direction de la Construction se subdivisera bientôt en trois services distincts: La Normalisation, les Opérations, la Programmation et le Contrôle.



Pour rouler sur les routes; il faut d'abord "rouler".

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.



Service de la normalisation

Jules Simard



**Service de programmation
et contrôle**

Sylva Bolduc

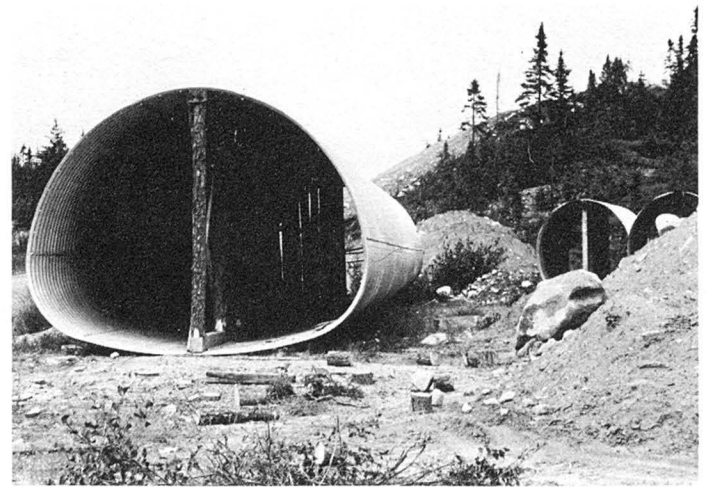


Service des opérations

Noël Ouellet



Les camions lourds font partie du décor dans la construction routière.



DIRECTION DE L'ENTRETIEN

La direction de l'Entretien du ministère des Transports a la responsabilité de la répartition équitable des budgets versés à l'entretien d'été dans les diverses régions administratives. Sous son contrôle, une centaine de projets de couche d'usure représentant des travaux atteignant les \$8 millions ont été exécutés au cours de la dernière année fiscale.

De plus, la direction de l'Entretien a coordonné l'achat et l'épandage d'abat-poussière sur 7 300 milles de route en gravier pour un coût estimé à \$2.5 millions. Elle a aussi initié un programme de protection contre la corrosion des bases de garde-fous. De même, le lancement de l'opération dite:

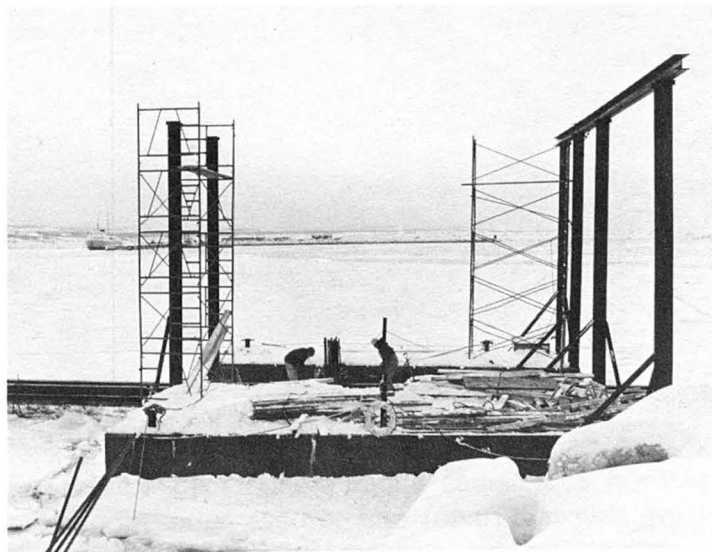
« ASSISTÉS SOCIAUX » qui a permis l'engagement de 1 900 personnes sans emploi pour l'exécution de travaux de nettoyage, de peinture et de débroussaillage le long des routes, lui a été confié.



L'entretien de la machinerie lourde repose entre ses mains.



La main-d'oeuvre spécialisée a sa place au ministère.



Les hommes dans le froid.



Un des nombreux garages de districts.

Service de l'exploitation d'hiver du réseau routier

Normalisation:

Le service de l'Exploitation a rédigé des normes provisoires pour assurer une répartition plus équitable des matériels affectés aux travaux de déneigement et de déglacage. Ainsi les directions régionales ont été informées du nombre d'unités de matériel qui leur serait allouées conformément à ces normes.

En outre, une norme quantitative sur la répartition des matériaux a été élaborée de façon à assurer une distribution équitable des chlorures de sodium et de calcium utilisés comme tels ou dans les mélanges.

Pour sensibiliser le personnel sur les différentes situations rencontrées durant l'exploitation d'hiver, une campagne d'information a été réalisée en collaboration avec la direction des Communications du ministère. C'est ainsi que du 10 décembre 1973 au 20 mars 1974, les diverses régions et districts ont reçu des panneaux-réclames portant des messages humoristiques traitant des principaux aspects et problèmes rencontrés durant l'exécution de l'entretien. Cette campagne, d'un style nouveau, a eu pour effet d'accroître le sens des responsabilités chez les employés préposés à l'entretien.



Perfectionnement:

En collaboration avec le service du Personnel, des cours de perfectionnement ont été dispensés au personnel de maîtrise affecté aux travaux d'entretien. Ces cours traitaient des méthodes de déneigement et de déglçage, de l'utilisation des matériels, du calibrage des épandeurs automatiques et du choix des matériaux en fonction des conditions climatiques. La présentation de films et de diapositives a servi de support pédagogique à ces cours.



Volume des travaux:

Pour apprécier le volume des travaux que représente l'exploitation d'hiver, les tableaux ci-dessous donnent les longueurs de routes entretenues ou subventionnées par le ministère dans les différentes régions de la Province, ainsi que des chiffres intéressants sur les coûts des opérations.

**DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES ROUTES
SERVICE DE L'EXPLOITATION D'HIVER
(EN '000 DOLLARS)**

RÉGIONS	SALAIRES	LOYER	FOURNITURE	CONTRATS	SUBVENTIONS	TOTAL
1	1,120	143	900	2,210	1,450	5,823
2	1,090	125	800	460	625	3,100
3-1	1,305	334	900	1,450	400	4,389
3-2	1,390	153	1,000	1,130	1,500	5,173
4	450	42	870	830	820	3,012
5	615	90	750	490	860	2,805
6-1	640	34	900	730	810	3,114
6-2	1,128	55	900	630	550	3,263
6-3	625	162	900	110	110	1,907
6-4	950	220	1,050	735	850	3,805
7	730	190	1,100	560	1,050	3,630
8	910	37	850	220	950	2,967
	10,953	1,585	10,920	9,555	9,975	42,988

**DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES ROUTES
SERVICE DE L'EXPLOITATION D'HIVER
LONGUEURS EXPRIMÉES EN MILLES**

RÉGION NO	DÉNEIGEMENT	DÉCLAÇAGE	SUBVENTIONS	TOTAL
1	2,101.7	2,047.2	2,840	6,988.9
2	977.9	1,026.6	1,400	3,404.5
3-1	1,477.9	1,486.4	840	3,804.3
3-2	1,810.6	1,786.8	3,320	6,917.4
4	1,096.6	1,036.8	2,100	4,233.4
5	880.3	934.7	2,050	3,865.0
6-1	1,164.3	1,164.3	2,100	4,428.6
6-2	1,325.9	1,350.5	1,600	4,276.4
6-3	218.1	218.1	290	726.2
6-4	1,296.2	1,267.7	2,450	5,013.4
7	1,109.3	1,080.7	3,100	5,290.0
8	1,085.1	1,217.9	2,600	4,903.0
TOTAL	14,543.9	14,617.7	24,690	53,851.1

**DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES ROUTES
SERVICE DE L'EXPLOITATION D'HIVER
LONGUEURS EXPRIMÉES EN MILLES**

RÉGION	DÉNEIGEMENT		DÉGLAÇAGE	
	RÉGIE	CONTRAT	RÉGIE	CONTRAT
1	352.9	1,748.8	352.9	1,694.3
2	482.7	495.2	952.5	74.1
3-1	149.1	1,328.8	903.2	583.2
3-2	581.9	1,228.7	955.5	831.3
4	85.6	1,011.0	483.3	553.5
5	254.6	625.7	608.3	326.4
6-1	232.5	931.8	580.8	583.5
6-2	433.4	892.5	732.5	618.0
6-3	65.1	153.0	138.5	79.6
6-4	372.5	923.7	968.1	299.6
7	213.7	895.6	968.6	112.1
8	737.2	347.9	1,190.1	27.8
TOTAL	3,961.2	10,582.7	8,834.3	5,783.4



Service du matériel



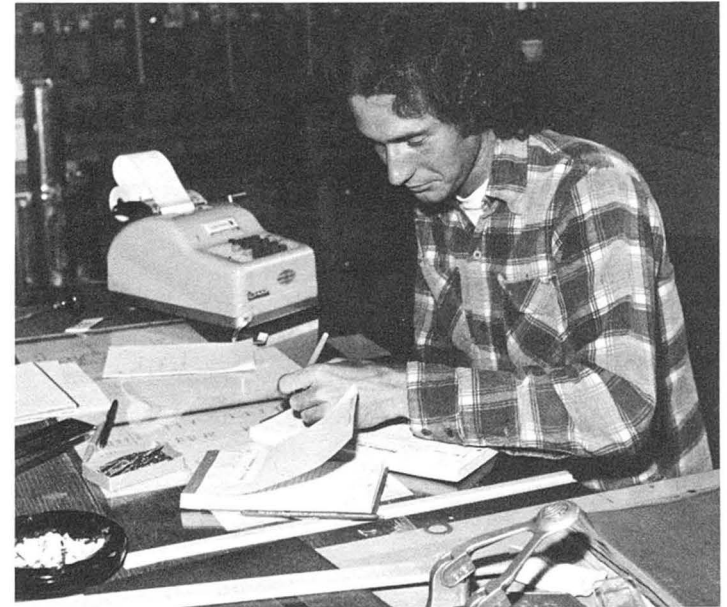
Raymond Pagé

Le nouveau plan d'organisation du ministère des Transports a permis de définir et de préciser les fonctions qui incombent au service du Matériel.

Son rôle en est un de "pourvoyeur" par rapport aux régions. Ses tâches consistent à acquérir et distribuer le matériel nécessaire aux réparations effectuées dans les ateliers des divers districts.

Afin de bien jouer ce rôle, le service a implanté un système intégré de gestion qui permet entre autres de déterminer le moment optimal de renouvellement du matériel, en fonction du seuil de rentabilité. L'entretien et la réparation ne sont plus prolongés sur un matériel vétuste dont la vie économique est devenue périmée.

Pour répondre efficacement aux besoins manifestés par les gestionnaires des diverses régions, le service du Matériel a dû déboursier au cours du dernier exercice fiscal des montants respectifs de \$3 500 000 au chapitre des pièces de rechange, \$3 000 000 pour le carburant et \$5 000 000 pour le renouvellement de la machinerie. Quant au programme d'identification des matériels, il respecte les délais établis par le ministère et se déroule selon les normes établies par le Bureau de normalisation du Québec (B.N.Q.).



Le préposé au matériel d'entretien.



**Service de la conservation
des routes**

Yvan Demers

Service de l'Entretien des structures

Les spécialistes du service de l'Entretien des structures ont autorisé des travaux sur 1 246 structures pour une dépense globale de \$5 000 000 au cours du dernier exercice financier.

Parmi les frais encourus mentionnons: la galvanisation des garde-fous sur divers ponts (\$250 000); l'entretien du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine (\$450 000); l'entretien du boulevard Métropolitain (section structures, \$125 000); enduit de peinture au pont Mgr-Langlois à Valleyfield (\$80 000); réfection de la base d'un pilier au pont de Maniwaki (\$115 000); réparation de fissures à l'intérieur des massifs d'ancrage et à la tête de deux chapiteaux



Normand Jodoin

des deux piliers du pont de l'Île d'Orléans (\$75 000); nettoyage et retouche au pont Pierre-Laporte (\$70 000); réparation du béton d'un pont à Sainte-Clotilde, dans le comté d'Arthabaska (\$75 000); réparations diverses au pont Gouin entre Saint-Jean et Iberville (\$30 000); réfection de joints du pont Honoré-Mercier entre Caughnawaga et Ville La Salle (\$40 000).

Ces sommes ont été distribuées en tenant compte de l'évaluation des besoins après une inspection systématique de quelque 3 000 structures. Les responsables du service de l'Entretien des structures ont aussi dispensé des cours à l'intention des contremaîtres afin d'uniformiser les critères d'appréciation des différents travaux d'entretien. Les cours ont aussi porté sur le choix du type de travaux requis ainsi que sur leur coût.

210 000 nouveaux panneaux de signalisation ont été fabriqués

Service de la signalisation

Le service de la Signalisation s'est occupé au cours du dernier exercice fiscal de la normalisation de la signalisation, de la fabrication et de l'entretien des panneaux, de l'entretien des systèmes d'éclairage et des feux de circulation.

L'usine a fabriqué et distribué dans les divers districts un total de 209 479 panneaux répartis comme suit: 80 145 panneaux conventionnels dont 14 816 ont été prêtés aux entrepreneurs pour la signalisation de travaux routiers; 72 454 pour les sentiers de motoneige; 128 377 plaquettes d'identification pour signaler la présence de sauts de moutons, de garde-fous sur les routes.



Claude Beaupré

La construction de 867 panneaux de super-signalisation pour les autoroutes a totalisé une superficie de 94 718.69 pieds carrés.

Le service de la Signalisation a également utilisé 601 250 gallons de peinture et 3 000 000 livres de microbilles de verre.

	RÉGION EST		RÉGION OUEST		Coût total
	Nombre	Coût	Nombre	Coût	
1- Nouvelles installations					
a) Feux de circulation	16	74,684.23	30	217,644.23	
b) Feux clignotants	12	7,345.25	22	19,561.47	
c) Éclairage	—	Nil	5	3,432.55	
		82,029.48		240,638.25	322,667.73
2- Modifications de systèmes existants:					
a) Feux de circulation	Nil	Nil	20	20,116.06	
b) Feux clignotants	Nil	Nil	5	1,663.58	
c) Éclairage	Nil	Nil	2	1,215.25	
		Nil		22,994.89	22,994.89
3- Réparations à la suite d'accidents:					
a) Feux de circulation	8	7,179.79	46	9,015.00	
b) Feux clignotants	9	2,988.35	15	5,073.00	
c) Éclairage	232	112,314.98	657	201,042.00	
		122,503.12		215,130.00	337,633.12

	RÉGION EST		RÉGION OUEST		Coût total
	Nombre	Coût	Nombre	Coût	
4- Rénovations complètes d'installations existantes:					
a) Feux de circulation	4	5,909.12	2	19,245.52	
		5,909.12		19,245.52	25,154.64
5- Montage de coffrets d'alimentation:	143	51,790.42	Nil	Nil	
		51,790.42		Nil	51,790.42
GRAND TOTAL:		262,232.14		498,008.66	760,240.80

Au 31 mars 1974, le Service était responsable de l'entretien des installations suivantes:

	RÉGION EST	RÉGION OUEST	TOTAL
a) Feux de circulation:	123	192	315
b) Feux clignotants:	129	169	298
c) Luminaires:	9,201	52,000	61,201

Outre la fabrication, le service de la Signalisation surveille l'installation des panneaux dans tous les districts, ainsi que le traçage des lignes blanches. Le service a ainsi participé activement à toutes les étapes de l'implantation du nouveau numérotage des routes et à la mise en place des bornes kilométriques. La première phase de ce nouveau système de numérotation est terminée à 95%. Enfin, le service de Signalisation a participé activement aux travaux de comités de l'Association des routes et transports du Canada et de l'Institute of Traffic Engineers visant à l'uniformisation de la signalisation à travers tout le pays.

Section de l'équipement électro-mécanique:

Le tableau suivant fournit un compte-rendu des activités de cette section pour les régions est et ouest de la Province.

DIRECTION DES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS

Au cours de l'année qui se termine, l'organisation de la structure des Réclamations sur contrats a été modifiée. De division, elle s'est transformée en service. À la fin de cette année, elle fut promue au rang de direction. Cette évolution était prévue dans le cadre d'une réorganisation du ministère des Transports.










Le rôle de la direction des Réclamations sur contrats est d'élaborer des critères d'évaluation et des modalités de règlement pour les réclamations présentées par les entrepreneurs. Elle analyse les réclamations et propose les règlements qu'elle juge appropriés.

Le montant annuel des réclamations soumises au ministère des Transports est évalué à \$15 millions.

Au cours du dernier exercice, la direction des Réclamations sur contrats a élaboré un cheminement pour l'étude des réclamations. Cette nouvelle façon de procéder implique deux modifications importantes. D'abord, l'étude est conduite avec la participation de tous les services intéressés; ensuite, le rapport de la direction est soumis à l'entrepreneur qui est alors en mesure d'analyser les arguments invoqués à l'appui de l'acceptation ou du refus de chaque article de sa réclamation.

PASSAGE D'UNE RIVE À L'AUTRE EN VÉHICULES/JOUR

MONTRÉAL

	HIPPOLYTE LAFONTAINE	75,000
	JACQUES CARTIER	70,000
	CHAMPLAIN	58,000
	LACHAPELLE	51,500
	AHUNTSIC (VIAU)	48,000
	PIE IX	45,900
	MERCIER	45,000
	PAPINEAU	40,800
	DE L'ÎLE AUX TOURTES	28,000

MONTRÉAL

	VICTORIA	25,000
	LEGARDEUR	24,200
	DE L'AUTOROUTE 15 (RIV. DES PRAIRIES)	62,700
	DE L'AUTOROUTE DE LA RIVE NORD	18,303
LAVAL		
	DE L'AUTOROUTE 15 (RIV. MILLE ÎLES)	33,500
	DE L'AUTOROUTE 25	25,400
	SAUVÉ	21,300

QUÉBEC

	QUÉBEC	10,730
	PIERRE LAPORTE	37,048

LÉVIS-QUÉBEC



1,295

ST-SIMÉON - RIV. DU LOUP



217

TROIS-RIVIÈRES



TROIS-RIVIÈRES
9,735

BERTHIER-SOREL

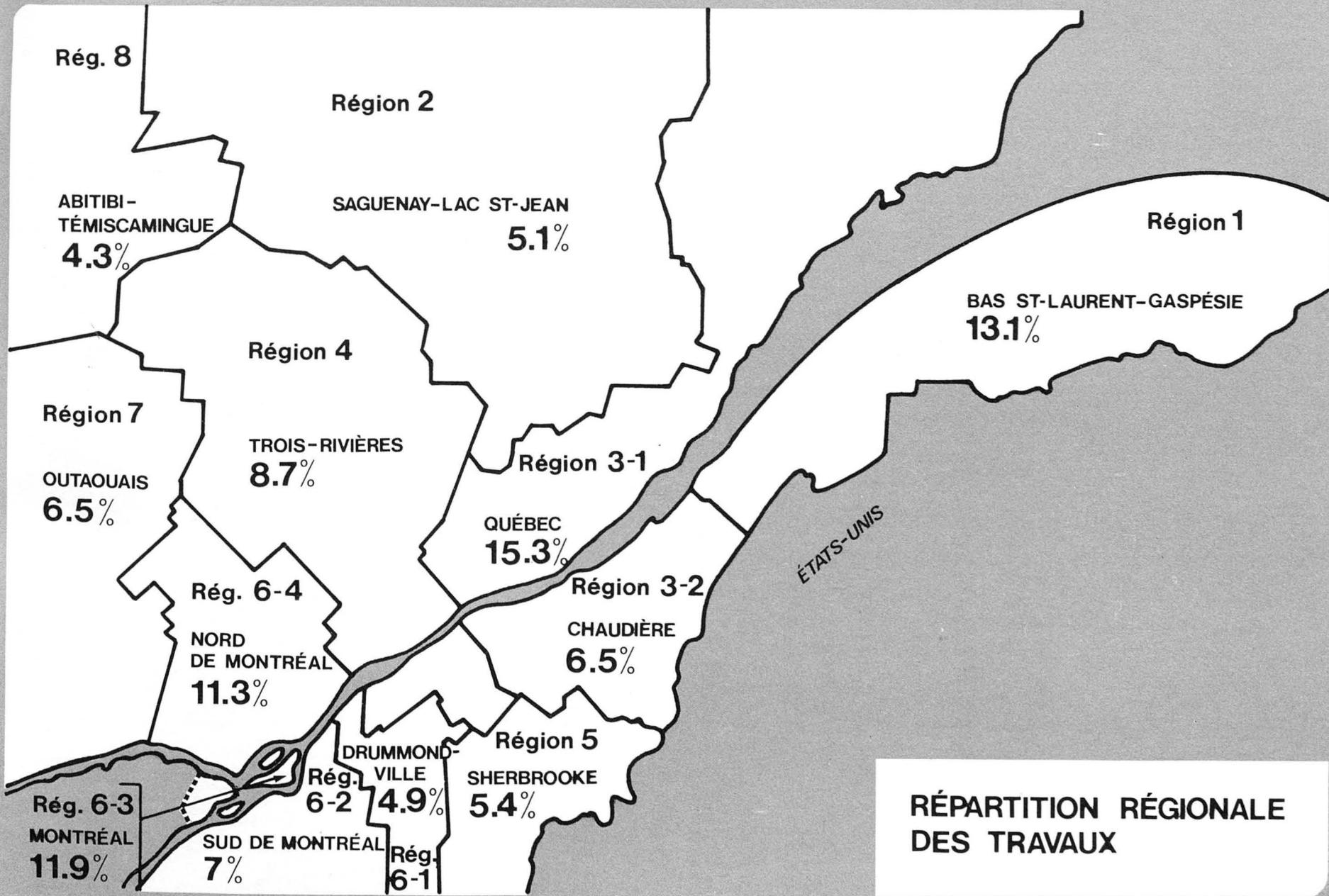


548

MATANE-GODBOUT



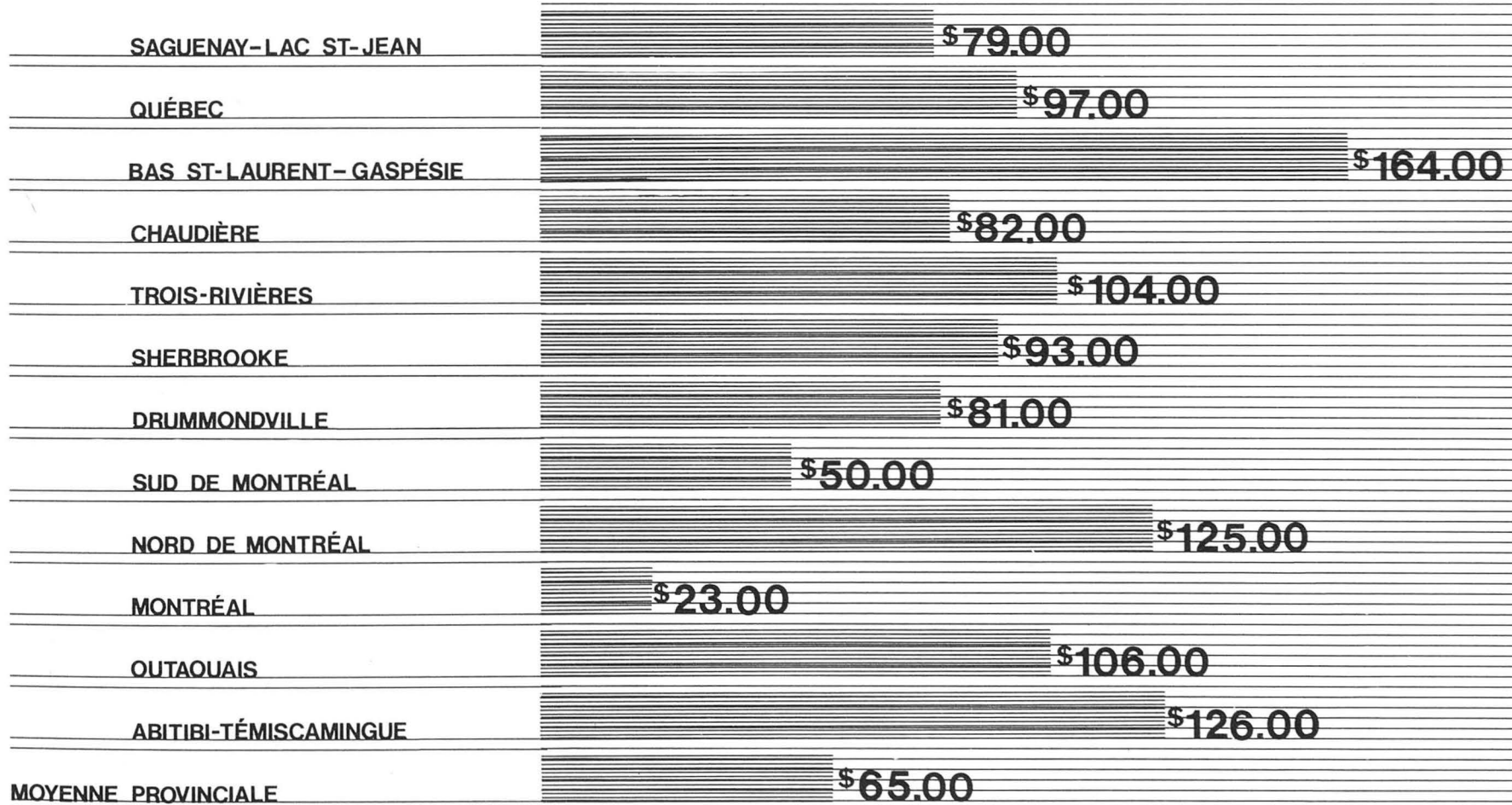
142



**RÉPARTITION RÉGIONALE
DES TRAVAUX**

LES DÉPENSES par région

Par personne

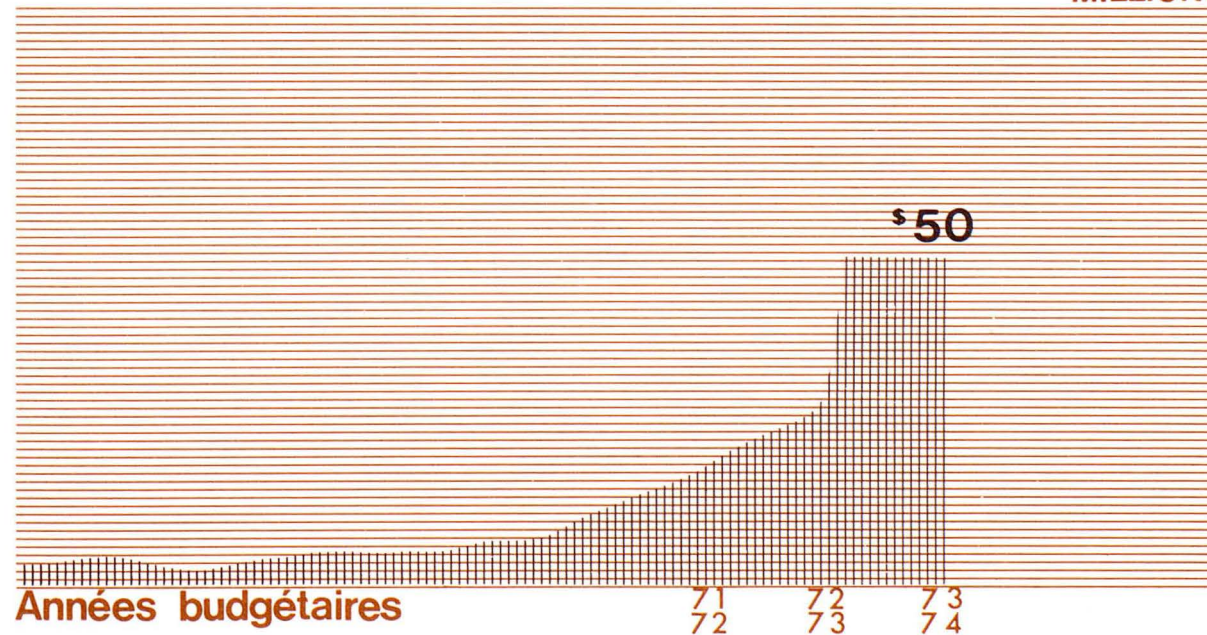


SAGUENAY-LAC ST-JEAN	\$79.00
QUÉBEC	\$97.00
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE	\$164.00
CHAUDIÈRE	\$82.00
TROIS-RIVIÈRES	\$104.00
SHERBROOKE	\$93.00
DRUMMONDVILLE	\$81.00
SUD DE MONTRÉAL	\$50.00
NORD DE MONTRÉAL	\$125.00
MONTRÉAL	\$23.00
OUTAOUAIS	\$106.00
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	\$126.00
MOYENNE PROVINCIALE	\$65.00



RÉGION=1
Bas st-Laurent - Gaspésie

MILLIONS



Bas St-Laurent et Gaspésie: \$50 millions



Claude Lortie

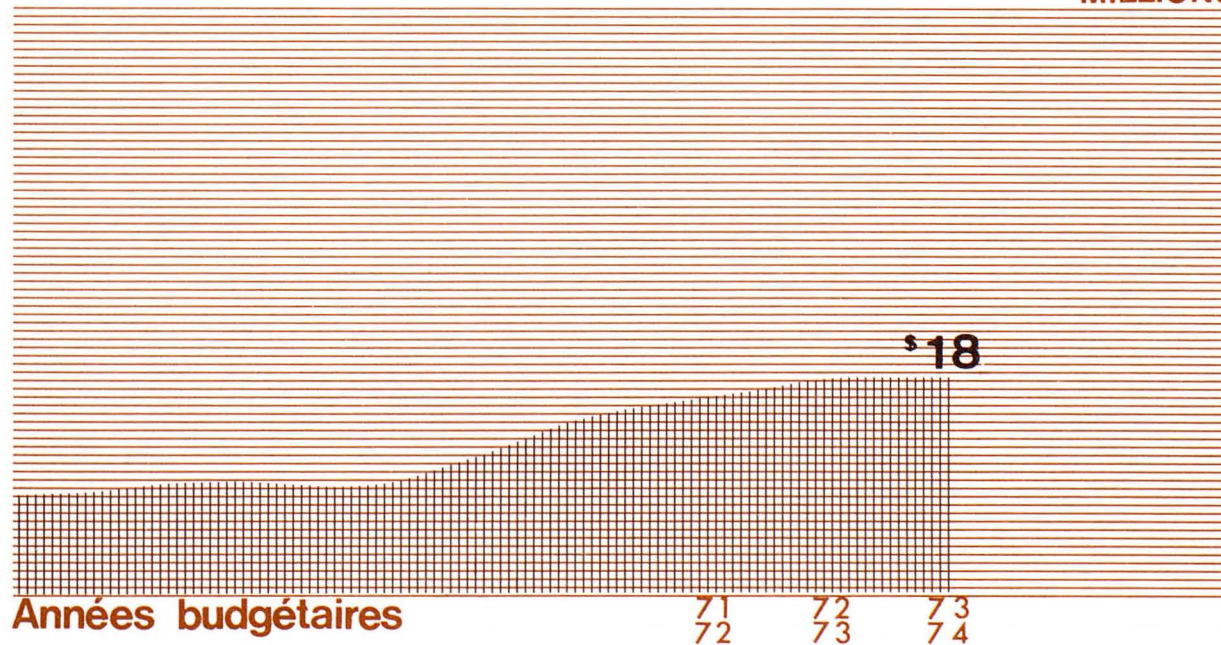
La péninsule gaspésienne s'équipe présentement d'un réseau routier digne de sa vocation touristique: une route qui répondra aux aspirations de la population locale et au besoin du développement régional tout en permettant au voyageur de contempler à loisir les sites naturels les plus impressionnants.

Considérant à juste titre la « route » comme un important facteur de développement économique, le ministère des Transports, avec la collaboration de l'Office de Planification et de développement du Québec, a dépensé une somme de \$54 millions pour la réfection des routes 6 et 10 entre 1971 et 1974, grâce à une entente intervenue avec le ministère de l'Expansion économique régionale.

Au cours de l'exercice 1973-1974, une somme de 24 millions a été dépensée au titre de cette entente, tandis que le ministère ajoutait 13 millions à même ses propres fonds.

RÉGION=2
Saguenay-Lac St-Jean

MILLIONS



Saguenay Lac-St-Jean: \$18 millions

Au cours du dernier exercice, la région du Saguenay Lac Saint-Jean a intensifié son action en matière de construction et de conservation de son réseau routier.

Sur un budget global d'environ \$18 000 000., une somme de près de \$11 000 000. a été dépensée pour la construction, la réfection et l'amélioration des routes. Le ministère a investi une somme de \$3 000 000.00 dans les districts de Roberval, Saint-Jérôme, Chicoutimi et Chibougamau pour l'entretien de son réseau régional de quelque 2 000 milles. Par ailleurs, les sommes octroyées aux entrepreneurs pour l'entretien des chemins d'hiver ont atteint le demi million pendant que les municipalités se voyaient remettre une somme identique en guise de subventions pour l'entretien. Le ministère, pour sa part, a dépensé \$2 000 000. pour l'entretien des chemins au cours de la saison froide.



Jean-Guy Tremblay

Bien que la construction des ponts ait connu un ralentissement dans cette région, le ministère a tout de même versé la somme de \$636 175. pour le parachèvement du pont Harvey au-dessus de la rivière aux Sables à Jonquière. L'entretien des structures a nécessité des déboursés de l'ordre de \$150 000.00.



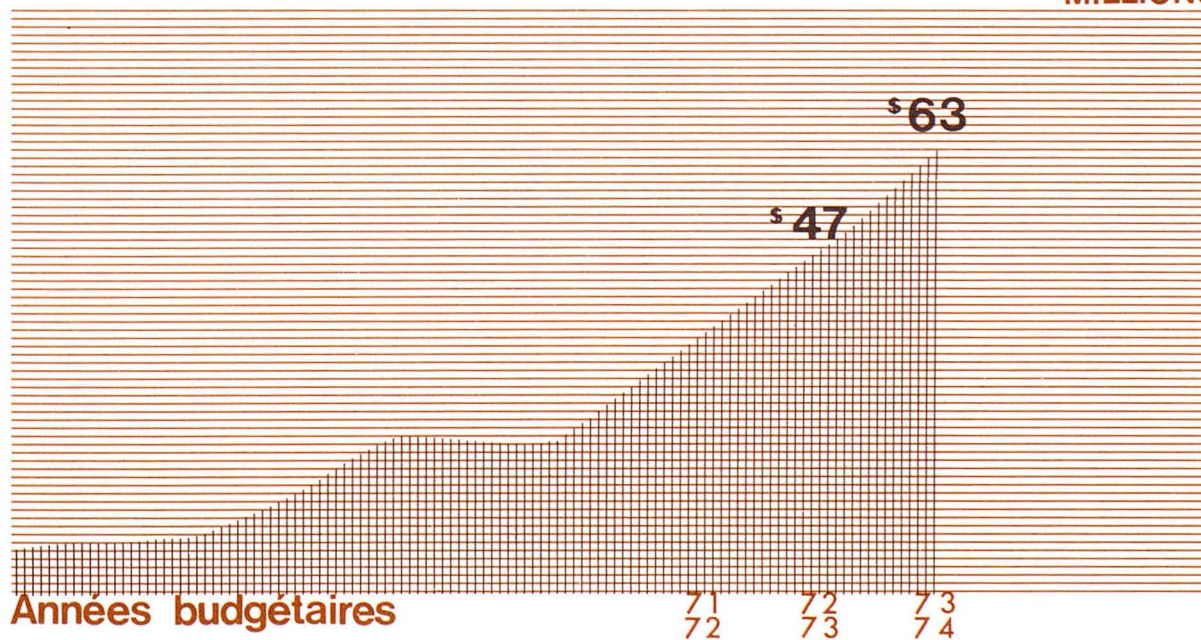
Pavage de la route 113, Chibougamau.

Par ailleurs, la route 167 (Saint-Félicien) a retenu l'attention des autorités du ministère. Au cours du dernier exercice une somme de plus de \$2 000 000. a été dépensée pour des travaux de terrassement et gravelage sur une longueur de 33 milles. De plus, un revêtement bitumineux sur une longueur de 40 milles a nécessité des déboursés de \$1 000 000.00. Une somme de plus de \$5 millions a été versée pour des travaux analogues dans les comtés de l'Abitibi-Est, Roberval, Lac Saint-Jean, Chicoutimi et Jonquière.

Le ministère a consenti une somme de \$720 000. pour des travaux de terrassement, de gravelage et de revêtement bitumineux dans le parc des Laurentides ainsi que pour la construction de voies auxiliaires afin d'améliorer la circulation des véhicules lourds et assurer la sécurité des voyageurs.

RÉGION=3.1
Québec - Côte-Nord

MILLIONS



Québec et Côte-Nord: \$63 millions



Guy Bourelle

Il y a quelques années, le ministère des Transports, afin de dégager les artères urbaines d'un surplus de circulation, entreprenait la construction du réseau de ceinture de la région de Québec. Ainsi, plusieurs autoroutes ont pris forme et ce travail s'est poursuivi cette année.

Dans la région de Charlevoix, d'importants travaux ont été exécutés dans le but d'améliorer la route 138 vers la Côte Nord. Cette route comme on le sait est très fréquentée par le transport lourd.

Enfin la région de Sept-Îles-Hâvre Saint-Pierre a bénéficié d'importants investissements routiers pour favoriser l'exploitation des richesses naturelles de la basse et de la moyenne Côte Nord.

La région de Québec

Jusqu'ici, sur une somme totale de \$14 500 000 affectée à la construction de l'autoroute 40 dans la région de Québec, \$5 300 000 ont servi au doublement des voies de l'autoroute de la Capitale (40) entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Labelle dans Beauport, une distance de 4.40 milles et pour la construction d'un tronçon de 8.61 milles dans les limites de Saint-Augustin.

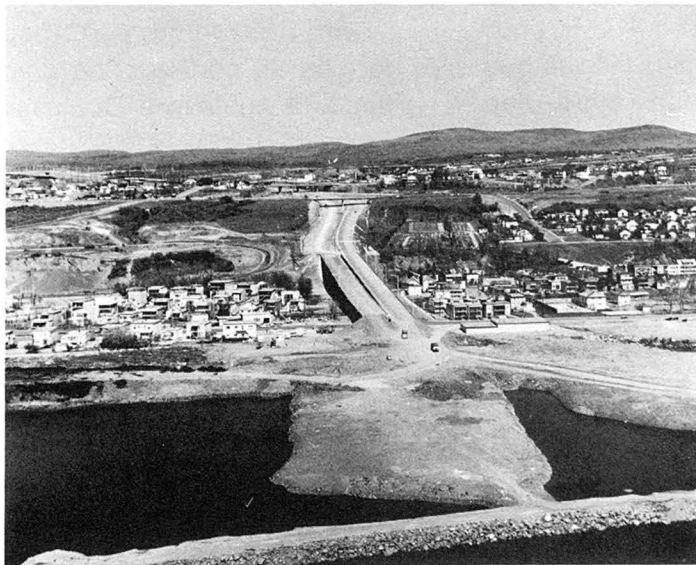
La construction de l'autoroute du Parlement, ou autoroute Dufferin-Montmorency, reliant la Colline parlementaire à la Côte de Beaupré jusqu'au pont de l'Île d'Orléans, a progressé rapidement.



Route du Vallon et Bd Charest.



Descente du Vallon vers Charest pour le versant nord.



Construction de l'échangeur
entre l'autoroute de la capitale (A-40)
et l'autoroute 440.



Abords du pont de l'Île d'Orléans, jetée du boulevard des
Grèves.

Ainsi le tronçon qui s'agrippe à la falaise est presque complété tandis que les travaux pour la réalisation du tronçon qui enjambe les voies ferrées dans le quartier Saint-Roch commenceront sous peu. La négociation des ententes avec le C.P. pour la construction de ce tronçon a été plus longue que prévue et entraînera probablement un retard d'un an dans la mise en service de cette autoroute.

Néanmoins, sur un coût de construction de \$31 millions, une somme de \$9 millions a été dépensée.

Deux autres tronçons de l'autoroute du Vallon (qui reliera les centres commerciaux de Sainte-Foy, à l'autoroute de la Capitale), ont été mis en chantier, cette année.

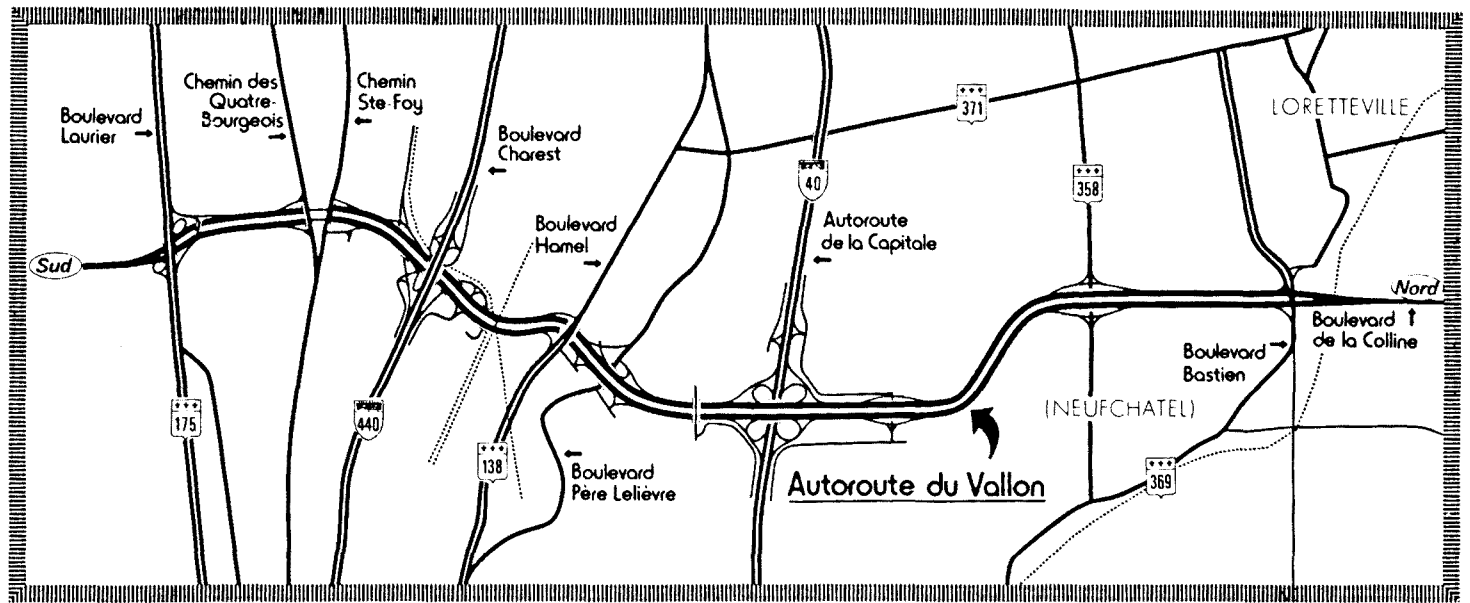
Le tronçon de la haute ville, à la hauteur du Chemin des Quatre-Bourgeois et du Chemin Sainte-Foy, passera sous ces deux artères et devrait être terminé à l'automne 1974. Ces travaux élimineront deux importants goulots d'étranglement à ces endroits.

À l'autre extrémité de l'autoroute du Vallon d'importants travaux permettront à cette dernière de relier le boulevard Hamel et l'autoroute de la Capitale. Les travaux en cours sur l'autoroute du Vallon ont nécessité jusqu'ici des déboursés de l'ordre de 4.5 millions.

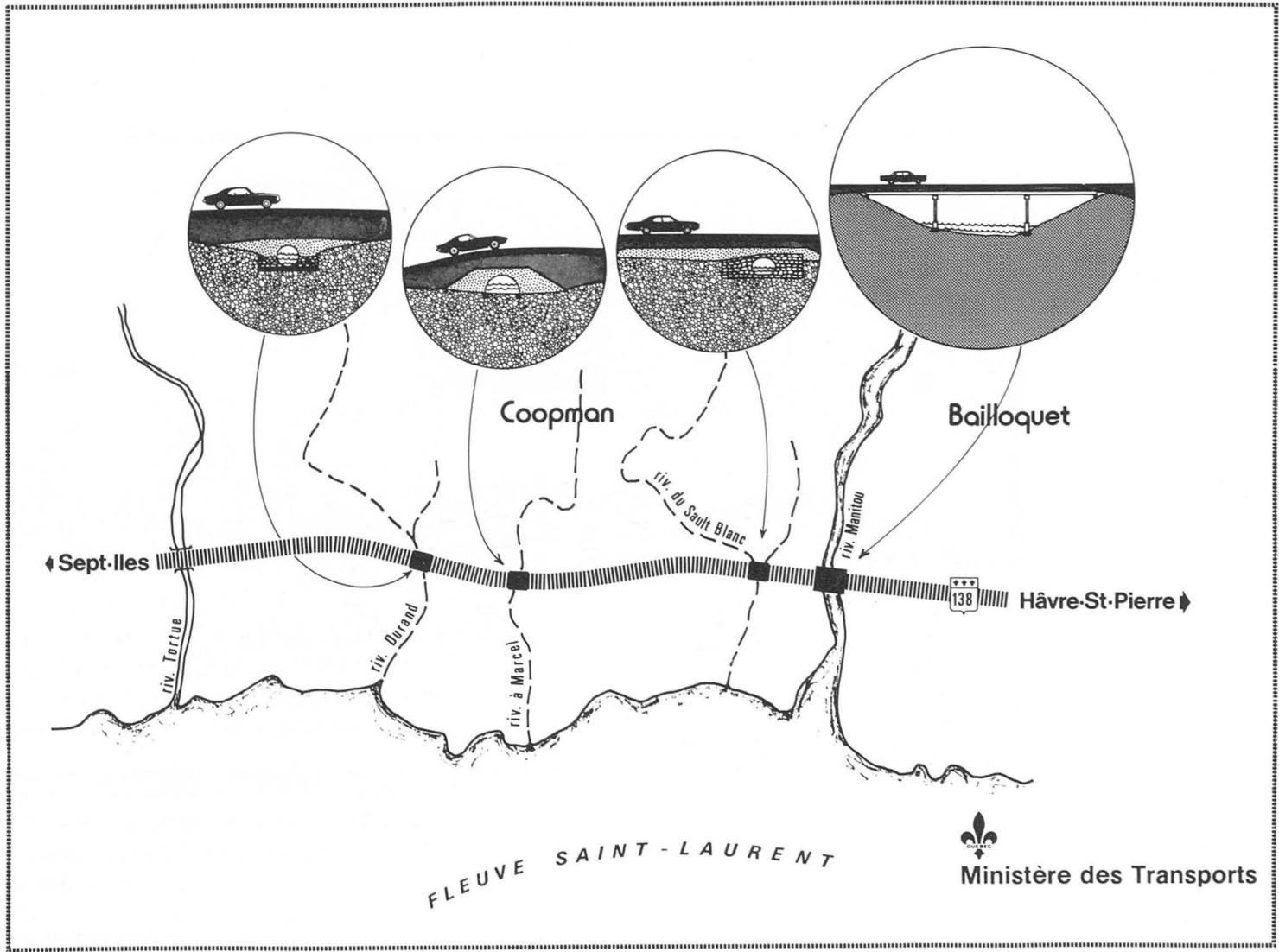
Sur l'autoroute 440 (boulevard Charest) on a terminé la construction d'un tronçon de 5.0 milles entre le boulevard Duplessis et la route 138 dans Saint-Augustin. Une somme de \$2 000 000 a servi à terminer le terrassement, le revêtement bitumineux et la signalisation aérienne.

Sur la route 175, reliant Québec à Chicoutimi, plusieurs travaux d'importance ont été réalisés dans le but d'améliorer la circulation et la sécurité du public voyageur.

Signalons la construction d'un échangeur au niveau du boulevard Jean-Talon, l'aménagement de voies lentes pour les poids lourds dans Stoneham et une partie du Parc des Laurentides, des travaux de terrassement, de revêtement bitumineux, d'embellissement qui ont nécessité des déboursés de \$1 million.

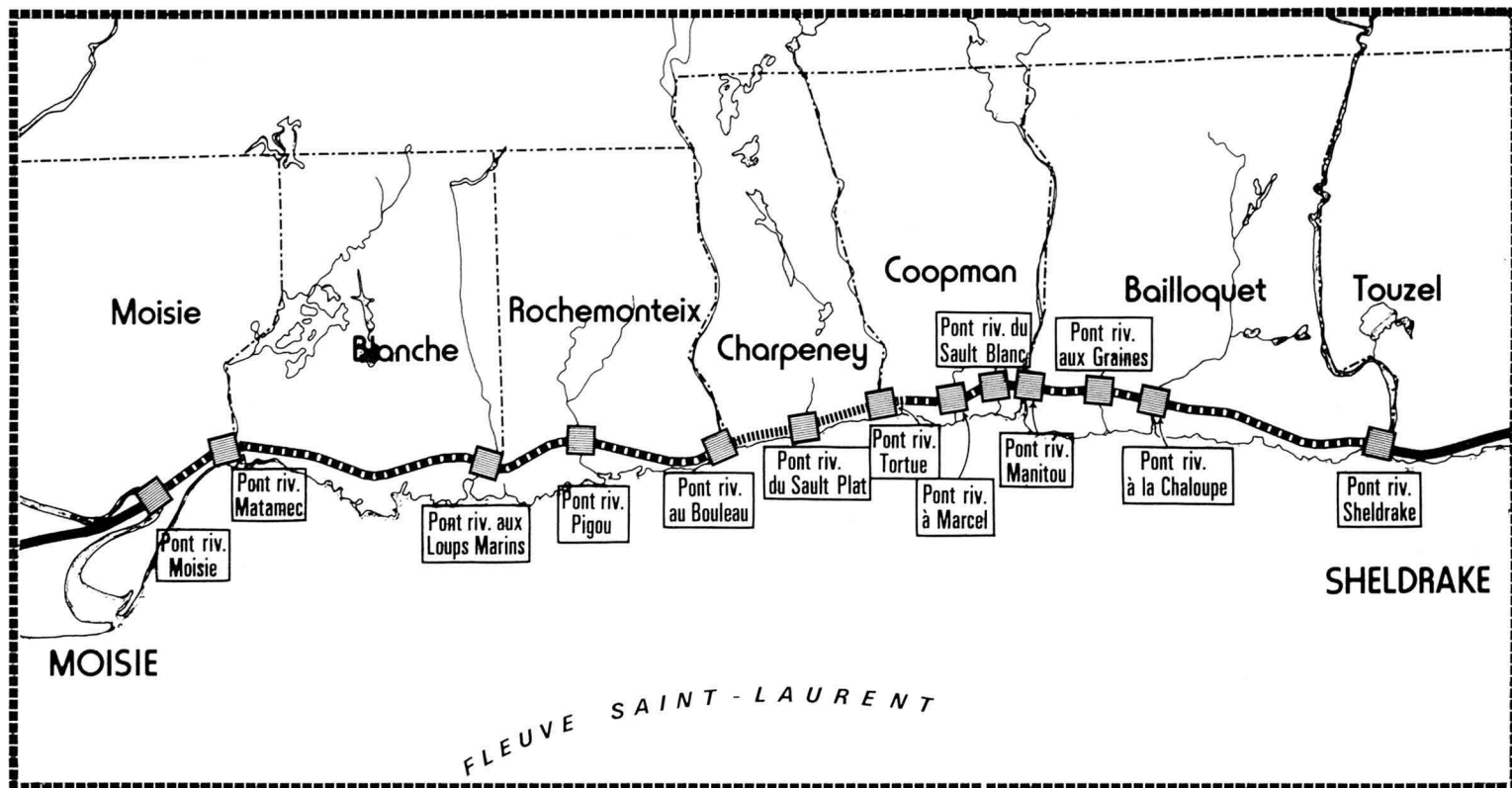


Dans la ville de Baie Saint-Paul, sur la route 362, le pont de la rivière du Gouffre a été reconstruit. La réalisation du boulevard de la Mer à La Malbaie et à Pointe-au-Pic a commandé des travaux considérables de terrassement. Le village des Éboulements a profité d'améliorations de la route par des travaux d'asphaltage et d'installation du système d'éclairage adéquat qui représente une dépense de \$722 500 sur un montant engagé de \$2 132 000.



FLEUVE SAINT-LAURENT


 Ministère des Transports



De plus, vers le Petit Saguenay, sur la route 170 (16), divers travaux de terrassement et de gravelage ont été réalisés dans la localité de Saint-Siméon.

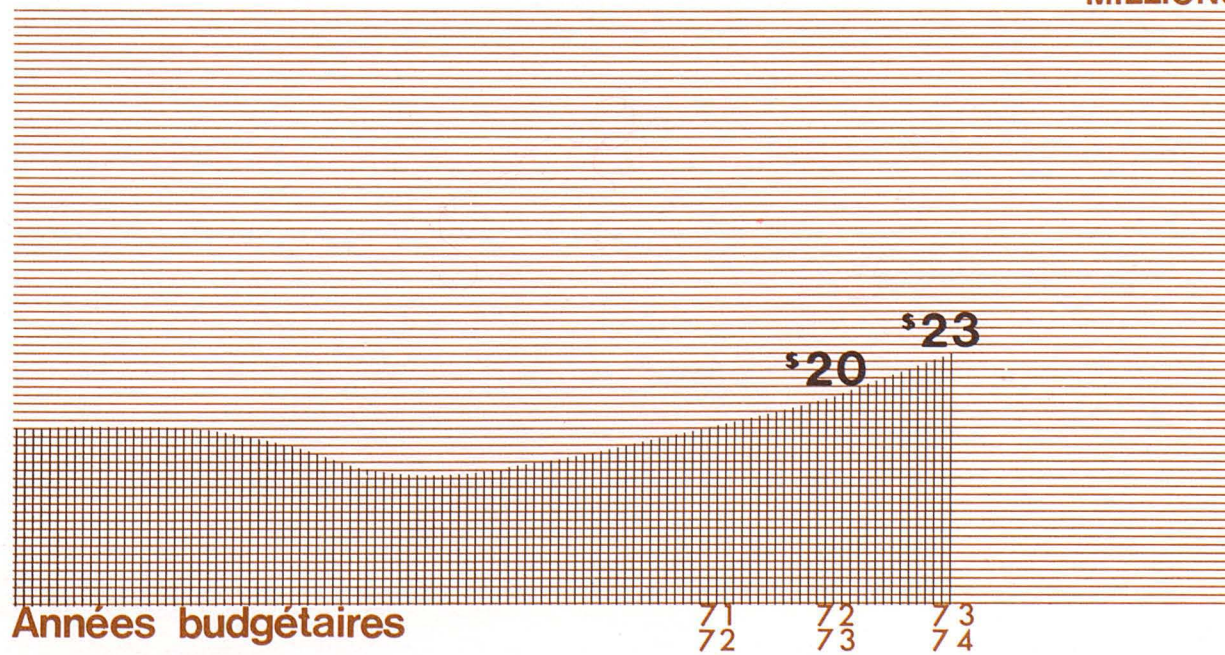
En passant par le comté de Dubuc, sur la route 172 reliant Chicoutimi à Tadoussac, il faut noter le parachèvement de travaux pour une somme de \$250 000 sur un montant engagé de \$400 000.

Dans le comté de Duplessis, sur la route 138 entre Port-Cartier et Sheldrake, des travaux de \$11 000 000 sur un montant engagé de \$20 000 000 ont été exécutés.

Il faut ajouter à ceci d'autres travaux engageant des dépenses de \$2 000 000 sur un montant de \$3 500 000 dans diverses municipalités du comté de Duplessis. Par ce lien routier et la construction de plusieurs ponts importants, le ministère des Transports ouvrira bientôt la moyenne Côte Nord au reste du continent nord-américain.

RÉGION=3·2
La Chaudière

MILLIONS



La Chaudière: \$23,000,000



Gaston Meunier

Au cours de l'année, la région de la Chaudière (région 3-2) a identifié ses besoins en matière de construction et de conservation du réseau routier en participant activement à l'élaboration des programmes régionaux de construction et d'exploitation du réseau afin d'assurer une gestion efficace des programmes de construction, de conservation et d'exploitation du réseau routier.

\$11 millions pour la construction

La région 3-2 a dépensé une somme de près de \$11 000 000 pour la construction de routes dans les districts suivants: Saint-Jean-Port-Joli (district 13) \$2 000 000; Saint-Charles (district 15) \$2 000 000; Lac Etchemin (district 22) \$500 000; Beauceville (district 23) \$2 000 000; Plessisville (district 27) \$1 500 000; Laurier-Station (district 28) \$2 000 000.

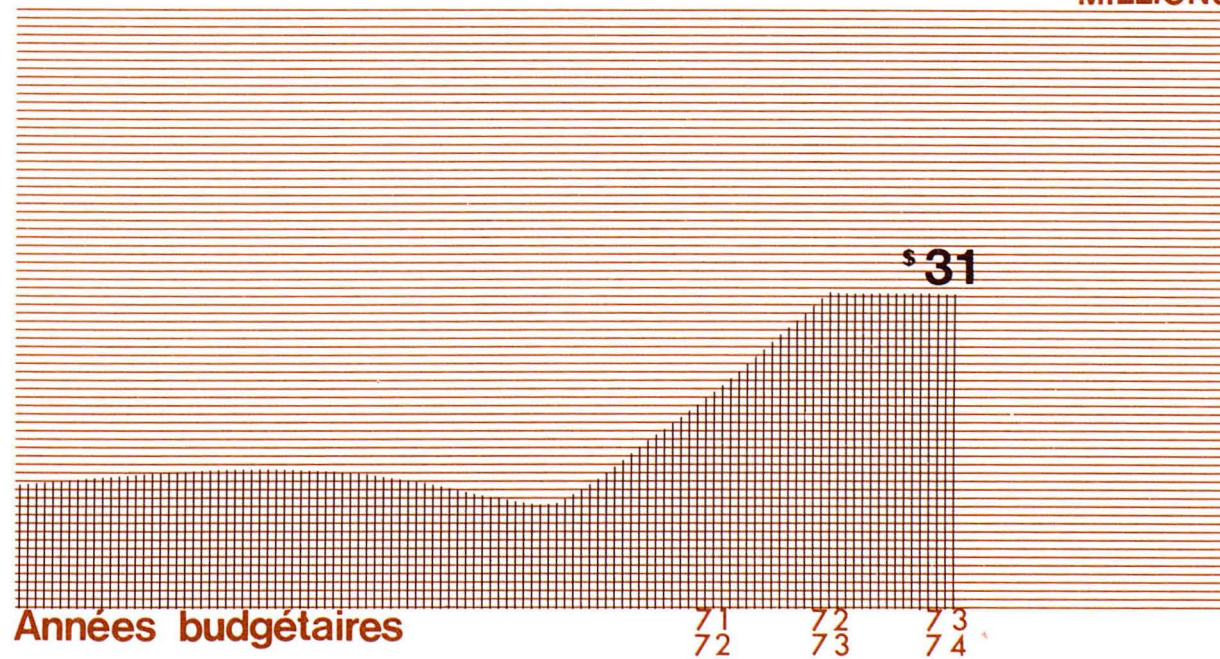
Parmi les travaux en cours, on remarque: l'aménagement des abords de l'autoroute 20 (\$1 000 000); le terrassement et gravelage de la route 216 (\$200 000); l'autoroute de la Beauce (\$8 000 000.); le terrassement et gravelage de la route 271 (\$700 000).



Jetée le long de la rivière Chaudière qui fera partie de l'auto-
route de la Beauce.

RÉGION= 4
La Mauricie

MILLIONS



La Mauricie: \$31 000 000

Située au centre du Québec, cette région qui s'étend sur les deux rives du Saint-Laurent autour de Trois-Rivières, a investi dans son réseau routier une somme de \$31 000 000 au cours de l'exercice 73-74.

Desservie par un réseau routier et autoroutier de près de 3 000 milles, cette vaste région comprend les comtés électoraux suivants: Arthabaska, Champlain, Laviolette, Lotbinière, Maskinongé, Nicolet-Yamaska, Portneuf, Richmond, Saint-Maurice et Trois-Rivières.

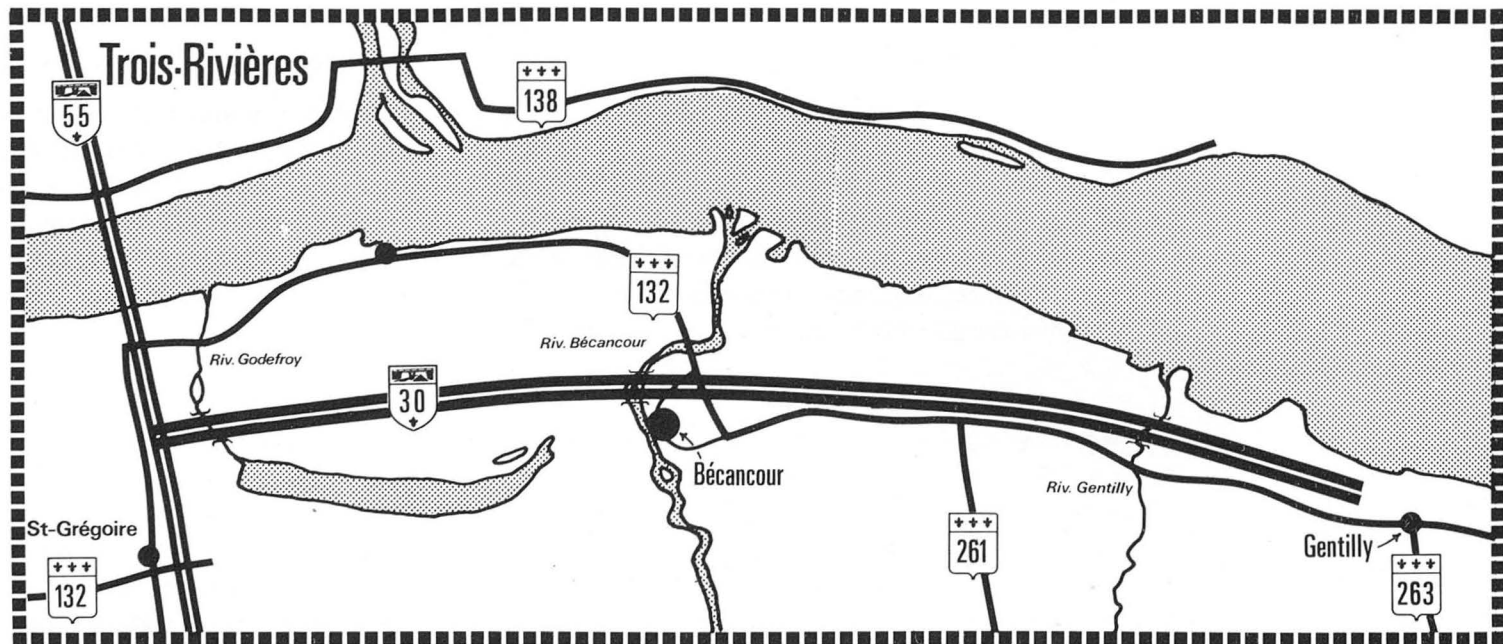


Guy Bourgault

Autoroutes:

De Trois-Rivières à Berthier sur la rive nord, l'autoroute 40 dont les travaux ont débuté en 1971 totalise des engagements de \$28.5 millions dans les comtés de Saint-Maurice et de Maskinongé. Les travaux, qui se poursuivent sur une longueur de 35 milles, sont parachevés à 25%.

Les travaux de l'autoroute transquébécoise (55) qui traverse le fleuve, via le pont Laviolette à la hauteur de Trois-Rivières, ont nécessité \$7 387 000 en 1973. Notons que le gouvernement fédéral participe au coût de construction d'une partie de l'autoroute 55 qui servira d'accès au parc national en Mauricie, et d'un tronçon de 4.35 milles de l'autoroute 40 dans la région trifluvienne.



Dans la zone spéciale de Trois-Rivières, l'auto-route 755, appelée temporairement le boulevard intermunicipal, s'étendra de l'intersection de l'auto-route 55 à la route 155, via le pont Radisson. Ces travaux ont nécessité des investissements de \$8 136 000 pour le terrassement, la fondation, le gravelage, l'installation, l'éclairage, la construction des structures et le déplacement d'utilités publiques. Ces chantiers qui avaient pris le départ en septembre 1972, étaient réalisés à 60% au printemps 74.

L'auto-route 30 appelée L'AUTOROUTE DE L'ACIER en raison de sa vocation particulière (une part considérable dans la sidérurgie du Québec est concentrée dans cette zone) reliera cette région à la Métropole. Des travaux sont en cours dans le parc industriel de la ville de Bécancour entre l'auto-route transquébécoise (55) et Gentilly.

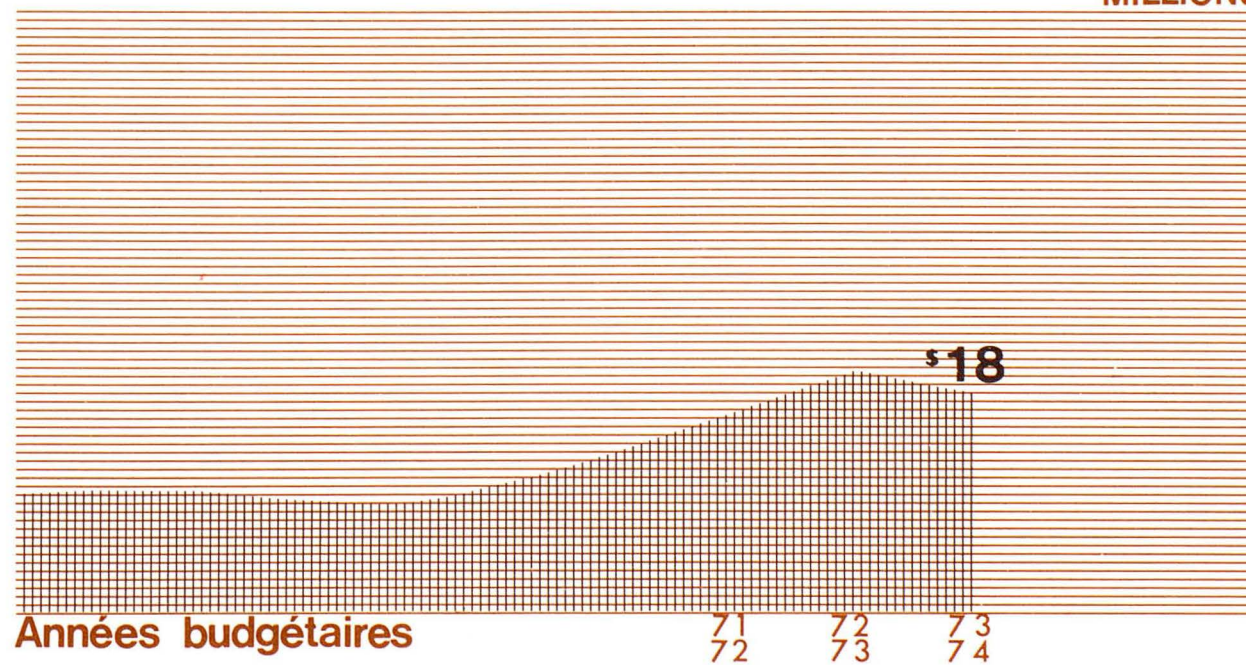
L'auto-route 30 sur la rive sud a pris forme en 1972 par la mise en chantier d'un tronçon depuis le pont Laviolette jusqu'à la rivière Gentilly soit une longueur de 11.22 milles. Les immobilisations du ministère représentaient près de \$4 millions dans ce secteur.

Par ailleurs, la construction d'un pont au-dessus de la rivière Bécancour est assurée par un contrat de \$1 300 000. Ce pont comportera deux voies de circulation dont l'une en direction du parc industriel de Bécancour et l'autre, filant vers l'auto-route 55, à l'ouest.

Au chapitre de la construction, de la réfection et des améliorations du réseau routier le ministère a investi \$22 513 390.00 dans la région 4. L'entretien d'été a coûté \$4 020 000. Par ailleurs, l'entretien d'hiver a chiffré une dépense de \$3 054 000. De cette somme, une part de \$775 000 a été octroyée aux municipalités tandis que les contrats accordés aux entrepreneurs ont totalisé \$900 000.

RÉGION= 5
L'Estrie

MILLIONS



Région de l'Estrie: \$18 000 000



Henri-P. Lafontaine

La réalisation de la route transquébécoise (55) et tous les ouvrages s'y rattachant comme l'échangeur de la rue King-Ouest, le prolongement de la rue Portland et le raccordement de Bromptonville à la Transquébécoise ont été les faits marquants dans les travaux routiers de la région de Sherbrooke au cours de l'année 73-74.

Sur un budget global de plus de \$18 millions, une somme de \$650 000 a été dépensée pour terminer ce projet dans cet axe nord-sud de la région de Sherbrooke tandis qu'une somme de \$525 000 était affectée dans le comté de Johnson pour des travaux analogues.

Dans le comté de Johnson, la Transquébécoise s'étend sur une distance de 13.6 milles répartie en quatre tronçons, depuis le lot 21-C dans la municipalité du Canton de Brompton jusqu'à la rivière au Saumon, dans la municipalité de Melbourne Canton en passant par les municipalités de Saint-François-Xavier, de Brompton paroisse et Saint-Grégoire de Greenlay village. Encore faut-il ajouter à ces travaux le raccordement du nouveau pont des Papetiers à Windsor à la route Transquébécoise sur une longueur de 1.27 mille. Le coût pour la réalisation de ces ouvrages a été évalué à \$7 200 000 dont \$3 640 000 ont été dépensés en 1973-74.

Sur la voie de contournement de la cité de Sherbrooke (autoroute 410) des travaux pour la construction du pont Gingue au-dessus de la rivière Magog incluant un étage au-dessus des voies du C.P. ont été parachevés. Un tronçon de 3.49 milles de l'autoroute 410 est en construction à partir du pont sur la rivière Magog jusqu'au raccordement du boulevard Université dans la cité de Sherbrooke et les municipalités d'Ascot et de Rock Forest. Ce projet comprend aussi la construction d'un pont d'étagement sur la rue Galt-Ouest. Ces travaux ont nécessité des déboursés de \$1 307 000.

La voie de contournement de la ville d'East Angus (112) a fait aussi l'objet de travaux majeurs au cours du dernier exercice financier. Sur un budget de \$2 millions affecté à cette fin, une somme de \$775 000 a été dépensée pour la construction d'un tronçon de 6.57 milles sur la nouvelle route 112 et sur divers raccordements dans la ville d'East Angus et la municipalité de Westbury Canton en plus de la construction d'un pont d'une longueur de 402 pieds au-dessus de la rivière Saint-François,

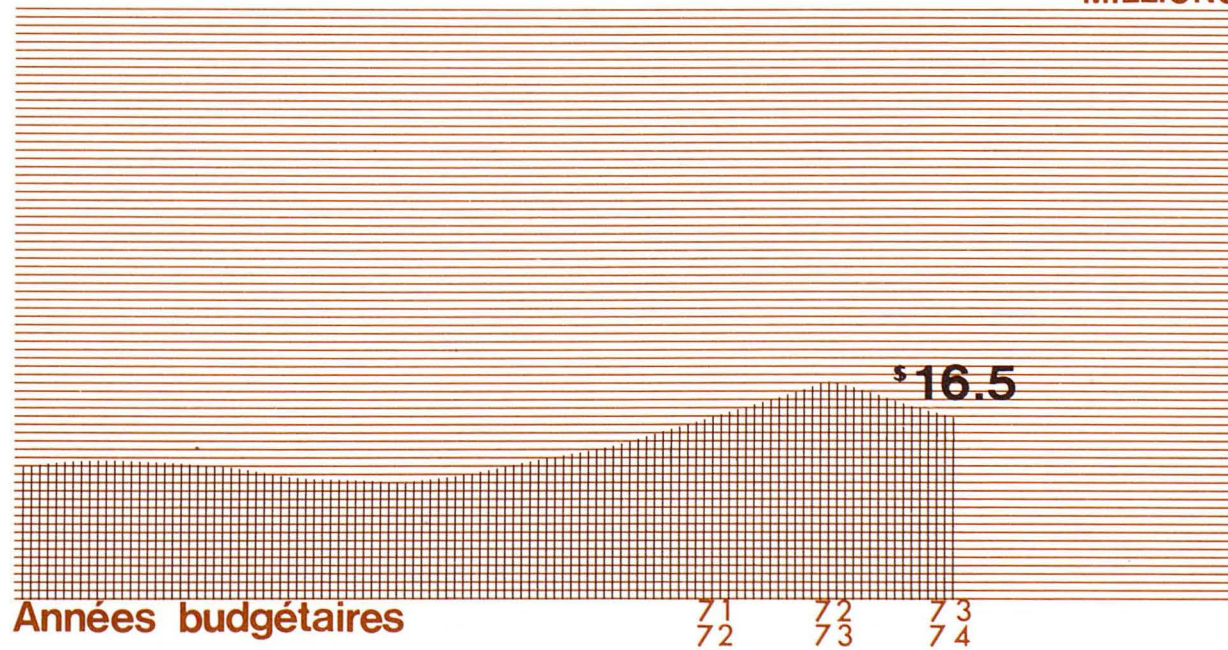
de la construction d'un pont d'étagement du Q.C.R. « Subway » et de la construction d'un pont d'étagement sur la rue Saint-Jean-Ouest au-dessus de la nouvelle route 112.

Projets régionaux

Au chapitre de l'entretien, rien n'a été négligé par les ingénieurs du ministère. Une somme de \$11 181 000 a servi à la construction, la réfection et les améliorations du réseau. Les contrats accordés aux entrepreneurs pour l'entretien d'hiver ont totalisé la somme de \$608 500 pendant que les subventions accordées aux municipalités à ce même item atteignaient un déboursé de \$816 629. Par ailleurs, l'entretien des routes durant la saison estivale exécuté par les ouvriers du ministère a totalisé la somme de \$3 618 750.

RÉGION= 6-1
Drummondville

MILLIONS



Région de Drummondville: \$16 500 000

La construction des approches et du nouveau pont sur la Rivière Saint-François, dans l'axe de la rue Saint-Georges, au coût d'environ \$2.5 millions et la suite des travaux de l'autoroute 51 dans Grantham-ouest, Drummondville-sud et Saint-Nicéphore ont marqué la dernière année dans la région 6-1.

Ce territoire et son réseau routier de 3 056 milles a bénéficié d'un budget de \$16 500 000. Il dessert les comtés de Drummond, Shefford et Saint-Hyacinthe ainsi que des zones des comtés de Nicolet-Yamaska, Richmond, Johnson, Richelieu, Verchères, Iberville et Brome-Missisquoi.

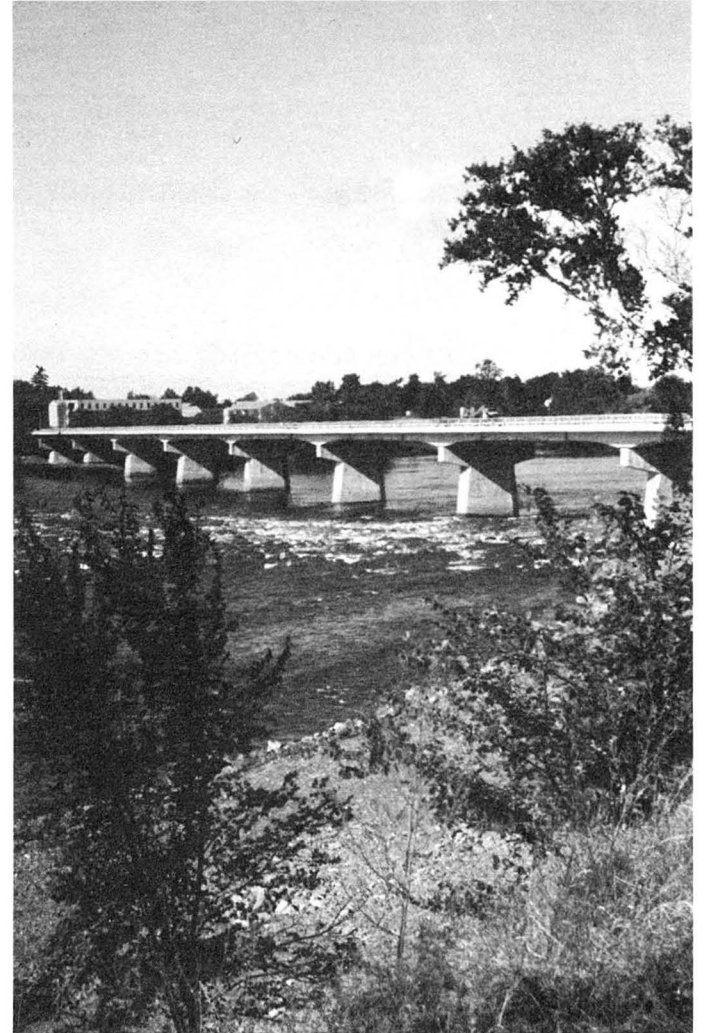
Dans Brome-Missisquoi, le ministère a déboursé \$300 000 pour compléter la voie de raccordement entre Cowansville et l'autoroute des Cantons de l'Est (A-10) dans Adamsville et East Farnham. Les travaux dans ce dernier tronçon ont nécessité des investissements de \$1 300 000.



Elphège Massé

La voie de raccordement de 19.43 milles, du village de Abercorn sur la nouvelle route 139 a exigé des déboursés de \$300 000 pour compléter ce projet de \$575 000. De plus, \$150 000 ont été dépensés en travaux routiers sur une section de 1.5 mille de la route Bolton.

Dans le comté de Drummond, outre l'autoroute 51 qui a demandé des déboursés de \$1 100 000 sur un projet de plus de \$4 millions, le ministère a construit la nouvelle route 122 et les chemins de raccordement dans Wendover et la cité de Drummondville où \$900 000 ont été dépensés. La réfection du boulevard Lemire dans Grantham-ouest, Drummondville et Drummondville-sud, sur une longueur de 2 milles, exige des déboursés de \$40 000 pour terminer des travaux de l'ordre de \$650 000.



Pont de la nouvelle route 122, Drummondville.

Parmi les autres travaux d'importance, notons outre ceux de la route 122 dans Grantham-ouest, le terrassement la fondation et l'asphaltage de la route 235 (10^{me} rang) dans Saint-Germain de Grantham. Des travaux analogues ont été exécutés sur le chemin de la Grande Ligne dans Grantham-ouest, Saint-Nicéphore et la paroisse de Saint-Germain de Grantham.

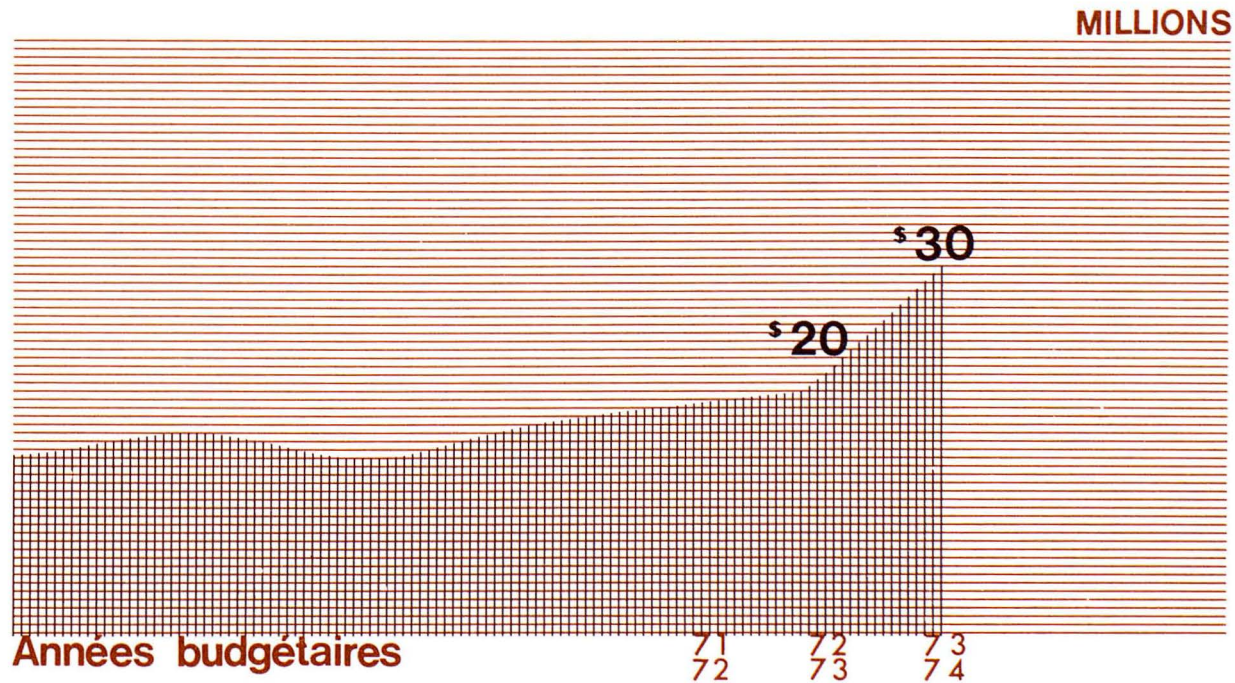
Dans Richelieu, les rénovations apportées au boulevard Gagné dans la Cité de Sorel et à Saint-Pierre de Sorel ont exigé des dépenses de \$25 000, sur un projet de \$580 000. Par ailleurs, les travaux de terrassement, de fondation et d'asphaltage du Chemin du Rang Sainte-Anne, dans Sainte-Anne de Sorel, ont engagé \$210 000 sur un budget de \$510 000, pour 3.16 milles de route. La construction d'un pont dans l'axe du chemin Bord de l'Eau dans Saint-Michel d'Yamaska nécessita un investissement de \$380 000. Jusqu'ici, une somme de \$80 000 y a été investie.

Les travaux d'un tronçon de 3.33 milles de la Transquébécoise (55) dans Saint-Samuel auront coûté au cours du dernier exercice financier une somme de \$215 000 pour des travaux de terrassement, de fondation, de construction de pont et d'asphaltage.

Sur un budget dépassant les \$16 millions, le chapitre de la construction du réseau routier a absorbé la majorité des dépenses avec \$9 013 000. Viennent ensuite: l'entretien d'été avec \$3 534 575; l'entretien d'hiver, \$2 394 272; contrats accordés aux entrepreneurs: \$841 574; les subventions accordées aux municipalités: \$689 657.

Dans les projets spéciaux, la région 6-1 a amorcé au cours de la dernière année financière un programme de pose d'une couche d'usure sur l'auto-route 20 et la construction de divers chemins du territoire totalisant ainsi des dépenses de \$500 000.

RÉGION=6.2
sud de Montréal



Sud de Montréal: \$30 millions



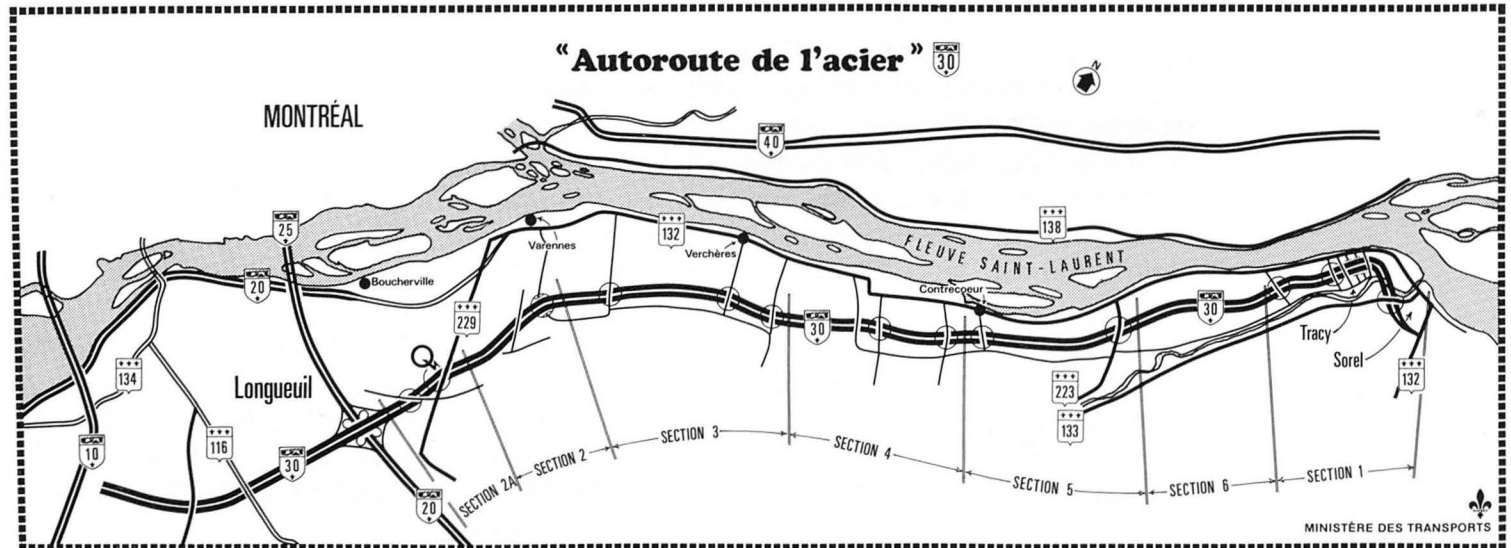
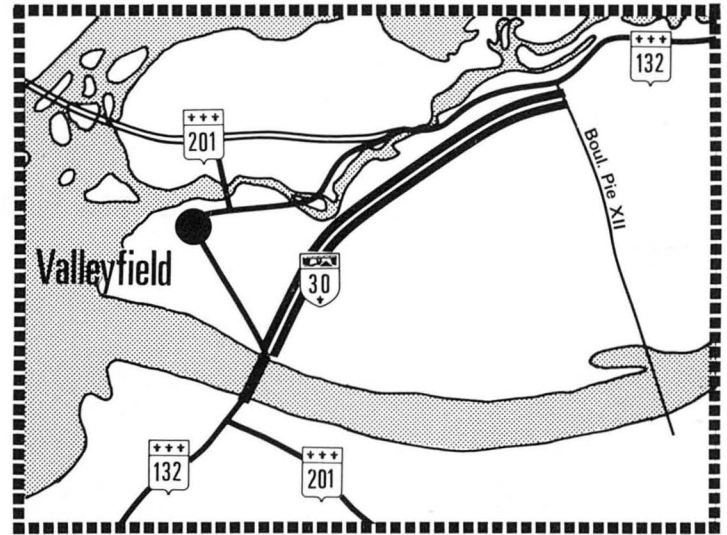
Jacques Plamondon

Poursuite des travaux de l'autoroute de l'Acier entre Sorel et Boucherville et amorce des travaux de cette même autoroute dans son contournement de Valleyfield; début des travaux de l'autoroute 6 (Farnham — Iberville): tels sont les faits saillants qui ont marqué l'année budgétaire 1973-1974 de la région sud de Montréal dans le domaine de la Voirie.

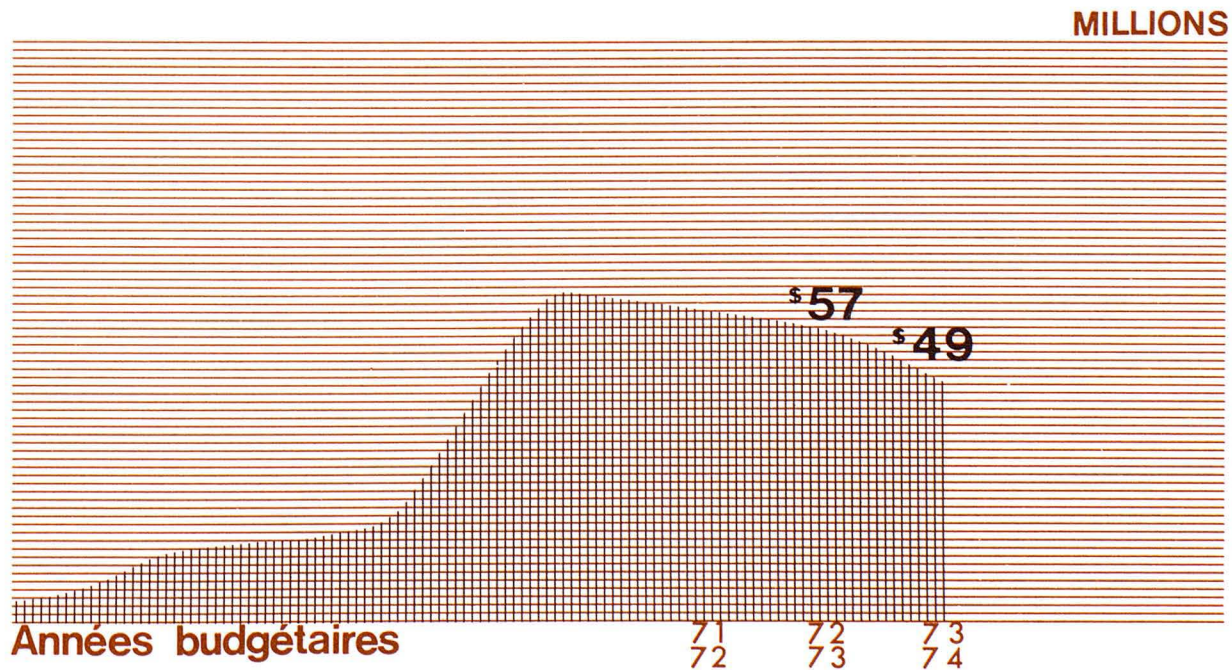
Même si de nombreuses dépenses ont été effectuées au chapitre des autoroutes dans cette région (près de \$40 millions depuis 1971) la conservation du réseau routier n'a pas été négligée pour autant.

En effet, l'entretien de ce vaste réseau de près de 3 000 milles aura nécessité une somme dépassant les \$10½ millions. De cette somme, un montant de \$6 200 000 a été dépensé pour l'entretien d'été pendant que l'entretien d'hiver coûtait \$3 506 835.

La construction, la réfection et l'amélioration du réseau a nécessité un investissement de \$17 997 000 — pendant que le bilan de construction et d'entretien des ponts se soldait par une dépense de \$10½ millions.



RÉGION= 6-3
Montréal



À Montréal: \$49 000 000

Les principaux travaux entrepris dans la région 6-3 au cours du dernier exercice ont été les suivants: poursuite des travaux sur l'autoroute Ville-Marie dans le secteur Turcot-Sanguinet; amorce des travaux sur l'autoroute 440 dans Laval à partir de l'autoroute 15 jusqu'au boulevard des Laurentides (route 335); début des travaux de construction de l'autoroute Chomedey (A-13) qui reliera les aéroports de Dorval et de Mirabel; entre le tronçon de l'autoroute de Liesse (A-520) et à la rivière des Milles-Iles.



Louis-J. Paquette

Au chapitre de la construction, de la réfection et de l'amélioration du réseau routier, l'île de Montréal et la cité de Laval ont retiré la part du lion du budget total en enregistrant des dépenses respectives de l'ordre de \$29 635 000 et \$11 628 000. Viennent ensuite le comté de Vaudreuil-Soulanges avec \$546 665 et le comté de Fabre avec \$168 229.

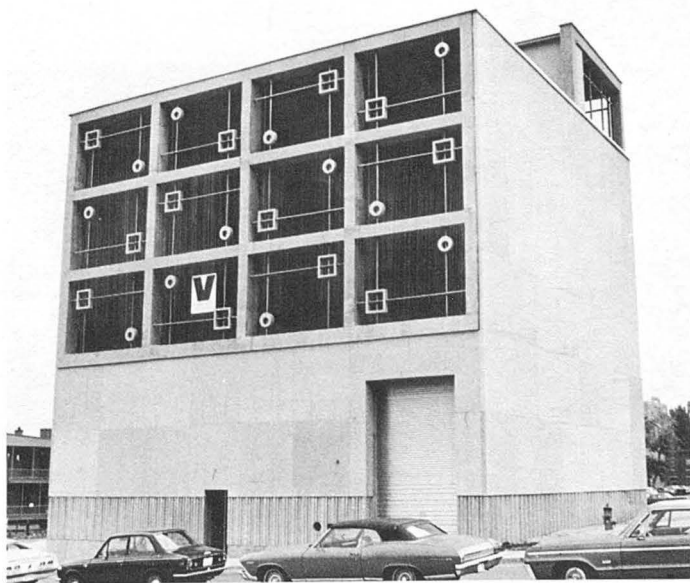
L'entretien de ce réseau routier d'une longueur de près de 3 000 milles aura coûté au-delà de \$2 millions et demi en été et de \$1 813 000 en hiver, en plus d'une somme de \$2 648 804 pour la construction et l'entretien de ses ponts et tunnels.



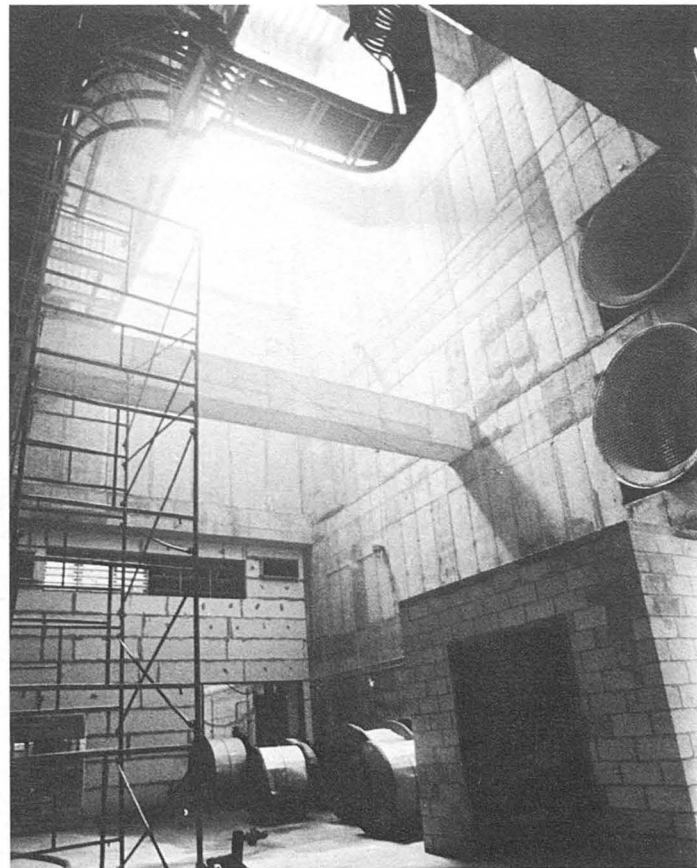
Le début des voies en tunnel à la rue Guy. La section en dépression débouche sur ces voies.



Une partie des tunnels superposés aux abords des sorties Saint-Jacques et Saint-Antoine.



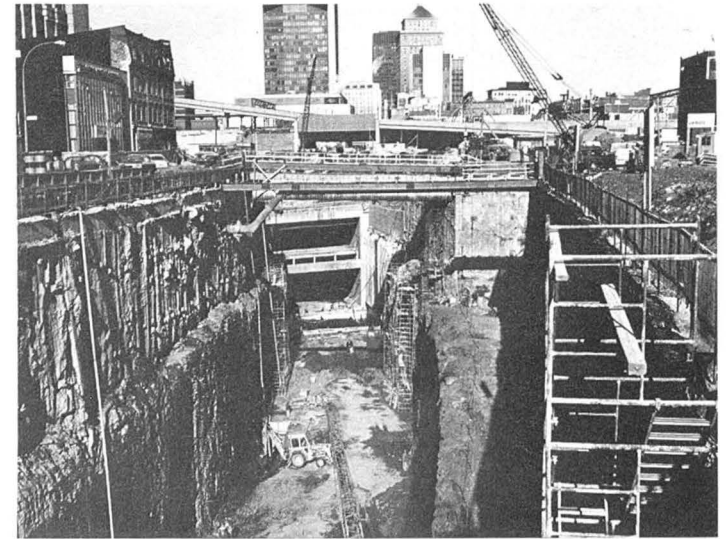
La tour No 13, au 792 de l'Aqueduc. Sur la façade, les prises d'alimentation d'air; sur le toit, la tourelle d'évacuation. L'architecture, très moderne, s'incorpore parfaitement au milieu.



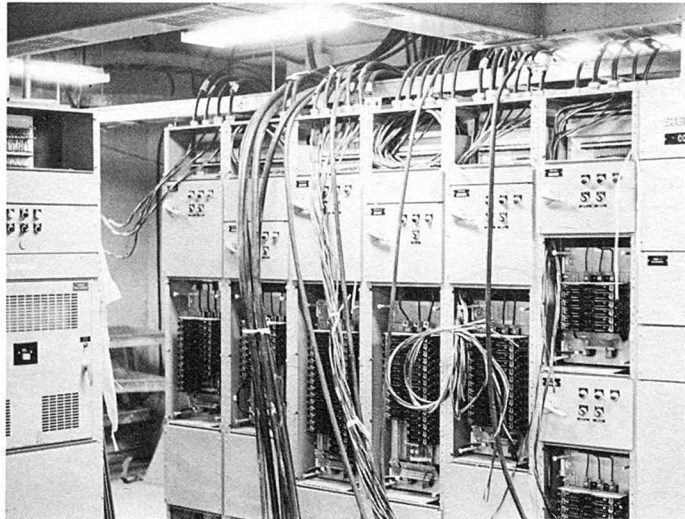
L'intérieur d'une cheminée d'alimentation d'air à la tour 9, dont la base est située à 135' au-dessous du sol. Deux ventilateurs ont pour fonction de pousser l'air vers les voies en tunnel. Juste au-dessous, la chambre de décompression qui donne accès à la cheminée. La capacité totale des 63 ventilateurs de l'autoroute Ville-Marie est de 4,500,000 pieds cubes d'air à la minute.



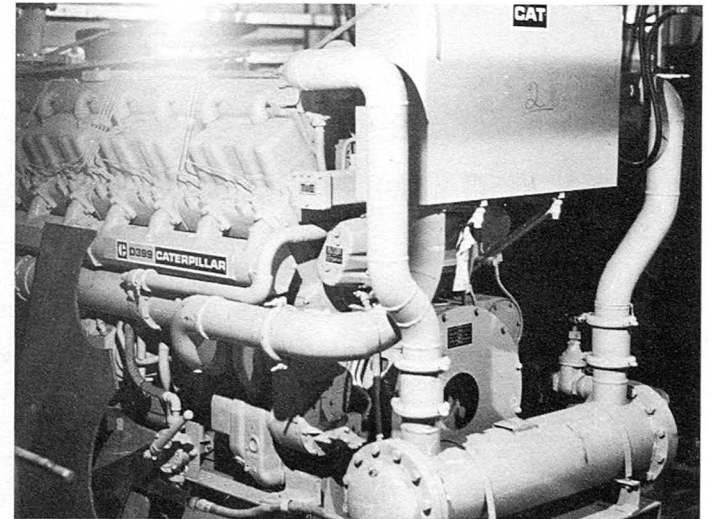
Le tracé du tronçon Bleury-Sanguinet empiète d'une vingtaine de pieds sous l'extrémité nord de l'immeuble de la quincaillerie Pascal. Il n'était pas question de l'exproprier. On a si bien fait que, loin d'être ébranlé, il est plus solide que jamais.



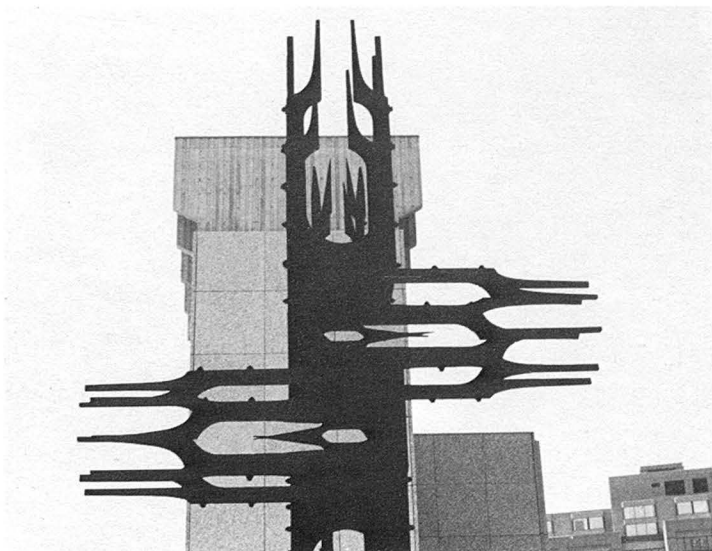
Les excavations ont exigé des murs de soutènement temporaires en bentonite; on les a encastrés dans le roc où des tirants post-tensionnés soutenaient leur base. Fait à noter, le cubage d'excavation s'élève à 2.5 millions de verges cubes de roc et de terre.



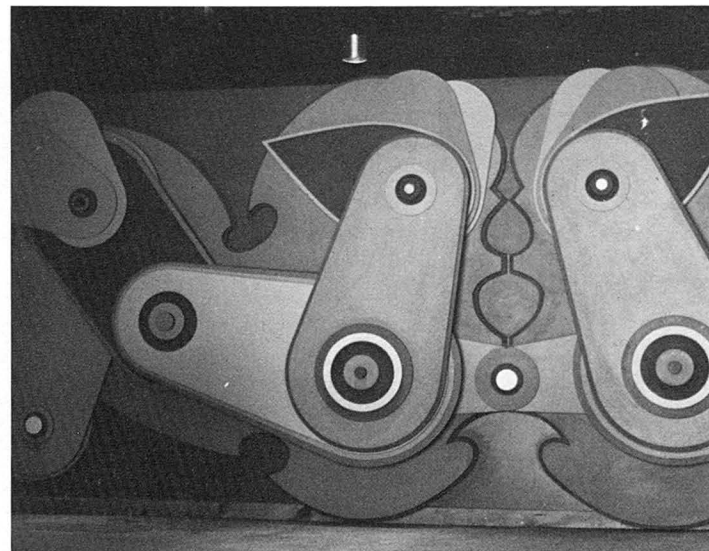
Le système d'urgence manuel destiné à remplacer le centre de télécommande électrique en cas de panne. Tout risque de paralysie du système de sûreté est ainsi éliminé.



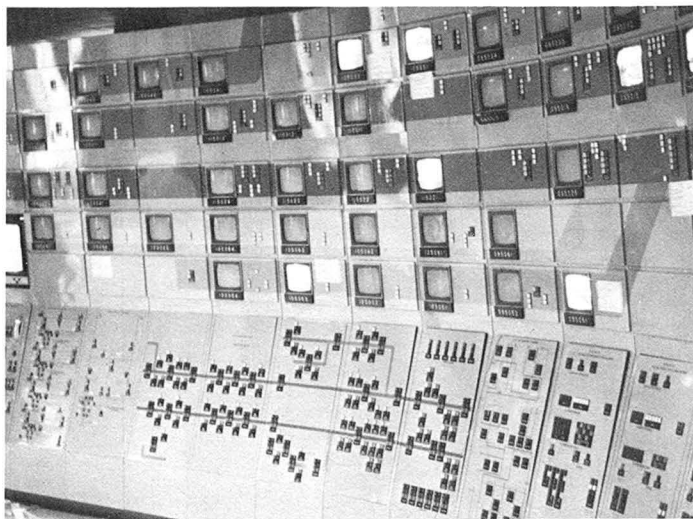
Une des quatre génératrices de 800 kilowatts, suffisantes pour répondre à tous les besoins en cas de panne du système permanent d'alimentation électrique.



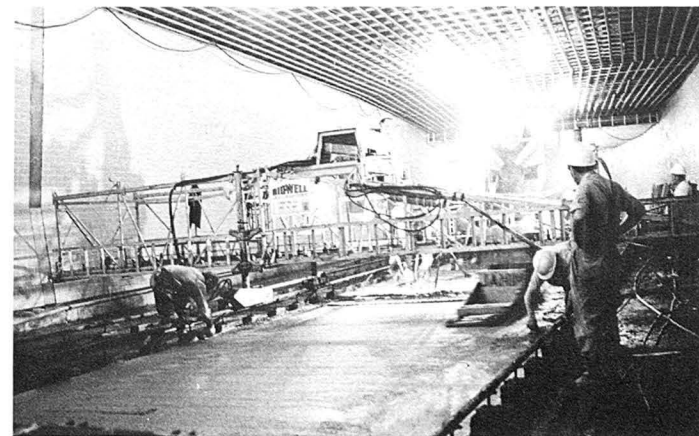
Travaux routiers et ouvrage d'art se complètent admirablement à la tour 9, au 640 ouest, de la rue Vitré. La sculpture de Robert Roussil que l'on voit devant l'entrée a 45 pieds de hauteur. Quant à la tour elle-même, elle s'élève à plus de 100 pieds au-dessus du niveau du sol et plonge jusqu'à 155 pieds au-dessous.



Détail de la murale de Guy Montpetit qui accueille chaleureusement le visiteur au hall d'entrée de la tour 9; cette murale concrétise l'aboutissement de recherches de l'artiste sur le plastique lamellé.



La salle de contrôle de la tour 9. Des lignes oranges et vertes identifient respectivement les voies A et B. 89 moniteurs de télévision assurent la surveillance.

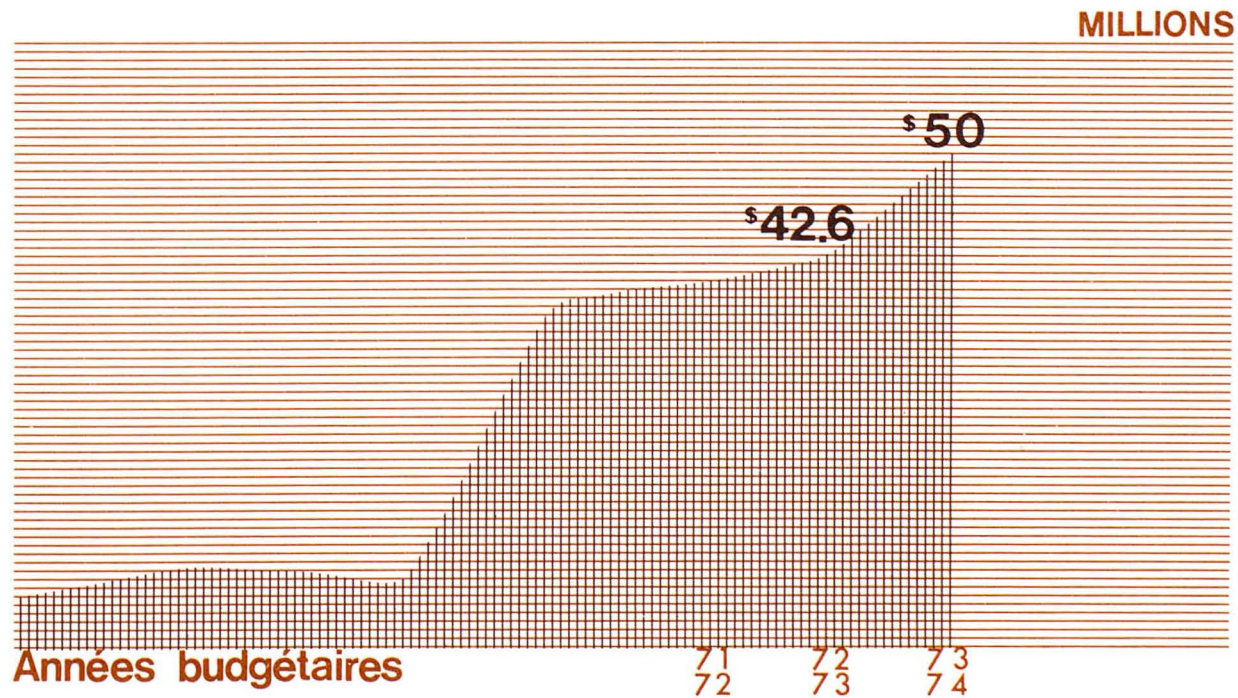


L'équipement nécessaire à la mise en place, en une seule opération, des revêtements de béton de 3 pouces d'épaisseur sur toute la longueur des voies de circulation en tunnel. À noter; le système de suspension en acier galvanisé pour les plafonds suspendus recouverts de tuile acoustique. À l'extrême gauche, sur les murs en tuile céramique, on aperçoit des plaques d'acier inoxydable aux joints de dilatation.



Autoroute 13

RÉGION= 6.4
nord de Montreal



Nord de Montréal: \$50 000 000

Le budget global de cette région pour la dernière année fiscale atteint plus de \$49.5 millions. La construction, la réfection et les améliorations apportées aux routes, aux autoroutes, aux ponts et aux chemins municipaux ont nécessité l'investissement de \$40 179 000. cependant que la conservation du réseau routier, tant en été qu'en hiver, s'est soldée par une dépense totale de \$9 447 250.

Parmi les travaux d'envergure réalisés dans cette région, il faut citer: la construction d'une section de l'autoroute Chomedey (A-13) d'une longueur de 1.60 mille, de la rivière des Mille-Isles jusqu'au carrefour de l'autoroute des Mille-Iles (A-640); le prolongement de l'autoroute des Laurentides (A-15), de Sainte-Adèle à Sainte-Agathe sur une distance de 12.07 milles; la construction de quatre ponts d'étagement de la future autoroute Papineau (A-19) au-dessus de l'autoroute des Mille-Isles dans la municipalité de Bois des Fillions.



Claude Bertin

Divers contrats ont été exécutés sur une section de 8.13 milles de l'autoroute 25, qui doit s'étendre de Montréal jusqu'à Rawdon. Le coût de ces travaux atteint la somme de \$1 135 000. et fait suite aux mêmes contrats commencés en 1972 pour lesquels des dépenses de \$905 000. avaient déjà été consenties dans le passé.

Sur l'autoroute de la Rive-Nord vers Trois-Rivières, signalons pour cette région un prolongement de 3.72 milles dans les municipalités de Saint-Cuthbert et Saint-Barthélémy et le début de la construction de trois sections de l'autoroute 50 dans les municipalités de Sacré-Coeur de Jésus et Saint-Paul dans le comté de Joliette-Montcalm, dans la municipalité de Saint-Jacques paroisse dans le même comté et dans la municipalité de Chatham Canton, dans le comté d'Argenteuil.



L'autoroute des Mille Îles « 640 » traversée par la route 335 et la future autoroute 19.



L'échangeur de Sainte-Thérèse, à la jonction de la « 640 » et de la « 15 ».

L'autoroute des Mille Iles (A-640)

Des travaux de l'ordre de \$9362 000, s'échelonnant sur une longueur de 32.85 milles ont été exécutés au cours du dernier exercice fiscal sur l'autoroute des Mille Iles (A-640). Une fois terminée, cette voie rapide qui reliera Repentigny à Oka, aura coûté \$44 330 000. au trésor provincial.

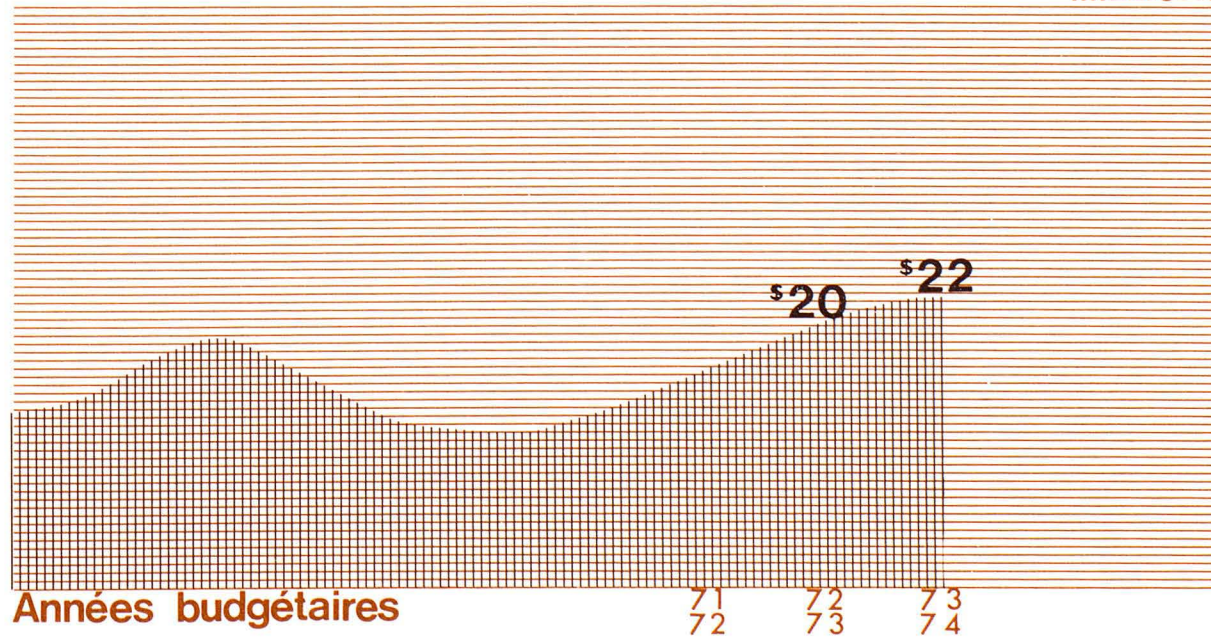
Amorcés en 1970, ces travaux se sont poursuivis sur une longueur de 1.21 mille dans les municipalités de Repentigny, Charlemagne et Saint-Charles Lachenaie. Une deuxième section de 5.93 milles commencée en 1972 a été réalisée dans la municipalité de Saint-Charles de Lachenaie au coût de \$2 625 000. Des travaux semblables marquant la troisième phase ont été exécutés dans les municipalités de Saint-Henri de Mascouche, Saint-Charles de Lachenaie, Saint-Louis de Terrebonne et Bois-des-Fillions. Une quatrième section de 4.72 milles longeant les municipalités de Bois-des-Fillions, Lorraine, Rosemère, Sainte-Thérèse Ouest et Sainte-Thérèse a été réalisée au coût de \$2 600 000.

Une cinquième (section) d'une longueur de 6.06 milles située dans la municipalité de Saint-Eustache (paroisse) et Sainte-Thérèse de Terrebonne a débuté en '73. Cette phase comprend plusieurs travaux et contrats dont les voies principales aux approches de la structure de la 25^{ème} avenue, la reconstruction d'un ponceau sur l'autoroute et l'élargissement d'un pont sur la 25^{ème} avenue. Ces travaux exécutés en '73 représentent un déboursé de \$1 060 000.

Ajoutons aussi une dernière section de 5.72 milles en direction de l'ouest pour un montant de \$1 525 000. amorcée en 1973. Ces travaux se situent dans les municipalités de Saint-Eustache (paroisse), Saint-Joseph du Lac et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, dans le comté des Deux-Montagnes.

RÉGION= 7 Outaouais

MILLIONS



L'Outaouais: \$22 000 000

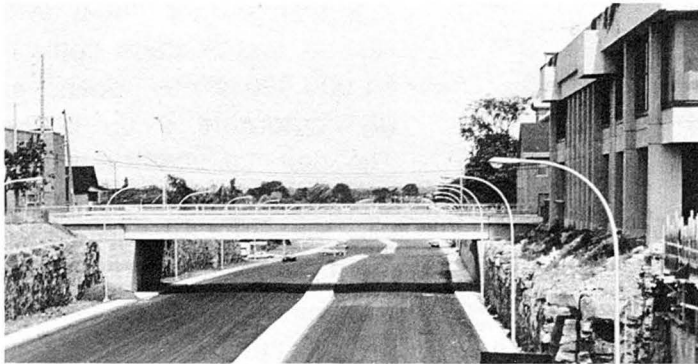


Guy Paquette

L'essor industriel et touristique que connaît l'Outaouais commande la construction d'un réseau routier adéquat.

Plusieurs projets d'envergure sont en voie de réalisation grâce à une entente fédérale-provinciale signée en 1971 et à la collaboration de la Communauté régionale de l'Outaouais, de la Société d'aménagement de l'Outaouais, de la Commission de la Capitale nationale et de diverses municipalités.

Sur un budget global de \$22 000 000 affecté au réseau routier dans cette région, une somme de \$4 000 000 a été dépensée pour le prolongement de l'autoroute 5 du boulevard Mont Bleu vers Tenagea. La construction de la voie rapide de la Brasserie entre la municipalité de Gatineau et la ville de Hull a nécessité pour sa part un investissement de \$1 500 000. La construction du pont des Draveurs enjambant la rivière Gatineau sur cette même autoroute a coûté \$2 500 000 pendant qu'une somme de \$200 000 était investie pour des travaux sur l'autoroute 50 dans le Canton d'Onslow sud.



Boulevard Maisonneuve.

Pour favoriser l'industrie touristique, agricole et forestière dans les comtés d'Argenteuil et Papi-neau, des travaux de l'ordre de \$2 400 000 ont été effectués sur la route 315 et sur divers chemins municipaux.

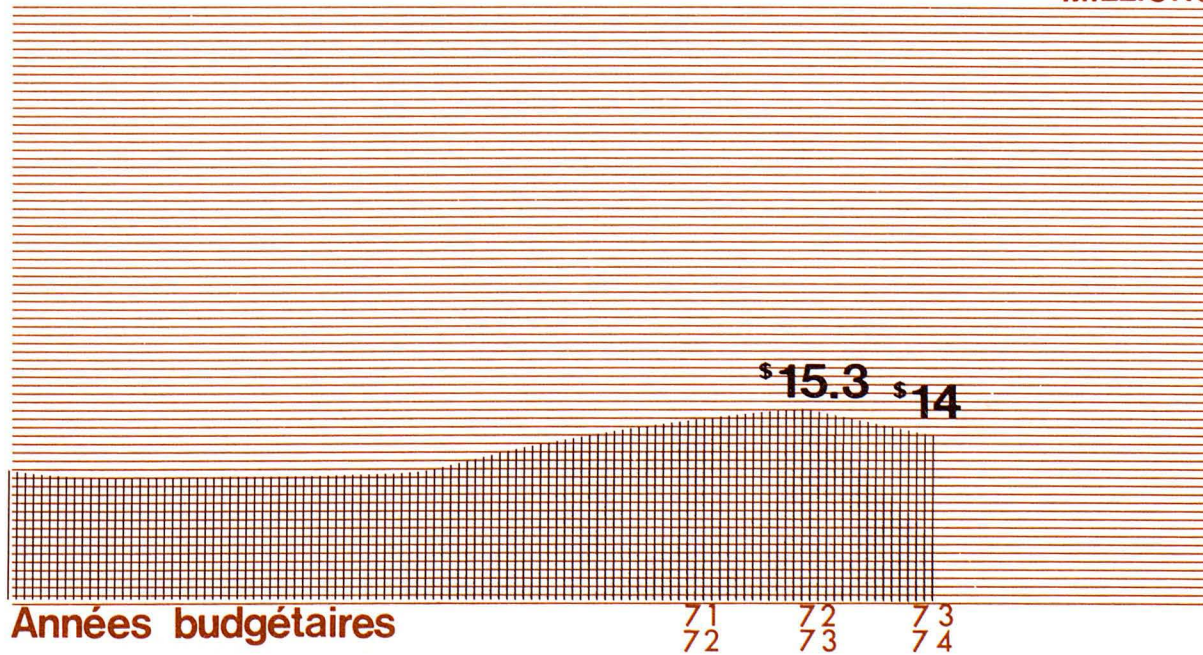
Dans le comté de Laurentide-Labelle et le nord du comté de Gatineau, le budget a prévu une somme de \$1 000 000. Le projet le plus important s'avère la construction d'un pont enjambant la rivière Gatineau sur la route no 107 au montant de \$500 000.

Dans le sud du comté de Gatineau et dans les comtés de Hull et Pontiac, les dépenses en immobilisation ont été de l'ordre de \$3.3 millions et se répartissent comme suit: \$800 000 sur le chemin d'accès au Mont Cascades, \$300 000 sur le chemin d'accès au Mont Sainte-Marie, \$100 000 sur la route no 303 et \$1.3 million en revêtement bitumineux sur divers chemins principaux...

Le coût total affecté à la conservation du réseau routier tant en été qu'en hiver atteint les \$5.2 millions tandis que les subventions accordées aux municipalités ont totalisé \$1.8 million.

RÉGION= 8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MILLIONS



Abitibi-Témiscamingue: 14 millions



Paul Brodeur

Pourvu d'un réseau routier de plus de 3 000 milles là où les camions sont plus nombreux que les automobiles, le Nord-Ouest québécois s'impose par la grande valeur de ses richesses naturelles.

D'autoroutes? Point. Des projets d'autoroutes? Pas plus. Quelque 1 000 milles de routes pavées relient les principaux pôles d'attraction et la programmation du ministère, qui est basée sur celle de la Mission de planification du Nord-Ouest de 1971, prévoit l'amélioration des axes en voie de développement.

Sur un investissement global de \$7.5 millions en 1973-74 plus de \$4 millions ont été dépensés selon les recommandations du rapport de la mission de planification du N.O.Q.

À cause du développement de la Baie James, le contournement de la ville d'Amos a été amorcée par la construction d'un pont d'un million de dollars sur la rivière Harricana. De plus, des travaux pour la construction d'un viaduc à la hauteur de l'avenue Murdoch, à Noranda, ont nécessité des déboursés de l'ordre de \$2 000 000. Sur la route 64, dans le Canton Laas, la construction d'un pont « Bailey » d'une longueur de 400 pieds sur la rivière Laflamme se chiffre à \$350 000.

L'entretien des routes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue a coûté la somme de 6.5 millions.

**Direction
générale**
**du bureau
des véhicules automobiles**



DIRECTION GÉNÉRALE DU BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES

Me Ghislain K. Laflamme, directeur général



DIRECTION DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

Jean-Yves Dupéré

- Renseignements
- Service auxiliaire
- Contrôle financier et vérification
- Traitement des émissions
- Contrôle du permis de conduire et de l'immatriculation
- Permis d'exploitation



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Roger Paquet

- Éducation routière
- Inspection mécanique des véhicules
- Études en sécurité routière



DIRECTION DE LA RESPONSABILITÉ

Georges-H. Vézina

- Contrôle des suspensions
- Règlement des suspensions
- Service de soutien



DIRECTION DES OPÉRATIONS RÉGIONALES

Luc Vallée

- Centre régional de Montréal
- Opérations régionales (sauf Montréal)
- Unités mobiles

- Service des études et recherches

- Service de la direction médicale

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES

Le Bureau des véhicules automobiles a accédé, en octobre 1973, au rang de direction générale.

Croissance

Le B.V.A. a une histoire longue de 78 ans puisqu'il a été fondé le 9 mars 1906. Sa croissance s'est accentuée au rythme de l'augmentation du nombre de véhicules automobiles. Le tableau suivant le démontre.

STATISTIQUES D'IMMATRICULATION

Année	Nombre de véhicules immatriculés	Année	Nombre de véhicules immatriculés
1906	167	1910	786
1907	234	1911	1 878
1908	396	1912	3 531
1909	485	1913	5 452

Année	Nombre de véhicules immatriculés	Année	Nombre de véhicules immatriculés	Année	Nombre de véhicules immatriculés	Année	Nombre de véhicules immatriculés
1914	7 413	1933	160 012	1952	601 652	1963	1 497 141
1915	10 112	1934	165 286	1953	649 652	1964	1 565 952
1916	15 348	1935	170 644	1954	712 872	1965	1 609 372
1917	21 213	1936	181 628	1955	783 174	1966	1 733 256
1918	26 931	1937	197 917	1956	890 468	1967	1 872 585
1919	33 541	1938	205 463	1957	950 087	1968	2 128 930
1920	41 562	1939	222 659	1958	1 020 608	1969	2 253 656
1921	54 670	1940	235 572	1959	1 096 481	1970	2 396 212
1922	60 940	1941	243 246	1960	1 161 599	1971	2 584 711
1923	71 320	1942	233 633	1961	1 267 602	1972	2 923 328
1924	84 949	1943	235 114	1962	1 382 704	1973	3 078 748
1925	97 418	1944	237 944				
1926	107 994	1945	242 782				
1927	128 104	1946	270 620				
1928	148 090	1947	313 089				
1929	169 105	1948	352 686				
1930	178 548	1949	405 226				
1931	177 485	1950	455 200				
1932	165 730	1951	522 916				

Contrôle

À l'origine un organisme de perception, le Bureau des véhicules automobiles a acquis, en trois étapes, un pouvoir de contrôle sans cesse grandissant.

De fait, en 1953, le B.V.A. était investi d'une autorité accrue: faire passer des examens comme condition préalable à l'obtention des permis de conduire.

Huit ans plus tard, soit en 1961, suite à l'adoption de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, il était chargé de l'application d'une partie de cette mesure législative. Parallèlement, son directeur vit s'accroître son pouvoir de retirer aux contrevenants le permis de conduire et le certificat d'immatriculation.

Enfin, les nouveaux règlements adoptés sous l'empire de la loi des transports, lui ont confié l'application du système de points de démerite.

Pouvoirs

Les pouvoirs du Bureau lui viennent du Code de la route, de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, de la loi des Transports et des règlements concernant l'immatriculation des véhicules automobiles, les permis de conduire, le système de points de démerite, le transport par taxi, la motoneige, les transporteurs étrangers, le transport d'écoliers, les écoles de conduite, etc.

Depuis octobre 1973, l'exercice des responsabilités de la direction générale du Bureau des véhicules automobiles se fait par le truchement de ses quatre directions du Contrôle des émissions, de la Sécurité routière, de la Responsabilité et des Opérations régionales.

À ces quatre directions s'ajoutent un Service d'études ainsi qu'un Comité médical consultatif.



DIRECTION DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

Cette direction s'occupe de l'émission des permis de conduire et des plaques d'immatriculation.

En 1973, elle a perçu plus de \$130 000 000.00 en droits de toutes sortes; elle a reçu et donné suite à 2 085 397 demandes de renouvellement de permis de conduire et 552 614 requêtes de remplacement de plaques d'immatriculation.

Subséquentement à l'adoption du règlement numéro 4 obligeant les chauffeurs de taxi à détenir un permis spécial pour exercer leur métier, la direction du Contrôle des émissions a complété 18 397 dossiers, et aux 15 858 personnes qui ont réussi l'examen de compétence, elle a remis le permis convoité.

Durant la dernière année, cette direction a vérifié 596 678 examens de conduite et accordé des permis de conduire à 276 030 nouveaux automobilistes.

De plus, elle a autorisé l'immatriculation de 3 078 748 véhicules automobiles: 1 918 853 voitures de promenade (62.3%) 135 545 motocyclettes (4.4%), 162 142 motoneiges (5.2%) et 862 198 véhicules de différents types (28.1%).

immatriculations

voitures de promenade	1 918 853	62,3%
motocyclettes	135 545	4,4%
motoneiges	162 142	5,2%
autres véhicules	862 198	28,1%

total des plaques
d'immatriculations
émises en 73-74 **3 078 738**

**IMMATRICULATIONS
ÉMISES EN 1973**

NOMBRE

	Véhicules de promenade	1 918 853
	Véhicules de promenade de louage	40 691
« A »	Autobus (transport public)	5 846
« AE »	Autobus (transport d'écoliers)	10 608
« AM »	Ambulances et corbillards	962
« AP »	Autobus (transport privé)	366
« C »	Tracteurs agricoles	82 519
« CC »	Véhicules de promenade appartenant à des membres du corps consulaire	296
« CD »	Véhicules de promenade appartenant à des membres du corps diplomatique	73
« CT »	Plaques de la Commission des Transports du Québec	337
« CW »	Tracteurs de ferme utilisés à des fins autres que la ferme	852
« E »	Véhicules de promenade pour transport d'au plus sept (7) écoliers	387
« EC »	Véhicules de promenade utilisés par écoles de conduite approuvées	587
« F »	Véhicules de commerce	201 985
« FR »	Véhicules de remorquage	3 541
« FX »	Véhicules de commerce de louage	11 180
« G »	Véhicules appartenant à tout gouvernement, à l'exception de celui du Québec, et à certaines institutions subventionnées	17 881
« GQ »	Véhicules appartenant au gouvernement du Québec	9 551
« H »	Ambulances et corbillards	144
« K »	Véhicules de promenade et camionnettes utilisés dans certaines régions isolées	5 340
« L »	Véhicules de livraison	21 162
« LV »	Véhicules de livraison ou de commerce autorisés à tirer des remorques immatriculées au Québec et ailleurs	1 053

**IMMATRICULATIONS
ÉMISES EN 1973**

NOMBRE

« M »	Motocyclettes	135 545
« N »	Camions de ferme	37 268
« P »	Véhicules utilisés exclusivement sur les routes et terrains privés	12 871
« PM »	Essieu amovible	462
« PV »	Plaques volantes	1 611
« R »	Remorques commerciales et privées	229 925
« RL »	Remorques de livraison	13 360
« RV »	Remorques tirées par un tracteur immatriculé avec des plaques « LV »	1 551
« RX »	Remorques de louage	6 142
« S »	Motoneiges	162 142
« SN »	Autos-neige et souffleurs à neige	1 108
« T »	Véhicules-Taxis	12 980
« U »	Remorques de ferme	84 998
« V »	Petits véhicules autorisés à circuler selon certaines restrictions	2 251
« VE2 »	Véhicules de promenade appartenant aux membres de l'Association des radio-amateurs du Québec Inc.	978
« W »	Véhicules ou machineries industriels qui ne peuvent être utilisés pour le transport de marchandises ou de matériaux	19 067
« X »	Commerçants d'automobiles	22 275
TOTAL		3 078 748

L'analyse des transactions concernant l'immatriculation fait voir que la direction a émis au comptoir 2 493 803 jeux de plaques (81.1%) et 582 945 par la poste (18.9%).

D'autre part, cette direction a accordé ou renouvelé 2 844 544 permis de conduire.

Le tableau suivant précise le sexe, le classement, le nombre et le pourcentage des détenteurs de permis au 31 décembre 1973.

DÉTENTEURS DE PERMIS ACTIFS

Sexe	Classement	Nombre	Pourcentage
Masculin	chauffeur	867 296	—
Masculin	conducteur	1 050 445	—
Masculin	mineur	38 505	—
TOTAL		1 956 246	67.8%
Féminin	chauffeur	10 766	—
Féminin	conducteur	907 620	—
Féminin	mineure	9,912	—
TOTAL		928 298	32.2%

Enfin, la direction du Contrôle des émissions a agréé 282 clubs de motoneigistes auxquels des subventions de \$492 515.00 ont été versées.



Service des renseignements

Denis Bussières



**Service du traitement
des émissions**

James W. Quinn



Service auxiliaire

René Cantin



**Service du contrôle du permis
de conduire et de l'immatriculation**

Claude Morin

**DIRECTION DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Cette direction s'applique à prévenir et découvrir les causes des accidents dans le but d'élaborer des programmes de sécurité appropriés.

**SOMMAIRE DU RECENSEMENT DES
ACCIDENTS D'AUTOMOBILES SURVENUS
AU COURS DES DOUZE MOIS
DE L'ANNÉE 1973.**

Accidents rapportés

MORTELS	1 766
BLESSURES CORPORELLES	33 994
DOMMAGES MATÉRIELS	96 868

TOTAL	132 628
--------------------	----------------

CLASSIFICATION DES PERSONNES TUÉES

	Sexe	4 ans et moins								65 ans et plus		Non précisées	Total
		5 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64					
Conducteurs	Masculin		1	71	120	133	80	70	53	30	15	573	
	Féminin		1	4	15	21	16	12	6	3	1	79	
Passagers	Masculin	11	21	89	50	30	23	25	17	21	7	294	
	Féminin	18	24	60	42	30	23	29	23	30	11	291	
Piétons	Masculin	33	62	23	20	25	21	36	36	53	4	313	
	Féminin	20	38	17	13	11	21	11	19	34	10	194	
Motocyclistes	Masculin	5	8	75	66	20	8	3	1			186	
	Féminin		1	10	57	8	6					30	
Motoneigistes	Masculin		1	15	8	12	9					45	
	Féminin		2	2		1	1	1				7	
Cyclistes	Masculin	1	30	8	1	1			2	1	3	47	
	Féminin		9	7		4						20	
Non précisées	Masculin	2	8	19	21	20	7	10	5	6	11	109	
	Féminin	1	5	3	5	1		5			1	21	
TOTAL	Masculin	52	131	300	286	241	148	144	114	111	40	1 567	
	Féminin	40	80	103	80	76	67	58	48	67	23	642	

CLASSIFICATION DES PERSONNES BLESSÉES

	Sexe	4 ans								65 ans et plus	Non précisées	Total
		et moins	5 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64			
Conducteurs	Masculin	1	94	1 443	3 328	3 437	1 753	1 228	743	337	292	12 656
	Féminin	2	20	195	703	1 029	594	399	170	51	88	3 251
Passagers	Masculin	335	788	1 740	1 393	931	383	312	198	160	559	6 799
	Féminin	305	901	2 084	1 856	1 560	934	921	618	385	826	10 390
Piétons	Masculin	395	1 677	394	235	292	260	240	234	266	166	4 159
	Féminin	208	1 220	349	206	184	157	174	213	212	74	2 897
Motocyclistes	Masculin	6	90	2 120	1 387	336	82	31	15	9	147	4 223
	Féminin	1	44	367	185	52	9	4	3		37	702
Motoneigistes	Masculin	1	21	60	38	49	26	8		1	8	212
	Féminin	2	6	17	11	10	6					52
Cyclistes	Masculin	31	876	284	61	24	11	11	7	6	33	1 344
	Féminin	11	279	108	42	8	5	2	2		12	469
Non précisées	Masculin	59	190	266	285	246	99	104	55	48	184	1 536
	Féminin	28	69	123	136	151	87	64	51	28	125	862
Total	Masculin	828	3 736	6 307	6 727	5 315	2 614	1 934	1 252	827	1 389	30 929
	Féminin	557	2 439	3 243	3 139	2 994	1 792	1 564	1 057	676	1 162	18 623

DISTRIBUTION HORAIRE

0 à 1 heure	4 058
1 à 2 heures	3 778
2 à 3 heures	3 339
3 à 4 heures	2 718
4 à 5 heures	1 556
5 à 6 heures	1 020
6 à 7 heures	1 641
7 à 8 heures	4 051
8 à 9 heures	5 997
9 à 10 heures	4 596
10 à 11 heures	4 936
11 à 12 heures	5 959
12 à 13 heures	7 078
13 à 14 heures	7 217
14 à 15 heures	7 522
15 à 16 heures	8 429
16 à 17 heures	10 831
17 à 18 heures	10 092
18 à 19 heures	7 428
19 à 20 heures	7 616
20 à 21 heures	6 569
21 à 22 heures	5 725
22 à 23 heures	4 841
23 à 24 heures	4 627
Non précisée	1 004

TOTAL 132 628

DISTRIBUTION MENSUELLE

Janvier	12 009
Février	10 599
Mars	8 707
Avril	9 420
Mai	11 292
Juin	10 630
Juillet	10 232
Août	10 623
Septembre	11 178
Octobre	11 634
Novembre	12 177
Décembre	14 127

TOTAL 132 628

DISTRIBUTION JOURNALIÈRE

Lundi	17 673
Mardi	16 689
Mercredi	16 602
Jeudi	19 163
Vendredi	22 779
Samedi	21 971
Dimanche	17 647
Non précisée	104
TOTAL	132 628

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Clair	75 906
Nuageux	25 763
Brouillard	1 223
Bruine	697
Pluie	17 896
Averse	
Grésil	511
Neige	8 870
Tempête	
Non précisées	1 762
TOTAL	132 628

MOMENT DU JOUR

Aube	5 189
Jour	72 710
Crépuscule	7 542
Nuit, chemin éclairé	25 183
Nuit, chemin non éclairé	18 323
Non précisée	3 681

TOTAL 132 628

REVÊTEMENT DE LA CHAUSSÉE

Asphalte	121 121
Béton	2 093
Gravier	4 152
Terre	1 149
Non précisé	4 113

TOTAL 132 628

ÉTAT DE LA CHAUSSÉE

Bon	123 619
Mauvais	
Trou, ornière, cahot	1 675
En réparation	448
En construction	544
Obstacle signalé	228
Obstacle non signalé	238
Non précisé	5 876

TOTAL 132 628

SIGNALISATION

Feux de circulation	10 469
Feux de piétons	23
Feu rouge clignotant	623
Feu jaune clignotant	79
Agent de police	109
Signal d'arrêt (stop)	16 163
Signal « cédez »	871
Signal de passage à niveau	426
Aucun contrôle	100 343
Non précisée	3 522
TOTAL	132 628

CONDITION DE LA CHAUSSÉE

Sèche	70 554
Mouillée	31 094
Boueuse	645
Huileuse	264
Enneigée	14 532
Glacée	13 704
Non précisée	1 835
TOTAL	132 628

CATÉGORIE DE VOIES

Autoroutes	4 085
Autres voies publiques	66 444
Voies élevées	1 089
Routes à chaussée divisée	9 057
Routes à trois voies	2 174
Routes à deux voies	34 185
Voies d'accès	963
Voies de sortie	775
Rangs	2 531
Terrains ou chemins privés	3 587
Champs	
Sentiers	
Voies ferrées	
Lacs	
Cours d'eau	
Non précisée	7 738
TOTAL	132 628

LOCALISATION

Entre intersections	57 411
Intersection	48 565
Ruelle	307
Terrain de stationnement	1 746
Pont	1 185
Tunnel	157
Viaduc	626
Passage à niveau	309
Carrefour	349
Zone de piétons	33
Entrée privée	3 258
Chemin privé	3 055
Non précisée	15 627
TOTAL	132 628

L'analyse de ces tableaux statistiques démontre que c'est en décembre (14 127), le vendredi (22 779), entre 16 et 17 heures (10 831), le jour (72 710), par temps clair (75 906), sur des routes asphaltées (121 121), en bon état (123 619), sèches (70 554), ailleurs que sur des autoroutes (66 444) et entre des intersections (57 411) que les accidents sont survenus en plus grand nombre.

**STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE VÉHICULES
AUTOMOBILES SURVENUS AU QUÉBEC DURANT LES DOUZE MOIS DE L'AN 1973**

Véhicules impliqués

ASSURÉS DU QUÉBEC	189 145
NON ASSURÉS DU QUÉBEC	37 452
ASSURÉS DE L'ÉTRANGER	13 466
NON ASSURÉS DE L'ÉTRANGER	1 466
TOTAL	241 529

GENRE DE VÉHICULES

Promenade	187 287
Taxi	4 460
Ambulance	106
Camionnette	6 656
Camion	21 621
Camion-remorque	2 875
Autobus	2 312
Autobus d'écoliers	655
Tracteur de ferme	663
Motocyclette	5 446
Scoter	38
Bicyclette	714
Motoneige	475
Auto avec remorque	
Minibike	
Moped	
Non précisé	8 221

TOTAL 241 529

ÉTAT DES VÉHICULES

Aucun défaut	230 134
Freins défectueux	1 601
Feux défectueux	440
Direction défectueuse	301
Pneus défectueux	933
Pare-brise défectueux	45
Non précisé	8 075

TOTAL 241 529

ÂGE DES VÉHICULES

Moins d'un an	9 467
1 à 3 ans	102 049
4 à 7 ans	112 558
7 ans et plus	12 571
Non précisé	4 884

TOTAL 241 529

MOUVEMENT DES VÉHICULES

Circulant droit	147 568
Tournant à gauche	23 993
Tournant à droite	8 678
Reculant	5 205
Arrêté dans la circulation	12 660
Arrêté en bordure	13 013
S'arrêtant en bordure	1 065
Quittant la bordure	998
Effectuant demi-tour	443
Entrant dans ruelle	689
Sortant de ruelle	2 924
Dépassant	4 135
Ralentissant	4 092
Non précisé	16 066

TOTAL 241 529

SEXE DES CONDUCTEURS

Masculin	201 909
Féminin	28 718
Non précisé	10 902

TOTAL 241 529

EXPÉRIENCE DE CONDUITE

Moins d'un an	743
1 à 2 ans	37 427
3 à 6 ans	47 474
7 à 20 ans	78 808
Plus de 20 ans	44 355
Non précisée	32 722

TOTAL 241 529

VISIBILITÉ

Arbres	524
Haies	91
Bâtiments	421
Remblais	891
Véhicules stationnés	1 775
Phares éblouissants	474
Aucune obstruction	99 390
Non précisée	37 963

TOTAL 241 529

ÂGE DES CONDUCTEURS

15 ans et moins	517
16 à 19 ans	18 201
20 à 24 ans	47 048
25 à 34 ans	66 141
35 à 44 ans	36 009
45 à 54 ans	29 791
55 à 64 ans	15 916
65 ans et plus	5 552
Non précisé	16 954

TOTAL 241 529

La dissection des statistiques concernant les 241 529 véhicules impliqués dans des accidents de la route fait voir que 187 287 étaient des automobiles de promenade; que 230 134 n'avaient aucun défaut mécanique; que 112 588 comptaient entre 4 et 7 ans d'usage et que 147 568 circulaient sur des chemins en ligne droite lorsqu'ils sont entrés en collision.

Quant aux conducteurs, ceux les plus souvent impliqués dans les accidents appartiennent au groupe des 25-34 (66 141) et se recrutent chez ceux qui ont une expérience de conduite de 7 à 20 ans (78 808).

Vérification des véhicules

Cette direction effectue également la vérification annuelle des autobus scolaires et des véhicules automobiles qui se présentent aux allées d'inspection.

De plus, elle procède à l'examen des véhicules mis au rancart et pour lesquels, après réparation, une demande d'immatriculation est formulée.

Elle fait aussi la revision des véhicules modifiés, des camions, autobus, motoneiges et motocyclettes rapportés dangereux.

C'est ainsi, qu'en 1973, elle a passé à la loupe 15 692 autobus affectés au transport des étudiants et que ses sept équipes de mécaniciens ont effectué 32 724 inspections.



**Service de l'inspection mécanique
des véhicules**

Guy Vaillancourt



**Service des études
en sécurité routière**

Pierre Y. Dionne

DIRECTION DE LA RESPONSABILITÉ

Chargés en particulier de l'application de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, cette direction peut aussi suspendre, au nom du directeur du B.V.A., les permis de conduire des personnes condamnées pour certaines infractions au Code criminel.

Elle a aussi autorité pour retirer les permis de conduire et les certificats d'immatriculation aux individus impliqués, sans assurance, dans des accidents.

Par surcroît, en vertu du système de points de démérite, elle inscrit au dossier de chaque automobiliste un nombre de points proportionné à la gravité de la faute qu'il a commise. Lorsque le détenteur a accumulé 6,7 ou 8 points, il reçoit un premier avertissement. À 9, 10 ou 11 points, le contrevenant est convoqué par un fonctionnaire du B.V.A. et celui-ci, suivant les explications qui lui sont données, peut contraindre le transgresseur à subir un nouvel examen de conduite, exiger de lui qu'il subisse un nouveau cours de conduite dans

une école reconnue, restreindre la validité de son permis de conduire ou suspendre ce permis pour une période d'un mois. À 12 points, le permis est automatiquement suspendu pour une période d'au moins 3 mois.

Conséquemment, en 1973, la direction de la Responsabilité a décrété 65 441 suspensions de permis de conduire: 59 823 sous l'empire de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, 4 605 en vertu du Code de la route et 1 012 d'après le règlement du système de points de démérite .

Les statistiques, compilées durant la période comprise entre le 1^{er} mars 1973 — date de l'entrée en vigueur du règlement des points de démérite — et le 31 décembre 1973, révèlent que 110 681 points de démérite ont été portés au dossier de conducteurs qui ont commis des fautes en dérogation à des articles spécifiques du Code criminel ou du Code de la route.

D'autre part, le tableau suivant montre les résultats de la mise en application de ce système préventif.

SYSTÈME DE POINTS

PROCÉDURE DE 6 À 12 POINTS

Avis à 6, 7, 8 points	11 148
Avis à 9, 10, 11 points	261
Convocations à 9, 10, 11 points	261

TOTAL	11 670
--------------	---------------

SUSPENSIONS IMPOSÉES

À 9, 10, 11 points	94
À 12 points ou plus 1 ^{ère} suspension	900
À 12 points ou plus 2 ^{ème} suspension	15
À 12 points ou plus 3 ^{ème} suspension	3

TOTAL	1 012
--------------	--------------

L'an passé, en vertu de la Loi de l'indemnisation en vertu des victimes d'accidents d'automobile et du système de points de démerite, la direction de la Responsabilité a pris connaissance de 210 947 jugements provenant des palais de justice et des cours municipales, soit 116 432 arrêts de cour de plus qu'en 1972. En outre, elle a contrôlé une multitude de rapports d'accidents d'automobiles.

Au plan financier, cette direction a présidé à un mouvement de fonds de \$477 113.72 (dépôts et retraits faits en vertu de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles.)

Au plan administratif, elle a autorisé la remise en vigueur de 35 648 permis de conduire suspendus et de certificats d'immatriculation, dont 23 593 concernant le cas d'automobilistes qui démontrèrent qu'ils détenaient une assurance au moment de leur implication dans un accident.



Les examens ont parfois leurs bons moments.

Cette direction du B.V.A. a également exécuté plusieurs autres missions. Entre autres, elle a fourni 2 375 certifications de dossiers et 118 000 autres documents aux corps policiers. Son service de règlement des suspensions a procédé à la rédaction de 20 429 lettres et complété 37 186 formules. En janvier 1974, elle a, en collaboration avec les analystes du service de l'Informatique, mécanisé ses procédures concernant le système des points de démerite et la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles.

Son équipe, préposée à l'information du public, a donné 39 148 renseignements par téléphone comparativement à 24 119 en 1972.

DIRECTION DES OPÉRATIONS RÉGIONALES

Cette direction est notamment responsable de la gouverne des 418 postes d'émission du B.V.A. répartis à travers le Québec.

Leur bilan démontre, qu'à la faveur de 2 918 551 transactions concernant l'immatriculation, ces bureaux régionaux et locaux ont encaissé, pour le compte du ministère du Revenu, la somme de \$102 496 943.56.

De cette direction relèvent également les trois unités mobiles du B.V.A. On sait que celles-ci, entre avril et octobre, se rendent dans les centres éloignés afin de permettre aux candidats, désireux d'obtenir un permis de conduire, de subir l'examen de compétence requis sans avoir à franchir de trop grandes distances.



**Service du centre régional
de Montréal**

Claude Savard



Service des unités mobiles

Gaston Dessurault

Service d'études et recherches

Mis en place pour supporter l'action des quatre directions du B.V.A., le service d'Études et recherches s'est vu confier les vocations suivantes:

- Prévoir les besoins futurs et recommander une structuration adéquate des programmes d'émission et de renouvellement de l'immatriculation et du permis de conduire.
- Mener, auprès de la clientèle, des études permettant de déterminer les services que cette dernière attend du Bureau des véhicules automobiles et prendre les mesures pour en informer les autorités concernées.
- Effectuer les études ou évaluations quant aux relations entre les dispositions des lois et règlements actuels et futurs et déterminer le mécanisme et la procédure pour les mettre en oeuvre.



Pierre Simard

- Analyser le genre de clientèle desservie par le B.V.A. et mener, sous forme d'expérimentation, des études de réactions de celle-ci.
- Étudier et implanter des procédures générales concernant la manière de transiger avec le public.
- Effectuer des recherches sur la mise en application des différentes dispositions des lois ou règlements adoptés.

-
- Rédiger, en collaboration avec les services concernés, les normes d'obtention des permis d'exploitation (écoles de conduite, motoneige, commerçants et garagistes).
 - Définir les différentes catégories de plaques d'immatriculation ainsi que les normes de leur émission.
 - Définir les normes de dimension et de pesanteur de même que les exigences mécaniques de tout véhicule circulant sur le réseau routier du Québec, tout en tenant compte de celles du gouvernement fédéral.

- Collaborer, au besoin, avec la direction des Systèmes de transports à la rédaction des ententes de réciprocité concernant l'immatriculation des véhicules de transports.
- Étudier, de concert avec le ministère des Finances, la tarification des différents types de plaques d'immatriculation à émettre de même que les procédures de perception.

Au cours de l'année 1973, les analystes du B.V.A. ont procédé, entre autres, à la mise en application du règlement no 4 sur le permis de chauffeur de taxi, du règlement no 6 sur l'inspection des taxis et le scellage des taximètres.

Ils ont également travaillé à la préparation d'un manuel d'instruction destiné aux émetteurs de permis.

Service de la direction médicale



Anatole Gagnon,

Dans l'exercice de sa fonction de contrôleur des permis de conduire, le directeur du B.V.A. est assisté d'un directeur médical et d'un Comité consultatif constitué d'un cardiologue, d'un anesthesiste, d'un ophtalmologiste, d'un orthopédiste, d'un psychiatre, d'un neurologue ainsi que d'un médecin omnipraticien.

C'est ainsi qu'en 1973, 102 055 dossiers médicaux ont été étudiés. De ce nombre, 5 715 ont été référés au Comité consultatif.

D'autre part, 18 328 détenteurs d'un permis de conduire porteur d'une restriction en raison de leur état de santé ont dû fournir périodiquement un rapport d'examen médical.

Au cours de la même année, 12 009 personnes âgées de 70 ans et plus ont été obligées, avant le renouvellement de leur permis de conduire, de produire un certificat médical et de subir un test d'aptitudes physiques.

De même, 9 497 chauffeurs d'autobus ont été convoqués aux bureaux du B.V.A. afin d'y obtenir une attestation de bonne santé.

**Direction
générale
de
l'administration**





DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

Benoît Deshaye, sous-ministre adjoint



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Claude-J. Côté

- Contrôle de la gestion
- Enquêtes
- Ressources matérielles
- Réclamations dommages



DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT ET CONTRATS

Jacques Boileau

- Approvisionnement
- Régistrare
- Contrats



DIRECTION DES SYSTÈMES DE GESTION

Gabriel Lecavalier

- Systèmes et méthodes
- Informatique
- Gestion de documents



DIRECTION DES EXPROPRIATIONS

André Dionne

- Production
- Service technique
- Service auxiliaire

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

La direction de l'Administration centrale a pour principaux objectifs d'uniformiser et de contrôler les normes et pratiques administratives, d'assurer aux gestionnaires une répartition convenable des espaces et de l'équipement de bureau, d'assurer un contrôle sur l'intégrité et l'honnêteté des agents du ministère dans leurs fonctions et de garantir la justice et l'équité en toute matière contentieuse entre le ministère et le public relativement aux dommages que l'un peut causer à l'autre.

Les divers champs d'activité de l'Administration centrale (à savoir: contrôle administratif, aide à la gestion, gestion des ressources matérielles, enquêtes sur fraudes et enquêtes sur réclamations pour dommages) couvrent toutes les unités administratives du ministère à travers le Québec. Son budget d'opération totalise environ \$1.5 million alors que son budget à administrer se chiffre dans les \$3 millions.

Grâce à une réorganisation à l'intérieur de l'unité et à des effectifs professionnels additionnels, le service a pu mettre l'accent sur certaines activités, entre autres les normes administratives et l'aide à la gestion. Il a eu également à préparer son premier budget concernant les besoins du ministère dans le domaine des biens immobiliers et mobiliers. Il s'est penché de plus sur les problèmes causés par l'implantation des procédures administratives, ainsi que de leurs mécanismes de contrôle, dans le nouveau ministère formé de la fusion des ministères des Transports et de la Voirie.

Le service procède actuellement à la deuxième et dernière phase de sa restructuration et s'est fixé plusieurs objectifs importants: accentuer ses activités en matière d'information administrative et d'aide à la gestion; élaborer des normes de dotation en matérielles; reviser et élargir le recueil des politiques et directives administratives; étendre sa politique d'enquêtes; implanter une vérification systématique des normes et pratiques administratives dans tout le ministère afin de garantir une opération efficace à l'intérieur du cadre des lois; favoriser l'implantation de mesures préventives en matière de fraudes et de réclamations pour dommages.



**Service du contrôle de
la gestion**

Jacques Perreault



Service des enquêtes

René-J. Belec

Service des systèmes et méthodes



Euclide Harel

Le service des Systèmes et Méthodes est une unité administrative de la direction des Systèmes de gestion. Son rôle est de fournir aux directions générales du ministère le support nécessaire dans la conception, l'implantation et l'opération des systèmes de gestion.

Pour accomplir sa mission, le service dispose d'un budget annuel d'opération de l'ordre de \$400 000. Vingt-six employés y travaillent dont seize au niveau professionnel.

Cette unité administrative est vouée au service des gestionnaires du ministère, dans la recherche de solutions aux différents problèmes qui les confrontent dans l'exercice de leurs fonctions.

Service de l'informatique



Michel Langlois

L'une des préoccupations majeures du service de l'Informatique a été de compléter son équipement technique au cours de l'année en installant un ordinateur à plus grande capacité d'informations.

Ainsi, la capacité de mémoire centrale a été portée à un million et demi de caractères, tandis que la disponibilité en mémoire auxiliaire est demeurée à deux milliards quatre cents millions de caractères (sur rubans magnétiques et disques). L'unité centrale d'exécution étant sensiblement plus rapide, le cycle de base de traitement est de l'ordre d'un millionième de seconde. Ces nouvelles performances viennent s'ajouter à un rythme d'impression pouvant atteindre 3 000 lignes à la minute, soit 6 600 caractères à la seconde.

Ces changements ont été apportés dans le but de rééquilibrer les ressources techniques et de répondre à la charge de travail supplémentaire résultant de la fusion des ministères des Transports et de la voirie. Il en résulte des facilités de traitement simultané qui permettent de desservir une centaine de terminaux (téléregistres reliés à l'ordinateur) de télécommunications affectés à différents travaux: les permis de conduire, l'immatriculation, les points de démérite et les fichiers de postes.

Pour donner suite à la politique d'accès facile au traitement de l'information préconisée dans le plan d'organisation du ministère, et pour répondre à des besoins particuliers, deux terminaux lourds de télécommunications ont été installés: le premier dans l'Édifice «H», et le second au 255, Crémazie st, à Montréal. Cet équipement permet de saisir sur place des données et d'obtenir immédiatement les résultats des travaux soumis.

Suite à une demande adressée aux autorités du ministère, une liaison ordinateur-ordinateur a été établie entre les équipements du service de l'Informatique et l'ensemble mécanographique du Centre de Renseignements policiers du Québec (C.R.P.Q.) qui peut directement interroger les fichiers d'immatriculation, de permis de conduire, et ceux des points de démerite.

Après négociations avec les représentants du Conseil du Trésor, les ministères de la Justice, des Affaires sociales, et des Travaux publics ont été autorisés à bénéficier des mêmes facilités offertes à la direction du Personnel du ministère des Transports pour le fichier de postes des employés permanents. Pour chacun de ces ministères, un ou plusieurs terminaux de télécommunications sont reliés à l'ordinateur central du ministère des Transports leur permettant ainsi de créer, de modifier et de mettre à jour les dossiers de leur fichier respectif.

Il y a présentement au ministère des Transports plus de 80 systèmes ou banques d'informations en opération. Près de 300 personnes sont affectées à des tâches connexes à leur fonctionnement et au développement de nouveaux projets. La tâche du personnel spécialisé «en développement» consiste essentiellement à implanter de nouveaux systèmes et à apporter des modifications à ceux qui existent

déjà. Les nombreux changements dus aux nouvelles lois et l'évolution très rapide des techniques de traitement dans le domaine de l'informatique en général exigent une telle politique.

Le calcul des ponts et structures, l'expropriation, l'immatriculation et les permis de conduire, le système de points de démérite et le fichier des postes constituent les principaux systèmes auxquels des modifications ont été apportées aux cours de l'année.

Compte tenu des disponibilités et des priorités établies par le comité directeur du ministère des Transports, le service de l'Informatique a complété le développement des systèmes suivants: étude de visibilité, poutres en béton armé, calcul de déblais et remblais, calcul du coût d'entretien du matériel et la gestion des travaux (évaluation des coûts d'arpentage légal).



Service de l'approvisionnement

André Michon



Service du registraire

Léonce Simard



Service des contrats

Roland Guillemette

**DIRECTION DES EXPROPRIATIONS:
\$92 000 000**

Le budget affecté à la direction des Expropriations est passé à \$92 000 000. au cours de l'exercice financier 1973-74. La construction de nouvelles autoroutes a coûté en expropriation \$62 500 000. Les routes provinciales \$13 400 000, les routes secondaires \$3 800 000, et les autres routes \$12 300 000.

Une tranche de \$40 000 000. de ce budget a été versée en paiements partiels aux expropriés en prévision de la libération des emprises pour la prochaine saison de construction.

La direction des Expropriations, responsable de l'acquisition des droits de propriétés ou de passage requis pour l'aménagement du réseau routier, s'est vu confier au cours de l'année 450 nouveaux projets totalisant 7 000 dossiers de propriétaires et d'ayants droit.

Les principaux projets qui ont fait l'objet d'expropriation ont été:

- l'autoroute Chomedey (A-13) sur l'Île de Montréal et de Laval
- l'autoroute de la Rive-Nord (A-40) de Saint-Augustin à Donnacona
- l'autoroute (A-51) de Drummondville à Richmond
- la route 132 dans la région de la Gaspésie

ainsi que le développement du réseau routier de l'Outaouais dans le cadre de l'entente de la Commission de la Capitale nationale.

La direction des Expropriations a aussi évalué pour le compte d'autres ministères 400 propriétés d'une valeur approximative de \$35 000 000.00.





Service de la production

Camil Gendreau



Service de la technique

Hector Dunberry

**Direction
générale**
**du
personnel et des communications**



DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL ET DES COMMUNICATIONS

Raymond Conti, sous-ministre adjoint



DIRECTION DU PERSONNEL

Michel Vaillancourt

- Perfectionnement
- Dotation des fonctionnaires et professionnels
- Effectifs
- Relations de travail
- Services administratifs
- Dotation des ouvriers



DIRECTION DES COMMUNICATIONS

André Boulanger

- Service de la presse et de "L'Équipe"
- Publications
- Relations publiques
- Documentation



DIRECTION DES CONSEILLERS EN GESTION

Jean-Réal Lahaye

DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL ET DES COMMUNICATIONS

De par sa vocation, la direction du Personnel assure la disponibilité de la main-d'oeuvre requise, tant en nombre qu'en qualité, pour réaliser les programmes du ministère. Du même coup elle veille à l'harmonie des relations entre les autorités du ministère des Transports et ses employés dans le cadre des conventions collectives, des lois et des règlements. Son mandat comprend aussi l'exécution de programmes gouvernementaux en matière de gestion du personnel.

D'autre part, la direction des Communications conçoit et réalise des programmes d'information à l'intention du public et des fonctionnaires à propos des lois, règlements, politiques et réalisations du ministère des Transports. Son rôle consiste aussi à informer et guider les citoyens en vue de l'utilisation des équipements et des services que le ministère met à leur disposition. Parallèlement, elle renseigne les gestionnaires sur la réaction du grand public à la mise en oeuvre de leurs politiques.



Service de perfectionnement



Gilles Lavoie

Compte tenu des besoins exprimés par les gestionnaires, le service du perfectionnement a, au cours du dernier exercice organisé des sessions de perfectionnement dans plusieurs domaines: entraînement au travail en équipe, principes fondamentaux de gestion, concepts et principes de gestion, techniques de génie civil, transport des explosifs, entretien des routes et des ponts, pour ne mentionner que ceux-ci.

Les cours de perfectionnement ont profité à au-delà de 1 000 fonctionnaires répartis dans à peu près tous les corps de classification.

Service de la dotation des fonctionnaires et des professionnels

Dans le cadre de ses activités relatives au recrutement, à la promotion et aux autres mouvements du personnel, le service a surtout recherché à fournir aux différents gestionnaires des services professionnels de nature à mieux correspondre aux multiples besoins du ministère.

Avec le développement d'instruments de travail plus efficaces, avec le maintien et l'amélioration d'une structure adaptée aux exigences du ministère, avec l'expérience du personnel professionnel et technique, cette division a réussi à établir une meilleure planification des besoins en ressources humaines en vue de la réalisation des différents programmes du ministère des Transports.

C'est ainsi, pour ne citer que deux exemples, que le service de la Dotation des fonctionnaires a pu obtenir d'heureux résultats autant dans le recrutement des ingénieurs que dans celui des techniciens en travaux publics.



Rosaire Roy

Il a favorisé le système de promotion interne puisqu'il met en valeur et à profit l'expérience acquise par les fonctionnaires au ministère. Un concours de techniciens en travaux publics destiné aux préposés aux relevés d'arpentage et aux dessinateurs a démontré l'importance qu'elle attache au personnel en place.



Service de la dotation des ouvriers

Mis en place en 1973-1974, le service de la dotation des ouvriers, qui relevait auparavant des Relations de travail, s'est restructuré tout en comblant, dans les plus brefs délais, les postes supplémentaires découlant de son nouveau statut.

Sa principale préoccupation a consisté en l'implantation de nouvelles procédures concernant les concours d'avancement, de promotion et de recrutement en conformité avec la Loi de la fonction publique et la convention collective de travail.

Cette réorganisation a également amené les responsables de ce nouveau secteur à procéder à l'introduction d'un fichier-poste mécanisé.

Au niveau des demandes de personnel, ce service a amorcé une période de rattrapage concernant quelque 400 postes à pourvoir, par avancement ou recrutement.



Pierre Veilleux

Relativement aux employés occasionnels, il a élaboré une nouvelle politique. Par ailleurs, dans la préparation du plan d'organisation du service du Personnel, le service de dotation des ouvriers a procédé à un relevé de la situation actuelle, tout en définissant sa vocation, ses objectifs et ses politiques.

Somme toute ce service tend à s'assurer que le ministère disposera, au moment opportun, du personnel ouvrier dont il aura besoin pour l'exécution de ses programmes. Pour en arriver à cet objectif, les gestionnaires de ce secteur ne cessent de se doter de moyens leur permettant de prévoir la qualité et la quantité des postes à combler.

Service des effectifs

Les objectifs du service des Effectifs sont de cinq ordres:

- maintenir à jour le fichier des postes de travail de façon à fournir toutes les informations requises;
- préparer des plans d'effectifs aux fins d'acceptation par le Conseil du Trésor;
- développer des programmes d'informatique pour les différents secteurs du service du Personnel;
- assurer la liaison entre le ministère de la Fonction publique, le Conseil du Trésor et le service du Personnel;
- fournir les données nécessaires relativement au personnel du ministère en vue de la préparation du budget.



Réjean Thibodeau

Parmi ses réalisations du dernier exercice financier, se trouvent: la constitution du fichier des postes des ouvriers; la réunion des informations essentielles à l'établissement de l'organigramme détaillé du ministère; le développement d'un programme d'information permettant de faire des recherches selon certains critères préétablis et d'obtenir une réponse dans un délai de 24 heures; la détermination des enveloppes de postes par directions, districts et services; l'institution de programmes d'informatique facilitant la gestion du personnel comme:

- le répertoire des taux horaires;
- la liste des demandes de personnel;

-
- la liste des syndiqués et non syndiqués par unités de négociation;
 - la liste des ouvriers par service;
 - la liste des départs et arrivées par mois;
 - les fiches de notation pour le mois à venir;
 - la liste des rappels d'ouvriers permanents sans sécurité d'emploi et saisonniers;
 - la préparation d'étiquettes d'assiduité, de pré-retraite et de notation.

Au nombre de ses projets en cours, on relève: la création d'une banque de données pour les employés du ministère; le développement d'un système de rappels en vue de comptabiliser les griefs, la perforation des cartes à l'aide d'informations enregistrées sur ruban magnétique; le contrôle des enveloppes des postes à posteriori; l'établissement d'un nouveau graphique en mesure de doubler le nombre de positions accessibles à l'écran pour les recherches par critères.

Service des relations de travail



Paul-H. Paquet

Dans un premier temps, le service des Relations de travail a mis l'accent sur l'information à transmettre aux gestionnaires du ministère concernant la réglementation et l'application des conventions collectives en vigueur.

Dans un deuxième temps, en dépit de l'augmentation des effectifs attribuable à la transformation du ministère de la Voirie en celui des Transports, l'équipe des Relations de travail s'est appliquée à réduire le volume des griefs qui a connu, au cours du dernier exercice une forte diminution.

Finalement, par la mise à jour des listes des supérieurs immédiats et hiérarchiques, elle a contribué à l'établissement d'un lien direct réciproque qui a été de nature à sensibiliser davantage les uns et les autres aux problèmes réels entourant l'administration des conventions collectives de travail.





Services administratifs

Laval Girard

DIRECTION DES CONSEILLERS EN GESTION

Cette unité administrative constitue un groupe de travail dont le rôle est d'assister les autorités dans la définition et la formulation des politiques administratives et de les transposer ensuite dans l'organisation du ministère.

Elle a donc pour tâches d'effectuer des relevés, analyses et études essentiels à la confection des plans d'organisation, puis de les coordonner en vue de la mise au point des plans d'effectifs. Elle doit aussi collaborer avec les gestionnaires dans la mise en place de structures administratives et leur fournir au besoin, les moyens ou les avis nécessaires à l'évaluation des ressources humaines en fonction de leurs programmes de travail.

Au cours de l'année 1973-1974, ce groupe a été détaché du bureau du sous-ministre et intégré dans la nouvelle direction générale du Personnel et des Communications.

Ses principales activités ont porté sur la structuration administrative de la direction générale des Systèmes de transports, de la direction générale du Bureau des véhicules automobiles, de la direction de l'Entretien, de la direction des Systèmes de gestion, de la direction des Expropriations et de la direction des Approvisionnements et contrats.

Les démarches entreprises en vue de la mise en place des structures et de la dotation des postes de gestionnaires ont nécessité, jusqu'au 1^{er} avril 1974, la classification de 229 postes de cadres et d'adjoints aux cadres supérieurs par la Commission de la Fonction publique. De ces postes, 124 étaient comblés au 1^{er} avril 1974.



DIRECTION DES COMMUNICATIONS

À la suite du nouveau plan d'effectif adopté par les autorités du ministère à la fin de l'exercice 73-74, le service de l'Information, détaché du bureau du sous-ministre est devenu, sous l'égide d'un sous-ministre adjoint, la direction des Communications.

L'adoption de la Loi des transports (loi 23) entraînait dans son sillage de nombreux et nouveaux règlements qui ont nécessité des campagnes d'information massive. Pour être à la hauteur de la mission qui lui incombait, la direction des Communications s'est restructurée et a procédé ensuite à un recrutement intensif.

Le bureau de Montréal

En juillet 1973, le bureau de Montréal de la direction des Communications prenait un nouvel essor avec l'engagement de quatre nouveaux agents d'information.

À la suite de sa réorganisation, le bureau de Montréal a couvert la région ouest du Québec. Il a accompli son travail d'information par le truchement de reportages, de missions de relations publiques et d'articles illustrés destinés à la revue « L'Équipe ».

**Service de la presse
et de « L'Équipe »**

Ce service édite « L'Équipe », la revue mensuelle du ministère des Transports. Il s'occupe aussi de rédiger et de diffuser les communiqués de presse. Enfin, grâce au recrutement d'un personnel spécialisé, il a pu s'occuper d'un nouveau champ d'activités négligé jusque là, celui des reportages destinés aux média électroniques, aux grands quotidiens et à la presse hebdomadaire.

« L'Équipe »

Solidement implantée, avec sa distribution mensuelle de 12 500 copies, « L'Équipe », à sa troisième année d'existence, a continué d'aller de l'avant. Une dizaine de numéros, comprenant pas moins de 450 pages de textes assortis de nombreuses photos sur les sujets les plus variés, ont été publiés.



Louis Houde

Tout en allouant une place importante aux activités sociales puisqu'elle est aussi l'album de famille du ministère, « L'Équipe » a davantage mis l'accent sur des sujets d'ordre technique et administratif.

« L'Équipe » qui est devenu au surplus le trait d'union entre les retraités et le ministère, connaît également une vogue grandissante à l'extérieur même du ministère. Tous les média d'information de la Province se sont inscrits sur la liste d'envoi. Les universités, les ingénieurs-conseils, les entrepreneurs et les fabricants d'équipement, sont aussi parmi les lecteurs assidus de cette revue, si bien que l'on songe à en augmenter le tirage et la fréquence de publication.

Service des publications

Il s'occupe de la conception, de la rédaction, du montage, de l'impression et de la distribution de toutes les brochures, dépliants et rapports produits par le ministère et destinés au public.

Durant l'exercice 1973-74, pas moins de 23 publications différentes, pour un grand total de 1 762 850 exemplaires, ont été produites par la direction des Communications.

Au nombre des plus importantes, mentionnons: le Guide de l'automobiliste, entièrement refait en deux langues (600 000 exemplaires), le Guide des camionneurs-artisans et entrepreneurs, le Guide du motoneigiste et le dépliant sur le transport d'écoliers (90 000).

Le service des Publications a déployé des efforts constants en vue d'uniformiser les imprimés de toutes les directions générales du ministère. Ainsi, tous les guides ont épousé le même format et offrent sensiblement le même visage; la même politique a été suivie pour les dépliants et les rapports.

La deuxième préoccupation du service des Publications visait l'amélioration de la présentation des ouvrages. À cette fin, la direction des Communications s'est dotée d'une équipe de graphistes recrutés au sein même du personnel déjà en poste au ministère.

Les communiqués de presse

Environ 300 communiqués de presse de nature diverse ont originé de la direction des Communications, et ce, pour 251 jours ouvrables. Ces communiqués de presse ont pour résultat d'assurer la présence quotidienne du ministère auprès du public; ils s'inscrivent dans une action globale destinée à assurer une meilleure information aux Québécois.

Les reportages

Le regroupement des effectifs des anciens permis de mettre sur pied de nouvelles activités: la préparation de reportages élaborés concernant les grands travaux et autres sujets pertinents aux transports.

Ces reportages, au nombre d'une dizaine, destinés aux quotidiens et aux hebdomadaires, ont été publiés intégralement par ces derniers. Parmi ces reportages, il s'en trouvait un sur la Gaspésie; que le magazine Perspectives a publié à 525 000 exemplaires.

Service des Relations publiques

Ce service assure plusieurs rôles: recevoir les visiteurs; organiser des congrès, des colloques et des conférences de presse; préparer des inaugurations; fournir des renseignements et une revue de presse quotidienne; mettre en branle des campagnes d'information; maintenir des contacts avec la presse électronique. Le service de renseignements sur l'état des routes fait également partie de sa compétence.

Les expositions

La direction des Communications a véhiculé les messages du ministère des Transports aux quatre coins du Québec dans une trentaine d'expositions dont les principaux thèmes ont été le système des points de démerite et la motoneige. Enfin la maquette de la ville de Québec qui illustre bien les travaux de voirie dans cette région est périodiquement remise à jour. Cette maquette mesure 12 pieds sur 28 pieds.



Bertrand Bonin

Les visiteurs

Chaque année, les visiteurs affluent au ministère. En 1973-1974, la direction des Communications a reçu à Québec et à Montréal pas moins de 19 groupes venant des cinq continents.

Les congrès

La direction des Communications a pris charge de l'organisation complète du congrès de la Canadian Conference of Motor Transport Authorities qui groupait environ 1 000 délégués. Ce congrès s'est déroulé au Château Frontenac, en juin 1973.

Elle a assuré sa présence aux rencontres de l'A.Q.T.R. et de l'A.R.T.C. Au congrès annuel de l'A.R.T.C. à Halifax, la direction des Communications a présenté un document audio-visuel et distribué une série de pochettes de presse.

Colloque des gestionnaires

De concert avec la direction des Conseillers en gestion, la direction des Communications s'est occupée activement de l'organisation du colloque annuel des gestionnaires.

Conférences de presse

Au cours de l'année, elle a préparé et participé à une dizaine de conférences de presse.

Inaugurations

La direction des Communications a aussi manifesté sa présence à plusieurs lancements ou inaugurations de grands travaux de voirie autant à Montréal et Québec qu'en province, comme par exemple, à l'occasion de l'ouverture de la Transcanadienne, à Rivière-du-Loup.

Renseignements

Pendant que les préposés à l'état des routes, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, fournissaient au public voyageur plus de 1 000 000 d'informations par téléphone, la direction des Communications, par le même moyen, répondait à d'innombrables demandes de renseignements (200 par jour à Montréal et environ 180 à Québec).

Campagnes d'information

Cinq grandes campagnes d'information ont été lancées au cours de 1973-1974.

Il y a d'abord eu celle sur le transport en vrac qui a conduit une mission technique, comprenant deux délégués des Communications, à travers tout le Québec et jusqu'à la Baie James. Cette mission technique avait pour but d'expliquer le règlement no 12 aux camionneurs-artisans.

Il y a eu ensuite la campagne sur le transport écolier qui a permis à des spécialistes du ministère de rencontrer les gestionnaires de toutes les commissions scolaires régionales afin de leur expliquer les nouvelles dispositions régissant le transport des écoliers.

En troisième lieu, mentionnons la campagne sur le dégel à la faveur de laquelle 33 000 camionneurs du Québec ont reçu individuellement par la poste une brochure portant sur la réglementation en période de dégel. Les résultats de cette campagne n'ont pas tardé à se faire sentir, car les plaintes qui, dans le passé, émanaient de camionneurs prétendant ne pas avoir été avertis des dates de l'entrée en vigueur des restrictions, ont pratiquement disparu.

La quatrième de ces campagnes avait trait au recrutement des ingénieurs. Ainsi, pour la première fois de son histoire, le ministère des Transports a organisé des rencontres d'information à l'intention des étudiants en génie des universités dans le but de les intéresser à son évolution et à ses objectifs. Cette initiative s'est soldée par l'engagement de plusieurs nouveaux ingénieurs.

Enfin, une campagne de sensibilisation du public québécois à l'implantation prochaine du système métrique a aussi été menée.

La presse électronique

Cette année encore, les contacts se sont multipliés avec la presse électronique. Tous les jours, le service a fourni de nombreux renseignements aux courriéristes parlementaires. Il a ménagé des entrevues télévisées et organisé des émissions de radio et de télévision avec la participation de hauts fonctionnaires.

Les documents audio-visuels

La direction des Communications a conçu et réalisé cinq documents audio-visuels. Ces documentaires ont porté sur des sujets aussi variés que le système de points de démerite, la motoneige, les grandes réalisations et les politiques du ministère. Ces documents ont souvent été conçus en fonction d'une projection sur plusieurs écrans ou sur rubans magnétoscopiques et ont été présentés dans le cadre de congrès et d'expositions.

Les films

Le tournage d'un film sur la construction de l'auto-route Ville-Marie à Montréal a été amorcé au cours de l'année. De plus, une production cinématographique sur la sécurité en motoneige a été produite et distribuée dans les différents clubs de motoneigistes. Le film sert aussi pour les cours de sécurité en motoneige, cours dispensés par le ministère des Transports.

Équipement

Au cours de l'année, la direction des Communications a continué d'améliorer l'équipement audio-

visuel. Ainsi, l'acquisition d'une caméra de télévision-couleur ouvre des possibilités nouvelles. Cette caméra servira entre autres à l'amélioration des communications internes et à l'évaluation des résultats de la mise en application de nouvelles politiques du ministère.

La direction de Communications s'est aussi procuré des rétroprojecteurs, fort utiles aux gestionnaires pour illustrer leurs conférences et leurs cours de perfectionnement. Finalement, la mise en service de télécopieurs installés aux bureaux de la direction à Québec et à Montréal, facilite les communications entre les différents services du ministère.

Bibliothèque du Ministère des Transports



QTR A 029 661